

## **DÉLIBÉRATION**

### **Conseil d'administration**

**Séance du 6 juillet 2021**

Délibération  
n°107-2021  
Point 4.8.5.6

**Point 4.8.5.6 de l'ordre du jour**

**Tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC - Faculté de médecine, maïeutique et sciences pour la santé**

#### **EXPOSE DES MOTIFS :**

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La faculté souhaite modifier certains de ses tarifs :

- DU Endoscopie chirurgicale passerait de 850 € à 1 000 € en FI, et de 2 250 € à 2 600 € en CCA

**Le 15 juin 2021, la Commission de la formation et de la vie universitaire a demandée à ce que le vote soit scindé en deux :**

**- Les tarifs et renouvellements des DU, sans le DU Endoscopie chirurgicale et clinique ont été approuvés à l'unanimité, par 29 voix pour.**

**- Les tarifs et renouvellement du DU Endoscopie chirurgicale et clinique ont été approuvés par 19 voix pour et 10 voix contre.**

#### **Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2021-2022 et renouvellement des formations diplômantes proposées hors SFC - Faculté de médecine, maïeutique et sciences pour la santé.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	33
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	3
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 8 juillet 2021

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT







Médecine	Formation initiale	MDPHU	31	MDWFU1	41									
Médecine	Formation continue	MPDHU	31	MDWFU2	41									
Médecine	DIU Neuroradiologie diagnostique et thérapeutique : Paris 6	MDQ6U	31											
Médecine	DIU Epileptologie : Nancy													
Médecine	1A	MDPFU	31	MDPFU1	31									
Médecine	2A	MDPFU	31	MDPFU2	31									
Médecine	Mémoire	MDPFU	31	MDPFU3	31									
Médecine	DIU Expertise dans la gestion des situations exceptionnelles en établissement sanitaire													
Médecine	Diplôme complet	MDRPU	210	MDRPU1	210									
Médecine	Mémoire	MDRPU	210	MDRPU2	210									
Médecine	DIU Expertises en accidents médicaux													
Médecine	Formation initiale	MDPKU	41	MDPKU1	41	750		750						
Médecine	Formation continue	MDPKU	41	MDWJU1	41		1100		1100					
Médecine	Mémoire	MDPKU	41	MDPKU2	41	droits 1er licence		droits 1er licence						
Médecine	DIU Formation des assistants de recherche clinique et des techniciens d'études cliniques (FARC)													
Médecine	Diplôme complet	MDPLU	71	MDPLU1	71	458	458	458	458					
Médecine	Mémoire	MDPLU	71	MDPLU2	71	droits 1er licence		droits 1er licence						
Médecine	DIU Formation des investigateurs aux essais cliniques des médicaments (FIEC)													
Médecine	Formation initiale	MDPMU	31	MDPMU1	31	500		500						
Médecine	Mémoire	MDPMU	31	MDPMU2	31	droits 1er licence		droits 1er licence						
Médecine	Formation continue - individu	MDPMU	31	MEW9U1	212		600		600					
Médecine	Formation continue - salarié	MDPMU	31	MEWAU1	71		1250		1250					
Médecine	DIU Imagerie néphro-urologique													n'ouvre pas en 2021/2022
Médecine	Internes - 1A	MDPVU	71	MDPVU1	71	250	250							
Médecine	Internes - 2A	MDPVU	71	MDPVU2	71	250	250							
Médecine	Mémoire	MDPVU	71	MDPVU3	71	droits 1er licence	droits 1er licence							
Médecine	Externes - 1A	MDPVU	71	MDWKU1	71	650	650							
Médecine	Externes - 2A	MDPVU	71	MDWKU2	71	650	650							
Médecine	DIU Imagerie mammaire	MDPUU	31	MDPUU1	31	484	484	484	484					
Médecine	DIU Imagerie de la tête et du cou													
Médecine	Internes	MDRKU	81	MDRKU1	81	290		290						
Médecine	Formation continue	MDRKU	82	MDVQU1	81		1500		1500					
Médecine	Mémoire	MDRKU	81	MDRKU2	212	droits 1er licence		droits 1er licence						
Médecine	DIU Infection par le Virus de l'Immunodéficience humaine	MDRHU	31	MDRHU1	31	382	382	382	382					
Médecine	DIU Initiation à l'acupuncture médicale													
Médecine	Diplôme complet	MDRJU	81	MDRJU1	81	850	850	850	850					
Médecine	Mémoire	MDRJU	81	MDRJU2	81	droits 1er licence	droits 1er licence	droits 1er licence	droits 1er licence					
Médecine	DIU Hypertension artérielle et complications cardiovasculaires et rénales													
Médecine	Internes	MDRMU	41	MDV8U1	41									
Médecine	Externes	MDRMU	41	MDRMU1	41									
Médecine	Mémoire	MDRMU	41	MDRMU2	41									
Médecine	DIU Prise en charge de l'insuffisance cardiaque													
Médecine	Formation initiale	MDPRU	41	MDPSU1	41	300		300						
Médecine	Mémoire	MDPRU	41	MDPSU2	41	droits 1er licence		droits 1er licence						
Médecine	Formation continue	MDPRU	41	MDWBU1	41		1000		1000					



Médecine	Formation initiale		MDQ3U	31	MDQ3U1	31	300		300				
Médecine	Formation continue		MDQ3U	31	MDV0U1	31		600		600			
Médecine	Mémoire		MDQ3U	31	MDQ3U2	51	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	DIU Neuro-oncologie												
Médecine	1A		MDQAU	61	MDQAU1	61	400	400	400	400			
Médecine	2A		MDQAU	61	MDQAU2	61	400	400	400	400			
Médecine	Mémoire		MDQAU	61	MDQAU3	61	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	DIU Neurophysiologie clinique (LILLE)		MDQ4U	31									
Médecine	DIU Oncologie pulmonaire												
Médecine	Formation initiale		MDQBU	31	MDQBU1	31	229		230				
Médecine	Formation continue		MDQBU	31	MDWQU1	31		400		400			
Médecine	Mémoire		MDQBU	31	MDQBU2	51	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	DIU Oncologie urologique												
Médecine	Externes - 1A		MDRLU	81	MDVPU1	81	300	300	300	300			
Médecine	Externes - 2A		MDRLU	81	MDVPU2	81	300	300	300	300			
Médecine	Internes - 1A		MDRLU	82	MDRLU1	81	200		200				
Médecine	Internes - 2A		MDRLU	82	MDRLU2	81	200		200				
Médecine	Mémoire		MDRLU	82	MDRLU3	212	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	DIU Ophtalmopédiatrie et de Strabologie												N'ouvre pas en 2021/2022
Médecine	1A												
Médecine	2A		MDQ8U	51	MDQ8U1	51							
Médecine	Mémoire		MDQ8U	51	MDQ8U2	51							
Médecine	DIU Chirurgie de l'épaule et du coude												
Médecine	Externes		MDQCU	51	(MDWTU1) MEWNU1	(51) 320	448	448	448	448			
Médecine	Internes		MDQCU	51	(MDQCU1) MDT5U1	(51) 320	275		275				
Médecine	Mémoire		MDQCU	51	MDQCU2	212	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	DU Pédagogie appliquée à la simulation en sciences de la santé												
Médecine	DU Pédagogie appliquée à la simulation en sciences de la santé												
Médecine	1A		MDLNU	401	MDLNU1	401							
Médecine	Diplôme complet		MDLIU	231	MDT8U1	321	707	707	707	707			
Médecine	Mémoire		MDLIU	231	MDLIU2	231	droits premiers de licence	droits premiers de licence	droits premiers de licence	droits premiers de licence			
Médecine	Titulaires du DIU Pédagogie médicale				MDT8U2	321							
Médecine	Mémoire		MDLNU	401	MDLNU2	401							
Médecine	Pédagogie en sciences de la santé - pédagogie générale												
Médecine	Diplôme complet				MDT7U1	320	707	707	707	707			
Médecine	Mémoire				MDT7U2	320	droits premiers de licence	droits premiers de licence	droits premiers de licence	droits premiers de licence			
Médecine	DIU Pelvipérinéologie												
Médecine	Externes		MDQHU	71	MDQHU1	71	500	500	500	500			
Médecine	Internes		MDQHU	400	MEWEU1	400	250		250				
Médecine	Mémoire		MDQHU	71	MDQHU2	71	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	DIU Périnatalité et addictions												
Médecine	Internes		MDRVU	211	MDRVU1	211							
Médecine	Médecins		MDRVU	211	MEW3U1	211							
Médecine	Formation continue		MDRVU	211	MEW4U1	211							
Médecine	Mémoire		MDRVU	211	MDRVU2	211							
Médecine	DIU Pharmaco-épidémiologie (PEP)												
Médecine	Diplôme complet		MDQEU	31	MDQEU1	31							
Médecine	Mémoire		MDQEU	31	MDQEU2	31							





Médecine	Réinscription		MDLJU	231	MDVMU1	231	200		200				
Médecine	DU Chirurgie laparoscopique		MDK5U	31	MDK5U1	31	168		168				
Médecine	DU Le diabète en pratique												
Médecine	Externes - 1A		MDLGU	231	MDLGU1	231	350		350				
Médecine	Externes - 2A		MDLGU	231	MDLGU2	231	350		350				
Médecine	Mémoire		MDLGU	231	MDLGU3	231	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	Internes - 1A		MDLGU	231	MDVDU1	231	150		150				
Médecine	Internes - 2A		MDLGU	231	MDVDU2	231	150		150				
Médecine	Examens - 1A		MDLGU	231	MDVEU1	231	100		100				
Médecine	Examens - 2A		MDLGU	231	MDVEU2	231	100		100				
Médecine	1A - formation continue		MDLGU	231	MDVFU1	231		450		450			
Médecine	2A - formation continue		MDLGU	231	MDVFU2	231		450		450			
Médecine	DU Endoscopie chirurgicale										oui		Le montant des droits spécifiques est réévalué pour l'année 2021-2022 pour suivre les coûts engagés pour la mise à disposition de modèles ex-vivo, in-vivo, et les simulateurs permettant la découverte et la réalisation des gestes enseignés. L'utilisation de matériel et de dispositifs d'endoscopie de dernière génération et la présentation des dernières technologies participent à l'amélioration de l'enseignement pratique, qui fait de ce DU d'endoscopie chirurgicale et interventionnelle une formation unique et de très haute qualité.
Médecine	Formation initiale		MDLLU	231	MDLLU1	231	850		1000				
Médecine	CCA		MDLLU	231	MDVHU1	231	2250		2600				
Médecine	Formation continue - individu		MDLLU	231	MDVIU1	231		2900		3300			
Médecine	Formation continue - salarié		MDLLU	231	MDVJU1	231		3900		4300			
Médecine	DU Gynécologie médicale												
Médecine	Internes		MDKKU	31	MDKKU1	31	0		0				
Médecine	Externe		MDKKU	31	MDV7U1	31	350	350	350	350			
Médecine	Mémoire		MDKKU	31	MDKKU2	31	droits 1er licence	droits 1er licence	droits 1er licence	droits 1er licence			
Médecine	DU Imagerie ostéo-articulaire		MDKOU	31	MDKOU1	31							
Médecine	DU Maladies du sein												
Médecine	Diplôme complet		MDK7U	71	MDK7U1	71	500	500	500	500			
Médecine	Mémoire		MDK7U	71	MDK7U2	71	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	DU Oncobiologie théorique et pratique												
Médecine	Internes DES		MDLOU	401	MDLOU1	401	500		250		Oui (baisse)		
Médecine	Formation continue		MDLOU	401	MDVNU1	401		1000		500			
Médecine	Mémoire		MDLOU	401	MDLOU2	401	droits master		droits master				
Médecine	Réinscription		MDLOU	401	MDLOU2	401			80				
Médecine	DU Pathologie tropicale et médecine des voyages				MEP2U1	320	350	350	350	350			
Médecine	DU Psychiatrie générale												
Médecine	1A - formation initiale		MDKXU	31	MDKXU1	31	800		800				
Médecine	2A - formation initiale		MDKXU	31	MDKXU2	31	800		800				
Médecine	3A - formation initiale		MDKXU	31	MDKXU4	81	800		800				
Médecine	1A - formation continue		MDKXU	231	MDVCU1	231		1600		1600			
Médecine	2A - formation continue		MDKXU	231	MDVCU2	231		1600		1600			
Médecine	3A - formation continue		MDKXU	231	MDVCU3	231		1600		1600			
Médecine	Mémoire		MDKXU	31	MDKXU3	31	droits 1er licence		droits 1er licence				
Médecine	DU Psychiatrie sociale												
Médecine	Internes DES		MEPOU	401	MEPOU1	401							
Médecine	Formation personnelle		MEPOU	401	MES2U1	401							
Médecine	Formation continue		MEPOU	401	MES1U1	401							
Médecine	Bénévoles d'association		MEPOU	401	MES3U1	401							

<b>Médecine</b>	Mémoire		MEPOU	401	MEPOU2	401							
<b>Médecine</b>	DU Rhumatologie interventionnelle												
<b>Médecine</b>	Diplôme complet		MDL1I	71	MDL1U1	71							
<b>Médecine</b>	Mémoire		MDL1I	71	MDL1U2	71							
<b>Médecine</b>	DU Santé et médecine tropicales		MDKGU	31	MDKGU1	31							
<b>Médecine</b>	DU Techniques microchirurgicales												
<b>Médecine</b>	Formation initiale		MDLCU	211	MDLCU1	211	850		850				
<b>Médecine</b>	Formation continue							1700		1700			
<b>Médecine</b>	Mémoire		MDLCU	211	MDLCU2	211							
<b>Médecine</b>	DU Urgences pédiatriques et néonatales pour la pratique en Asie du Sud Est		MEWDU	231	MEWDU1	231							
<b>Médecine</b>	DU Biologie clinique et Thérapeutique												
<b>Médecine</b>	interne/FC												
<b>Médecine</b>	Mémoire												
<b>Médecine</b>	DU Phlébologie chirurgicale												
<b>Médecine</b>	chirurgiens installés		MDLTU	401	MES7U1	401	2000		2000				
<b>Médecine</b>	Internes DES-DESC		MDLTU	401	MDLTU1	401	500		500				
<b>Médecine</b>	Mémoire		MDLTU	401	MDLTU2	401							
<b>Médecine</b>	DU Echographie chirurgicale digestive												
<b>Médecine</b>	Internes				MEP1U1	401	800		800				
<b>Médecine</b>	CCA				MES4U1	401	1110		1110				
<b>Médecine</b>	Praticien sans prise en charge par l'employeur				MES6U1	401		1600		1600			
<b>Médecine</b>	Praticien avec prise en charge par l'employeur				MES5U1	401		2200		2200			



FORMATION	DIU/ DIU	Code diplôme	VDI	Cycle	Colon ne1	Pr responsable de formation	Date d'approbation par le conseil de faculté	Universités partenaires	Université qui porte le diplôme	Autres partenariats	Nbre d'inscrits/VDI	Montant total par VDI	Rentrée 2021	Modifications Tarifaires	Modifications de la maquette
Acupuncture médicale	DIU	MDRJU	81	3		SALVAT Éric	2008	Nantes et Rouen			3	2 550,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Addictions, psychiatrie, V.I.H et hépatites virales	DIU	MDQMU	81	3		LALANNE-TONGIO Laurence	2008	Nancy et Paris-Sud 11			0	- €	Renouvellement avec modifications	Non	Organisation: Les sessions se déroulent sur Strasbourg et Nancy → Sessions 1 et 3 à Strasbourg et session 2 à Nancy Universités partenaires: Paris ne participe plus MECC: La validation du DIU ne sera possible que si les étudiants ont la moyenne à l'examen écrit sur l'ensemble des 3 questions rédactionnelles et la moyenne au mémoire, cf. nouvelle maquette.
Arthroscopie	DIU	MDP3U	31	3		CLAVERT Philippe	1995	Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris-Bichat, Paris-Ouest, Rennes, Toulouse, Tours			8	2 095,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Auriculothérapie	DIU	MEQ7U	401	3		SALVAT Éric	2015	Paris 11 (Kremlin Bicêtre)	Paris 11		9	4 392,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Bases conceptuelles des psychothérapies analytiques	DU	MDK3U	31	3		BERTSCHY Gilles	2000				21	9 840,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Bases théoriques des traitements anti-infectieux	DU	MDLWU	320	3		HANSMANN Yves	2003	Néant			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Biologie appliquée à la procréation	DIU	MDP4U	31	3		TELETIN Marius	1988	Besançon, Nancy et Reims			2	640,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Biologie clinique thérapeutique en stérilité	DU	MDK4U	31	3		DERUELLE Philippe	1999	Néant			15	3 300,00 €	Renouvellement avec modifications	Non	Responsable: Pr Catherine Rongières MECC: Possibilité de basculer en distanciel à tout moment si nécessaire Modifications des modalités de l'examen écrit: mise en place de QCM à faire en ligne, cf. nouvelle maquette. Présentation des mémoires le même jour. Notation sur l'ensemble.
Biologie médico-légale (DESIU)	DIU	MDT2U	231	3		RAUL Jean-Sébastien	2003	Grenoble, Lille et Marseille			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Biostatistique : des statistiques fréquentistes aux statistiques bayésiennes	DU	MDLJU	231	2		SAULEAU Erik-André	2014	Néant			8	4 500,00 €	Renouvellement avec modifications	Non	MECC: suppression des rapports d'analyse à fournir entre chaque TD. Les MECC ne reposeraient plus que sur la présence à chaque session et le rapport d'analyse final. Cf. nouvelle maquette.
Biothérapies ciblées maladies inflammatoires auto-immunologiques	DIU	MDRYU	212	3		SIBILIA Jean	2012	Paris Sud, Lille 2, Toulouse, Montpellier, Lyon 1.		CRI – Club Rhumatismes et Inflammation	1	750,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Chirurgie oncologique digestive	DIU	MEQ6U	401	3		PESSAUX Patrick	2014	Néant			20	- €	Renouvellement avec modifications	Non	Co-responsable: Dr Emanuele FELLI
Chirurgie de la main	DIU	MDP9U	31	3		LIVERNEAUX Philippe	1999	Besançon, Lille, Paris V et Paris VI			13	4 810,00 €	Renouvellement avec modifications	Non	Universités partenaires: le DIU de chirurgie de la main devient national
Chirurgie de l'épaule et du coude	DIU	MDT5U	320	3		CLAVERT Philippe	2005	Créteil, Marseille et Rouen			16	5 160,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Chirurgie digestive robotique	DIU	MEQ5U	401	3		PESSAUX Patrick	2014	Nancy et Montpellier			5	- €	Renouvellement avec modifications	Non	Co-responsable: Dr Emanuele FELLI
Chirurgie du pied et de la cheville	DIU	MDQDU	31	3		BONNOMET François	2001	Amiens, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris et Toulouse			2	478,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Chirurgie du rachis	DIU	MDQNU	41	3		STEIB Jean-Paul	2004	Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice, Paris XIII, Rennes, Lille			2	620,00 €	Renouvellement avec modifications	Non	Responsable: Pr Yann-Philippe CHARLES Universités partenaires: Université de Tours et Paris Sorbonne Université ce qui a modifié les membres du conseil scientifique et l'équipe pédagogique Volume horaire global suite à la modification du programme de formation: passage de 180 h. (140 h. d'enseignement théorique + 40 h. de stage) à 160 h (120 h. d'enseignement théorique + 40 h. de stage). MECC: Modification dans les modalités de contrôle des connaissances: les 3 questions rédactionnelles sont remplacées par 3 dossiers progressifs sur SIDES
Chirurgie gynécologique	DIU	MDP7U	31	3		BALDAUF Jean-Jacques	2004	Besançon, Dijon, Nancy et Reims			13	600,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Chirurgie hépato-bilio-pancréatique et transplantation hépatique	DIU	MEQ4U	401	3		PESSAUX Patrick	2014	Montpellier-Nîmes et Reims			4	1 400,00 €	Renouvellement avec modifications	Non	Co-responsable: Dr Emanuele FELLI
Chirurgie laparoscopique	DU	MDK5U	31	3		MARESCAUX Jacques	2002	Néant			49	8 232,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Chirurgie laparoscopique pédiatrique	DIU	MEQ2U	212	3		BECMEUR François	2012	Nice, Paris Diderot Paris 7	Paris Diderot / Paris 7		4	3 300,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Chirurgie plastique reconstructive esthétique délocalisée à Hanoi	DIU	MEQ8U	401	3		BRUANT-RODIER Catherine	2015	Hanoi (Vietnam), Bordeaux, Lille, Marseille	Hanoi	Hôpital Percy – Clamart Fédération France-Vietnam de Chirurgie Plastique, Reconstructive et Esthétique et de Médecine Esthétique (FFVCP) Groupe Sebbin (SAS)	0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Cornée	DIU	MEQ1U	212	3		BOURCIER Tristan	2012	Paris 6, Lyon 1		Sites Internet: Syndicat National des Ophtalmologistes de France, COUF, Ophtalmo-tv	13	7 100,00 €	Renouvellement avec modifications	Non	Capacité: 15 places au lieu de 12 MECC: Plus d'examen écrit - Oral renforcé avec une question de cours et un cas clinique.
Diabète en pratique	DU	MDLGU	231	3		JEANDIDIER Nathalie	1998	Néant			31	7 920,00 €	Renouvellement avec modifications	Non	Modalités d'enseignement: cours entièrement en distanciel
Dialyse péritonéale	DIU	MEW1U	210	3		ZALOSZYC Ariane	2010	Caen, Paris VII et Reims			4	2 600,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Echocardiographie du Nord-Est	DIU	MDPCU	31	3		ROUL Gérald	2003	Besançon, Dijon, Nancy, Nantes, Paris, Montpellier et Toulouse			7	1 310,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Echographie chirurgicale digestive	DU	MEP1U	401	3		PERRETTA Silvana	2017	Néant			7	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Echographie en gynécologie et obstétrique	DIU	MDPGU	31	3		SANANES Nicolas	1997	Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nantes (+Brest), Université de Paris, Paris Sorbonne, Toulouse, Tours - Papeete.			72	17 938,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Echographie et techniques ultrasonores: Echographie d'acquisition	DIU	MDRUU	211	3		VEILLON Francis	2011	Toutes les facultés françaises			5	1 910,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Echographie et techniques ultrasonores: Echographie de spécialité	DIU	MDRSU	211	3		VEILLON Francis	2011	Toutes les facultés françaises			26	7 258,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Echographie et techniques ultrasonores: Echographie générale	DIU	MDRTU	211	3		VEILLON Francis	2011	Toutes les facultés françaises			20	7 640,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	



Endoscopie chirurgicale interventionnelle	DU	MDM6U	320	3	PERRETTA Silvana	2007	Toutes les facultés françaises	Paris 11		27	- €	Renouvellement avec modifications	Hausse de tarif ≥ 15%	Formation Initiale - internes : 1000 € (850 € précédemment) Inscriptions limitées à 5 internes Formation Initiale - CCA : 2600 € (2250 € précédemment) Inscriptions limitées à 5 CCA Formation Continue – Prise en charge individuelle : 3300 € (2900 € précédemment) Formation Continue – Prise en charge employeur : 4300 € (3900 € précédemment)
Endoscopie digestive interventionnelle	DU	MDPHU	320	3	DUCLOS Bernard	2014	Néant			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Etudes approfondies polyarthrites et maladies systémiques	DIU	MDQLU	51	3	SIBILIA Jean	2005	Lille II, Paris Sud et Montpellier			3	2 250,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Expertise en accidents médicaux	DU	MDPKU	41	3	RAUL Jean-Sébastien	2004	Néant			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Formation assistants recherche clinique et des techniciens d'études cliniques (FARC)	DIU	MDT9U	320	2	MONASSIER Laurent	2007	Nancy, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Paris-Lariboisière et Paris-St Antoine			10	4 292,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Formation investigateurs essais cliniques médicaments (FIEC)	DIU	MDPMU	31	3	MONASSIER Laurent	1990	Nancy, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Paris-Lariboisière et Paris-St Antoine			22	11 940,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Gynécologie médicale	DU	MDKKU	31	3	AKLADIOS Cherif	2002	Néant			22	1 750,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Imagerie de la tête et du cou	DIU	MDRKU	81	3	VEILLON Francis	2008	Lille, Marseille, Paris V et Paris VI			4	1 160,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Imagerie mammaire	DU	MDPUU	31	3	VEILLON Francis	1996				0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Imagerie néphro-urologique, morphologique, fonctionnelle et interventionnelle	DIU	MDPVU	71	3	ROY Catherine	2007	Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Paris V, Toulouse, Tours			1	650,00 €	Formation non ouverte en 2021/2022	Non	
Infection par le Virus de l'Immunodéficience humaine	DIU	MDRHU	31	3	HANSMANN Yves	1997	Besançon, Dijon, Nancy et Reims			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Maladie de sein	DU	MDK7U	71	3	MATHELIN Carole	2008	Néant			10	5 000,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Médecine de la diversité	DU	MDM3U	320	3	MAHE Antoine	2019	Néant			47	36 950,00 €	Renouvellement avec modifications	Baisse de tarif	Formation Initiale : 500€ (au lieu de 600€) Formation Continue : 700€ (au lieu de 850€)
Médecine de rééducation	DIU	MDQPU	31	3	ISNER-HOROBETI Marie-Eve	2003	Dijon, Nancy, Besançon et Reims			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Médecine et réanimation néonatales	DIU	MDQ1U	31	3	KUHN Pierre	1998	Dijon, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy et Reims			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Médecine et traumatologie du sport	DIU	MDREU	31	3	CLAVERT Philippe	2001	Dijon, Nancy et Reims			21	3 579,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Médecine fœtale	DIU	MDPYU	31	3	SANANES Nicolas	2004	Besançon, Dijon, Nancy et Reims			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Mémoire Médecine manuelle et ostéopathie parcours Musculosquelettique et orthopédie	DIU	MEQAU	320	3	ISNER-HOROBETI Marie-Eve	1996	Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Paris VI, Paris Bobigny, Reims, Rennes, Rouen, St Etienne, Toulouse et Tours			16	12 000,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Médecine subaquatique et hyperbare	DIU	MDQOU	31	3	CASTELAIN Vincent	1991	Aix-Marseille, Angers, Besançon, Bordeaux, Brest, Lille, Nancy, Paris V et Toulouse			2	340,00 €	Renouvellement avec modifications	Non	Min candidats pour ouverture : condition sine qua non qu'au moins 3 étudiants soient inscrits à la Faculté de Médecine de Strasbourg (inscriptions pour Strasbourg et Nancy)
Mémoire normale et pathologie de la mémoire	DIU	MDQ3U	31	3	BLANC Frédéric	2003	Nancy, Reims			4	1 370,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Microchirurgie : formation sur modèle animal vivant	DU	MDM5U	320	3	FACCA Sybille	1995	Néant			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Microchirurgie : formation sur simulateurs	DU	MDM4U	320	3	FACCA Sybille	1995	Néant			17	13 770,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Neuro-oncologie	DIU	MDQAU	61	3	BLANC Frédéric	2018	UPMC Paris 6, Lyon 1	UPMC Paris 6		0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Oncobiologie théorique et pratique	DU	MDLOU	401	3	ENTZ-WERLE Natacha	2015	Néant	Institut régional du Cancer d'Alsace constitué de la réunion des services cancérologiques des HUS et du Centre Paul Strauss		0	- €	Renouvellement avec modifications	Baisse de tarif	Tarifs: Formation Initiale : 250€ (au lieu de 500€) Formation Continue : 500€ (au lieu de 1000€) Réinscription: 80 € NOUVEAU TARIF à créer Organisation de l'enseignement: Enseignement en distanciel avec cours synchrones par visio Actualisation des intervenants
Oncologie pulmonaire	DIU	MDQBU	31	3	MASCAUX Céline	1999	Lyon, Marseille, Montpellier			5	1 487,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Oncologie-urologie	DIU	MDRLU	81	3	SAINT Fabien	2008	Amiens, Lille, Reims, St Etienne et Strasbourg	Amiens		4	900,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Ophthalmopédiatrie et strabologie	DIU	MDT4U	401	3	SPEEG-SCHATZ Claude	2005	Marseille et Paris Necker			0	- €	Formation non ouverte en 2021/2022	Non	
Pathologie tropicale et médecine des voyages	DU	MEP2U	320	3	HANSMANN Yves	1995	Néant			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Pédagogie en sciences de la santé - parcours pédagogie appliquée à la simulation	DU	MDT6U	321	3	PELACCIA Thierry	2003	Néant			4	2 828,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Pédagogie en sciences de la santé - parcours pédagogie générale	DU	MDT6U	320	3	PELACCIA Thierry	2003	Néant			20	14 140,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Pelvipérinéologie	DIU	MDQHU	71	3	ROHR Serge José	2007	Nancy, Poitiers et Faculté de Médecine St Quentin (Yvelines)			3	1 250,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Phlébologie chirurgicale	DIU	MDLTU	401	3	CHAKFE Nabil	2017	Lyon, Marseille, Toulouse			2	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Physiopathologie de l'exercice et explorations fonctionnelles de l'effort	DIU	MDQFU	31	3	LONSDORFER Evelyne	1997	Montpellier, Paris VII et XIII			8	5 856,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Podologie médicale	DIU	MDQ9U	61	3	SIBILIA Jean	2006	Besançon, Dijon, Nancy et Reims			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - Médicale	DIU	MDPRU	41	3	ROUL Gérard	2002	Lyon, Nancy, Nantes, Paris V, VI, VII et Versailles			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Prise en charge de l'insuffisance cardiaque - Paramédicale	DIU	MDPRU	42	3	ROUL Gérard	2002	Lyon, Nancy, Nantes, Paris V, VI, VII et Versailles			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Psychiatrie générale	DU	MDKXU	31	3	VIDAILHET Pierre	2000	Néant			9	11 370,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Psychiatrie médico légale connaître et savoir pratiquer les expertises psychiatriques et psychologiques	DIU	MEQBU	320	3	VIDAILHET Pierre	2011	Néant			10	7 000,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Radiologie interventionnelle cancérologique	DIU	MDQOU	71	3	GANGI Afshin					0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Radiologie oto-neuro-ophtalmologique	DIU	MDQQU	31	3	KREMER Stéphane	1979	Besançon, Dijon, Nancy et Reims			13	5 447,00 €	Suppression définitive	Non	
Rein et maladies systémiques (EAD)	DIU	MDQTU	71	3	MOULIN Bruno	2007	Bordeaux, Paris V et Reims			0	- €	Renouvellement avec modifications	Non	Droits spécifiques: création d'un nouveau tarif "Formation continue" de 600€ Organisation de la formation: changement de plateforme numérique d'apprentissage (CUEN) Modalités d'enseignement: Webinar interactif en plus de l'enseignement E-learning Universités partenaires: collaborations en cours de validation
Rhumatologie interventionnelle	DU	MDL11	71	3	SIBILIA Jean					0	- €	Renouvellement sans modifications	Non	
Rythmologie et stimulation cardiaque	DIU	MDQRU	51	3	JESSEL-MOREL Laurence	2005	Dijon, Nancy et Reims			6	1 464,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Santé de l'enfant	DIU	MDQWU	31	3	LAUGEL Vincent	1995	Besançon et Nancy			11	3 355,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Sommeil et sa pathologie	DIU	MDRIU	31	3	BOURGIN Patrice	2003	Angers, Aix-Marseille 2, Bordeaux, Brest, Grenoble, Limoges, Lyon, Lille, Montpellier, Nancy, Nantes, Nice, Paris VI, VII, II, Poitiers, Rouen, Toulouse et Tours			24	13 029,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	
Tabacologie et aide au sevrage tabagique	DIU	MDR7U	31	3	MASCAUX Céline	1995	Nancy et Reims			7	2 000,00 €	Renouvellement sans modifications	Non	

Techniques de robotiques appliquées à la microchirurgie	DIU	MDRWU	211	3	LIVERNEAUX Philippe	2011	Paris Descartes			0	- €	Supression définitive	Non
Toxicologie médicale	DIU	MDR9U	41	3	SAUDER Philippe	1999	Angers, Bordeaux, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Reims, Rennes, Rouen et Toulouse			14	2 420,00 €	Renouvellement sans modifications	Non
Traitement anti-infectieux	DU	MDLVU	320	3	HANSMANN Yves	1995	Néant			13	4 190,00 €	Renouvellement sans modifications	Non
Transfusion sanguine et médecine du don	DIU	MDRAU	31	3	GARNACHE OTTOU Francine	2002	Besançon, Dijon, Lille, Nancy et Reims	Besançon		0	- €	Renouvellement sans modifications	Non
Transplantation d'organe	DIU	MDRDU	31	3	WOLF Philippe	2001	Lyon, Paris, Tours			2	526,00 €	Supression définitive	Non
Urgences traumatologiques	DIU	MDRGU	41	3	ADAM Philippe	2004	Besançon, Paris XI, XIII et Rennes			11	3 230,00 €	Renouvellement sans modifications	Non
Vertiges et rééducation vestibulaire	DIU	MDQSU	41	3	CHARPIOT Anne	2004	Limoges, Paris VI, VII et Reims			0	- €	Renouvellement sans modifications	Non

**RENOUVELLEMENT DE DU/DIU** (non géré par le SFC) SANS modification  AVEC modificationComposante : **Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé de Strasbourg**Dénomination du DIU : **Addictions, Psychiatrie, VIH et Hépatites Virales**Date d'approbation par le Conseil de composante : **2008**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

1. Depuis plusieurs années, les sessions d'enseignement du DIU se déroulaient exclusivement à Strasbourg. A compter de l'année 2021, nous souhaitons que les sessions se déroulent sur Strasbourg et Nancy. Ainsi, Strasbourg assurera l'enseignement des sessions 1 et 3 (novembre-décembre pour la session 1 et mai pour la session 3) et Nancy assurera la deuxième session en mars.
2. Le DIU se déroulera en collaboration avec la faculté de Nancy, Paris ne participant plus depuis plusieurs années à l'enseignement. Il n'y a par ailleurs aucun inscrit à ce DIU à l'université de Paris Sud depuis plusieurs années.
3. Concernant l'obtention du diplôme du DIU, les maquettes de Nancy et Strasbourg n'étaient pas en adéquation. Ainsi, la validation du DIU ne sera possible que si les étudiants ont la moyenne à l'examen écrit sur l'ensemble des 3 questions rédactionnelles et la moyenne au mémoire (moyenne sur l'écrit+ présentation orale).

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

**L'université de Strasbourg est porteuse du DIU.**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

**Aucune convention n'a été élaborée à ce jour avec Nancy.**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

**6 étudiants inscrits à Strasbourg en plus des étudiants inscrits à Nancy.**

Indiquer si le DIU est adossé à une Licence ou un Master ? **NON**

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

**1. Bilan de l'année écoulée****Le DIU ne s'est pas déroulé durant l'année 2020-2021**

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue			

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser :

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

## 2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	4	1800
Formation Continue	2	1500
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser

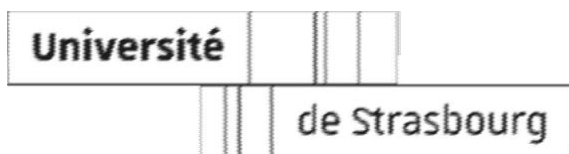
### 3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



# Maquette

**Ouverture du**

**DIU ADDICTIONS, PSYCHIATRIE, VIH ET HEPATITES VIRALES**

pour **2021/2022**

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante  
à la DES : [des-appui@unistra.fr](mailto:des-appui@unistra.fr), à Mme Bergmann ([pascale.bergmann@unistra.fr](mailto:pascale.bergmann@unistra.fr)), au Service de formation continue, le  
cas échéant : [dominique.schlaefli@unistra.fr](mailto:dominique.schlaefli@unistra.fr)

## I. Nature de la demande

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification de formation

Date d'approbation par le Conseil de composante :

## II. Exposé des **motifs** de la création / modification

Acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives aux addictions et à leurs interactions avec la psychiatrie, l'infectiologie et la gynécologie-obstétrique dans le cadre d'un enseignement spécialisé. La formation théorique est réalisée sur la base d'exposés classiques accompagnés de références bibliographiques et/ou de documents photocopiés et/ou de supports informatiques ainsi que d'ateliers pratiques.

Organisation de l'enseignement :

En accord avec Nancy, il est souhaité pour 2021-2022 de réaliser l'enseignement (3 sessions de 3,5 à 4 jours) de la première et troisième session à Strasbourg et de la session intermédiaire à Nancy. Les examens se dérouleront de façon commune à Strasbourg. Le programme et les enseignants est celui qui suit. L'Université de Strasbourg est l'université fondatrice du diplôme et le service d'addictologie ainsi que le SELVHA (Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales) sont les équipes porteuses et référentes de la thématique en France.

## III. Composante de rattachement :

**A. Composantes ou services associés:**

**B. Universités partenaires**

Université de Nancy

**C. Autres partenariats**

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg



Prénom, Nom : Laurence LALANNE

Grade : Professeur des Universités- Praticien Hospitalier ; cheffe du service d'addictologie des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

CNU : 49.3

Adresse : Service d'Addictologie – Hôpital Civil – 67091 STRASBOURG Cedex

Téléphone : 03 88 11 64 25

Email : [laurence.lalanne@chru-strasbourg.fr](mailto:laurence.lalanne@chru-strasbourg.fr)

Secrétariat : [barbara.lehn@chru-strasbourg.fr](mailto:barbara.lehn@chru-strasbourg.fr)

Coordination d'enseignement à Strasbourg:

Pre LALANNE Laurence

Service d'Addictologie – Hôpital Civil – 1 place de l'Hôpital –67091 STRASBOURG CEDEX

[Laurence.lalanne@chru-strasbourg.fr](mailto:Laurence.lalanne@chru-strasbourg.fr)

## V. Conditions d'admission et public concerné

### A. Mode de recrutement/sélection

- Les médecins titulaires d'un doctorat d'état en médecine, les infirmières, les psychologues, les assistantes sociales, les sages-femmes, les éducateurs spécialisés et toute personne amenée à être impliquée dans la prise en charge régulière de patients concernés par cette problématique.
- Les internes de spécialités ou de médecine générale, les DFMS(A) et les étudiants en psychologie.

Admission de plein droit du public cité ci-dessus. Autorisation obligatoire de l'enseignant responsable.

### B. Effectifs prévisionnels

*Effectif minimal d'ouverture de la formation : 6 pour Strasbourg*

*Capacité d'accueil maximale : 18 étudiants*

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

- Obligation d'assiduité aux cours.
- Epreuve écrite d'une durée de 3h sur les trois modules (note/60).
- Présentation d'un mémoire dont le sujet doit être validé par le responsable de l'enseignement (note/60).
- L'admission est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux épreuves écrites et au mémoire.
- Le jury est composé d'au moins trois enseignants participant au DIU dont au moins un est membre du comité d'organisation.

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
BISCH Michael	PH Nancy	/	Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé de Nancy		Soins addictologiques en psychiatrie
DOFFOEL Michel	PU-PH émérite Strasbourg	52.01	Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé de Strasbourg		Hépatites virales
LALANNE Laurence	PU-PH Strasbourg	49.3	Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé de Strasbourg		Addictions : psychopathologie
PAILLE François	PH-PH Nancy	48.08	Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé de Nancy		Concepts en addictologie et perspectives thérapeutiques

### B. Professionnel

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
CHAFFRAIX Frédéric, responsable du SELVHA	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h30 1h	Le dépistage : état des lieux et modalités de dépistage (classique, TROD, FibroScan...) Programme FibroScan/CSAPA Association d'usagers : SOS Hépatites
D'USSEL Louis-Marie, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Addictions comportementales
DE HERBAY Alexandra, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h	Psychiatrie : organisation des soins psychiatriques/secteur psychiatriques/législation
DOFFOEL Michel, PU-PH CHAFFRAIX Frédéric, responsable du SELVHA	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h30	Hépatites virales : généralités et actualités. Présentation SELVHA
DUCOURNAU Nicolas, coordinateur de la SCMR	Association Ithaque	2h	Salle de Consommation à Moindre Risque
ERNWEIN Florence, IDE	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	3h	ETP et hépatites Fibroscan en pratique
GAUGLER Elise, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h30	Traitement addictolytique
GRAFFI Jonathan,	Hôpitaux Universitaires de	1h	Hypnose et tabacologie

psychologue	Strasbourg		
GRETH Philippe, PH	Centre Hospitalier de Mulhouse	2h30	Législation et addictions
HERDT Catherine, Cadre de Santé	Espace Ressources en ETP Grand Est	1h30	ETP et addictions
HOMMEL Christophe, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h30	Addiction aux polémiques anti-vaccinales. Et si on arrêtait la vaccination en France
HUMBERT Sophie	Association Ithaque	1h30	Unité Mobile de Dépistage et de RDD en Alsace Nord
LANG Anaïs, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Périnatalité : psychiatrie et addictions
MENGIN Amaury, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Troubles anxieux et trouble de la personnalité : clinique et traitements
RASINA Madalina, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Substances psycho-actives et grossesse/allaitement
ROYER Thierry, PH	EPSAN Brumath	1h	Psychiatrie et conduites à risques
RUCH Yvon, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Infection par le VIH : généralités cliniques et traitements
TRIPON Simona, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	La NASH

S.  
T.  
U.  
V.

Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux pour que l'étudiant puisse s'en prévaloir.

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	TD	TP	Temps étudiant	Total (HETD)
					<b>Total</b>					

CM = cours magistraux  
CI = cours intégrés  
TD = travaux dirigés  
TP = travaux pratiques  
TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère:

Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée:

## VIII. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations:**
- **Évaluation des enseignements:**
- **Conseil de perfectionnement:**
- **Autres dispositifs, le cas échéant:**

## IX. Budget prévisionnel

Pour les diplômés d'université, il est attendu chaque année de retourner à la DES, début avril, un bilan du fonctionnement, en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires, de la formation. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

### B. Paramétrage des droits d'inscription

#### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE () OU MASTER ()

#### 2. Droits spécifiques

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC...)

CAS ÉVENTUELS D'EXONÉRATION :



**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022**\_

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification X AVEC modification

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DU : **Biologie clinique thérapeutique en stérilité**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 1999

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs  
(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :

Modifications des modalités de l'examen écrit. Passage de l'examen écrit et oral avec présentation de mémoire

Mis en place de QCM à faire en ligne pour l'examen écrit. Exploration plus vaste des connaissances, Facilité de correction avec résultats quasi immédiat.

Présentation des mémoires le même jour

Notation sur l'ensemble.

Permet un déplacement unique pour les étudiants en particulier ceux qui habitent loin voire à l'étranger.

Possibilité de basculer en distanciel à tout moment si nécessaire.

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Néant
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :  
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<b>12</b>		
Formation Continue	<b>3</b>		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>3 300,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>660,00 €</b>	Autres recettes*	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			<b>2 640,00 €</b>

\*A préciser :

<p>Commentaire du résultat :</p>
----------------------------------

<p>Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :</p>
---

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	12	
Formation Continue	3	
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Diplôme complet	550,00€	MDK4U1 31
Mémoire	170,00€	MDK4U2 31
Tarif Interne	,00€	MDV1U1 31

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON



Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



**Modification du**

**DU de Biologie, Clinique et Thérapeutique en Infertilité**

**pour 2021/2022**

*Note : un intitulé clair et bref, à l'intention d'un public non informé, est souhaité. Il apparaîtra tel quel sur le parchemin officiel du diplôme*

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante à la DES : [des-appui@unistra.fr](mailto:des-appui@unistra.fr), à Mme Bergmann ([pascale.bergmann@unistra.fr](mailto:pascale.bergmann@unistra.fr)), au Service de formation continue, le cas échéant : [dominique.schlaefli@unistra.fr](mailto:dominique.schlaefli@unistra.fr)

## I. Nature de la demande

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification de formation

*Cocher ce qui convient*

Date d'approbation par le Conseil de composante :

## II. Exposé des **motifs** de la création / modification

Consignes : Ce formulaire est utilisé pour les créations de formation et pour leur modification. Cette rubrique est l'argumentaire principal de la demande, à l'intention des élus des conseils de composante et centraux. Elle doit donc être renseignée de façon adaptée à la nature de la demande, avec soin, clarté et brièveté.

*Pour une création, il s'agit de corriger ou confirmer, développer si nécessaire, les éléments apportés dans le cadre de la lettre d'intention. Pour mémoire :*

- *Une description des objectifs en termes de compétences de la formation. L'intérêt de la formation par rapport à l'environnement national, scientifique, sociétal, professionnel, et/ou international doit être expliqué, notamment par des données étayées. Il s'agit d'expliquer la nécessité pour l'Université de Strasbourg de dispenser cette formation.*
- *Des éléments de repérage précis pour l'insertion professionnelle des diplômés, ou les options qui sont offertes aux diplômés souhaitant poursuivre leurs études à l'université une fois le diplôme acquis. Lorsque le public est déjà en emploi, il s'agit d'indiquer les métiers types qui constituent le bassin de recrutement de la formation, et pour lesquels elle constitue une plus-value, voire un outil d'évolution de responsabilité ou de carrière. Il s'agit d'apporter des éléments concrets de lien avec l'environnement professionnel et de formation, ainsi que de chiffrer le besoin de professionnels formés sur le marché du travail cible, notamment transfrontalier, et pour les poursuites d'études, les effectifs qui peuvent être accueillis au sein des formations visées. Même dans une démarche expérimentale, il s'agit de démontrer la réalité du besoin que vise à satisfaire la formation, les opportunités qui s'offriront au diplômé, ainsi que des éléments de perspectives pour la formation.*
  - Pour l'insertion professionnelle : se référer à la **nomenclature/ code ROME**. Détailler les secteurs d'activités concernés et le type d'entreprise (privée, publique...) : <https://www.pole-emploi.fr/candidat/le-code-rome-et-les-fiches-metiers-@/article.jspz?id=60702>
  - Pour les poursuites d'études visées : détailler les **cursus** vers lesquels la formation mène, notamment au sein de l'université de Strasbourg : [https://www.unistra.fr/index.php?id=etudes&utm\\_source=unistra\\_fr&utm\\_medium=unistra\\_fr\\_homepage](https://www.unistra.fr/index.php?id=etudes&utm_source=unistra_fr&utm_medium=unistra_fr_homepage)
- *Une explication de la cohérence, de la complémentarité de la formation dans l'offre de la discipline concernée à l'université, dans l'offre de la composante ou d'autres composantes. Il s'agit d'apprécier dans quelle mesure la formation se fonde sur des compétences apportées par des formations en amont et/ ou nourrit des compétences requises par des formations en aval. Il s'agit aussi, dans un effort d'efficience dans l'utilisation des moyens de l'université et de cohérence des contenus, d'expliquer si et dans quelle mesure la formation mutualise ses enseignements avec d'autres formations de l'université, qu'elle s'appuie sur elles ou qu'elle leur apporte des contenus.*
- *L'appui sur les organismes de recherche de l'université ou liés à l'université, afin de démontrer l'appui de la formation sur la recherche.*
- *Une explication de la stratégie de formation de la composante au vu de la création de cette formation et par rapport à l'offre existante.*

- Quant aux formations analogues ailleurs dans le bassin régional, national et transfrontalier, et spécificité du projet, il est attendu un panorama de l'environnement, éventuellement de la concurrence, proche ou lointaine de la formation, afin d'apprécier dans quelle mesure la formation répond à un manque ou positionne l'université sur un marché déjà rempli, du point de vue des objectifs en termes de compétences. Il s'agit, par ailleurs, lorsque sont identifiées des formations voisines, d'identifier les synergies, immédiates ou en perspective, dont la formation pourrait profiter (logique de réseaux, couverture nationale, ressources scientifiques, échanges et mobilités, etc.)

*Pour une modification de formation, il s'agit,*

- après avoir rappelé les objectifs, en termes de compétences et d'objectifs professionnels,
- De détailler les raisons qui ont mené à la modification des contenus ou de la démarche pédagogique mise en œuvre dans cette formation, par exemple en lien avec une démarche expérimentale, une approche programme, et/ou le dispositif de contrôle qualité de la formation,
- De résumer les mesures mises en œuvre.

### III. Composante de rattachement :

#### A. Composantes ou services associés:

#### B. Universités partenaires

Les énumérer ici. Si le diplôme est construit en partenariat avec une ou des universités, préciser quelle université est porteuse du diplôme. Merci de joindre la convention ou le projet de convention au dossier.

*Note : il s'agit ici de distinguer la coopération stable, voire fondatrice, et si possible institutionnalisée par une convention ou un projet de conventionnement, de la coopération ponctuelle.*

#### C. Autres partenariats

Décrire les autres partenaires, privés ou publics (notamment les lycées), et les modalités du partenariat en particulier dans le cas où l'organisation du diplôme est déléguée à un organisme de formation (FC le plus souvent). Dans ce cas, l'organisme doit être clairement identifié :

- Raison sociale, adresse, responsable
- Résumé des modalités de partenariat
- Renvoyer à une convention, obligatoire, en annexe à la maquette – note : la DES propose des modèles et un accompagnement à l'établissement des accords pédagogiques avec des partenaires français, la Direction des relations internationales avec des partenaires internationaux.

### IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

Catherine RONGIERES Prof Conv Univ Strasbourg

Gynécologie Obstétrique

CMCO 19 rue Louis Pasteur 67300 Schiltigheim

03 69 55 34 56/ 06 60 16 61 11

[catherine.rongieres@chru-strasbourg.fr](mailto:catherine.rongieres@chru-strasbourg.fr) / [crongieres@unistra.fr](mailto:crongieres@unistra.fr) / [crongieres@gmail.com](mailto:crongieres@gmail.com)

Email

*(Note : il est souhaité que la formation soit portée par un personnel enseignant rattaché à titre principal et stable à l'université)*

### V. Conditions d'admission et public concerné

#### A. Mode de recrutement/ sélection

Rappel : la sélection est possible à l'entrée en DUT, en M1, dans le cadre des diplômes d'établissement et/ou d'école.

*Note : il s'agit d'indiquer les filières et niveaux de formation constituant le bassin de recrutement de la formation. Détailler pour le 1<sup>er</sup> cycle les attendus et les éléments pris en compte pour l'examen des dossiers, et pour le 2<sup>d</sup> cycle, les prérequis, modalités d'admission et calendrier des admissions. Une attention particulière*

doit y être apportée en cas de formation en partenariat : les deux parties doivent s'accorder sur les modalités et le profil de recrutement. Ces éléments sont attendus dès octobre précédent la rentrée universitaire concernée.

## B. Effectifs prévisionnels

Note : il s'agit d'indiquer, au vu des ressources dont dispose la formation, l'effectif minimal d'ouverture de la formation et sa capacité d'accueil maximale.

Veillez notamment aux considérations de constance des coûts : **toute création doit être accompagnée d'une suppression de volume équivalent, ou d'un financement spécifique sur ressources propres, en précisant l'origine.** Cf. rubriques X et XI.

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

Modification de l'épreuve écrite :

Antérieurement

5 questions sur 2 heures.

A partir de maintenant

Evaluation des étudiants par une épreuve écrite par QCM permettant de balayer tout l'enseignement sur 2 heures (70

QCM)

Présentation d'un mémoire à l'oral qui aura été préalablement adressé aux membres du jury sur une dizaine de minutes avec 5 minutes de question. La présentation du mémoire sous forme d'article est à privilégier.

Tout cela aura lieu le même jour permettant si cela se fait en présentiel de ne déplacer les étudiants qui habitent loin, qu'une seule fois. De plus, peut-être basculer en Distenciel si nécessaire

La note finale prendra en compte les résultats de l'épreuve écrite et la présentation du mémoire (choix du sujet, qualité du travail de mémoire, présentation et réponses aux questions)

*Préciser les modalités d'examen des étudiants, en prêtant attention à préciser, en fonction du cadre juridique du diplôme concerné :*

- *Le régime d'évaluation : évaluation continue intégrale OU contrôle terminal, mêlé de contrôle continue*
- *La nature des épreuves (écrit, oral, autre), y compris, le cas échéant, la présentation d'un mémoire, l'évaluation d'un stage*
- *Les coefficients*
- *Les conditions de réussite au diplôme, en particulier les règles éventuelles de compensation, et le calcul du résultat du diplôme*
- *La composition du jury*

*N'hésitez pas à vous aider de la structure du diplôme pour les présenter en tableau.*

*Pour les Licences et Masters, veiller à respecter les Règles générales des modalités d'évaluation des étudiants, ainsi que les règles de la composante.*

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
MARK Manuel	PUPH		HUS	3.15	Spermatogénèse, fécondation et implantation
MALOISEL Frédéric	PUPH		HUS	0.45	Après cancer et fertilité
MOUTOU Cécile	MCUPH		HUS	1	DPI
RONGIERES Catherine	PH Prof Conv		HUS	24	Loi de bioéthique agonistes antagonistes, cycle menstruel et folliculogénèse ventre chirurgical . Questions éthiques en AMP
SANANES Nicolas	PUPH		HUS	2	Réduction embryonnaire. Base de l'échographie
SAUSSINE Christian	PUPH		HUS	2	Prise en charge masculine azoospermie
TELETIN Marius	MCUPH		HUS	3	Explorations fonctionnelles du sperme CAT Azoospermie
Supprimer les lignes inutiles					

## B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
BAHOUGNE Thibaut	HUS	1	Patho endoc et stérilité
BETTAHAR Karima	HUS	1	HSO, Accueil d'embryon
BINDER FOUCARD Florence	HUS	0.45	Epidémiologie de l'infertilité
BONNE Stéphanie	Vacataire HUS	2.30	Phase lutéale, décelnechement et FCR
CHAPPAZ Claire	Privé	1	Hyperprolactinémies
DE MARCILLAC Fanny	HUS	0.3	Transplantation et grossesses
DURAND Jean Baptiste	HUS	2	Techbnique AMP FIV ICSI
FALLER Emilie	HUS	1	Endométriose et Infertilité
FASCIGLIONE Elsa	HUS	2	Hypo hypo et OPK
FORGES Thierry	CH Luxembourg	1	IOP
GALLAND Isabelle	HUS	2	Prise en charge psy
GARBIN Olivier	HUS	1	Fibromes, malfo, polypes
GOSSET Philippe	HUS	1	Epreinte génétique
HOST Aline	HUS	0.45	GEU
KOCH Antoine	HUS	1.30	Complications obstétricales et AMP
KUTNAHORSKI Richard	CH Colmar	1.15	Explorations endoscopiques
LADUREAU-FRITSCH Laetitia	HUS	2	Don de gamètes législation
LAUER ZILLHARDT Julia	HUS	1.15	Génétique et infertilité
LEMLER Daniel	Vacataire HUS	1	Prise en charge psy
MAUGARD Christine	HUS	0.45	Oncofertilité
MIGNOT Pascale	HUS	2	Prise en charge Psy
KOHLER Monique	HUS	5.3	Echographie gynéco + TD
MOREAU François	Privé	1h30	Endocrinologie masculine
MOREAU Laurence	Vacataire HUS	1.15	Gonadotrophines, bilan ovarien
OHL Jeanine	HUS	2	Don d'ovocyte imagerie feminine
PARTISANI Marialuisa	HUS	1	HIV, hépatites en AMP
PIRRELLO Olivier	HUS	2	Préservation de la fertilité, infection et MIV
SCHEIB Christine	HUS	0.45	Devenir de enfants après AMP
SCHMITT Françoise	CH Mulhouse vacataire HUS	1	IIU
SPIZZO Michele	HUS	1	Indication FIV ICSI
VIVIANI Victor	HUS	0.45	Hydosalpinx
WEINGERTNER Anne Sophie	HUS	3	TD échographie et simulation

## C. Enseignements

*Si le diplôme comporte des spécialités, parcours ou options, vous pouvez dupliquer le tableau suivant autant de fois que nécessaire, en indiquant les UE communes/mutualisées aux différents cursus, par le biais d'un code couleur par exemple. Dans tous les cas, faire figurer en bleu les enseignements qui sont mutualisés avec une autre formation, et indiquez qui porte le cours en question.*

*Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet*

d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux pour que l'étudiant puisse s'en prévaloir.

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	TD	TP	Temps étudiant	Total (HETD)
CM = cours magistraux CI = cours intégrés TD = travaux dirigés TP = travaux pratiques TE = travail étudiant hors cours, TD et TP				<b>Total</b>						

**Liste des UE disciplinaires enseignées en langue étrangère:**

**Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser la durée:**

**NB:**

- Un **stage** ne peut être reconnu en formation initiale que dans le cadre d'une année comptant au moins 200h de cours devant les étudiants.
- Pour le **temps de travail étudiant**, garder à l'esprit que 1 ECTS=25 à 30h de travail tout compris pour l'étudiant. Il s'agit donc de calibrer le temps consacré à une question en fonction de son importance dans le diplôme national et au vu des activités proposées (CM, CI, TD, TP). Généralement, on observe les deux types de calcul suivant:



- (Heures de cours magistral x 3) + (heures de cours intégré x 2,5) + (heures de travaux dirigés x 2) + (heures de travaux pratiques x 1) + volume horaire consacré à des travaux supplémentaires étudiants non induits par les activités présentielle (poster, rapports, mémoire, etc.).
- (Heures de cours magistral x 2) + (heures de cours intégré x 2,5) + (heures de travaux dirigés x 3) + (heures de travaux pratiques x 1) + volume horaire consacré à des travaux supplémentaires étudiants non induits par les activités présentielle (poster, rapports, mémoire, etc.)

## VIII. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations:** Questionnaire adressé aux participants
- **Évaluation des enseignements:** Questionnaire à remplir par les participants via Moodle
- **Conseil de perfectionnement:** à mettre en place obligatoirement pour les diplômés nationaux. Pour appui, cf. DES.
- **Autres dispositifs, le cas échéant:**

## IX. Budget prévisionnel

Pour les diplômés d'université, il est attendu chaque année de retourner à la DES, début avril, un bilan du fonctionnement, en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires, de la formation. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel: dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

### B. Paramétrage des droits d'inscription

#### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE () OU MASTER ()

*Cocher ce qui convient en fonction du niveau de recrutement du diplôme*

#### 2. Droits spécifiques

*Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC...)

CAS ÉVENTUELS D'EXONÉRATION :

*En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020-2021**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DU : **Biostatistique - des statistiques fréquentistes aux statistiques bayésiennes**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2014

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs

*(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :*

Allègement des MECC : suppression des rapports d'analyse à fournir entre chaque TD. Les MECC ne reposeraient plus que sur la présence à chaque session et le rapport d'analyse final.

Les étudiants sont des professionnels, la plupart du temps en situation d'exercice, et la production de rapports intermédiaires systématiques est trop lourde, peu formatrice pour certaines sessions dont les apports sont essentiellement théoriques.

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Néant
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?      NON  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :      ensemble      du volume *(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<b>7</b>		
Formation Continue	<b>1</b>		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>4 500,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>900,00 €</b>	Autres recettes*	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>3 600,00 €</b>	

\*A préciser :

Commentaire du résultat :

L'ensemble des enseignements sont assurés par des bi-appartenants ou un praticien hospitalier du CHU.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Les étudiants sont des internes de santé publique, biologie, médecine ou chirurgie en poste qui continuent leur cursus, des MCU-PH en biostatistique, des professionnels en poste de « statisticien » dans des structures publiques (CHU, réseau de périnatalité, INSERM, ...). L'évaluation de la formation devrait se faire essentiellement par le suivi des pratiques professionnelles des anciens étudiants. Une liste de discussion a été créée en 2014 mais reste peu utilisée. Un effort particulier de réactivation de cette liste sera fournie en 2021-2022.

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	8	500
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	812	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	4000
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	8000	Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	1611	Total des recettes	4000
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			2389

\*A préciser : 16h de TD réalisés par 1 AHU et 1 PH des HUS

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE  MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Diplôme complet	500,00€	MDLJU1 231
Mémoire	170,00€	MDLJU2 231
Tarif FC Employeur	1000,00€	MDVLU1 231
Tarif réduit réinscription	200,00€	MDVMU1 231

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



# Diplôme d'université

*Création : Renseigner toutes les rubriques*

*Renouvellements de DU sans modification : Compléter les parties I, XI et XII*

*Renouvellement du DU avec modification : Remplir toutes les rubriques et indiquer en rouge chaque rubrique modifiée et le motif de l'évolution*

## I. Intitulé du diplôme : BIostatistiques « DES STATISTIQUES FREQUENTISTES AUX STATISTIQUES BAYESIENNES »

S'agit-il :

- d'une création
- d'un renouvellement

Date d'approbation par le Conseil de composante : 06/06/2014

## II. Exposé des motifs de la création

Le DU « Des statistiques fréquentistes aux statistiques bayésiennes » correspond à une demande ressentie de la part des enseignants de biostatistique mais aussi exprimée par le public cible, essentiellement celui des médecins ou non médecins, déjà formés aux statistiques de base et ayant à traiter des données issues des sciences de la vie, notamment dans le cadre épidémiologique ou dans celui de la recherche clinique. Il s'agit du premier enseignement en France de biostatistique, orienté essentiellement vers l'inférence bayésienne, dans un contexte de données de santé.

### [Les statistiques, la pensée statistique et l'inférence bayésienne](#)

Dans notre vie quotidienne, l'importance des statistiques est flagrante. Si pour des raisons épistémologiques et philosophiques, ce n'est que relativement récemment que la quantification est apparue et a été acceptée en médecine [Porter T (1995). Trust in number: the pursuit of objectivity in science and public life. Princeton University Press, Princeton.], dans la pratique médicale actuelle, par exemple au travers de l'evidence based medicine, toute prescription est désormais statistiquement étayée par des essais cliniques, des meta-analyses ou des recommandations de bonne pratique émises à dire d'expert mais régulièrement évalués.

Au sein des méthodes utilisées par la statistique et à côté de l'inférence classique, l'inférence bayésienne monte en puissance de manière très impressionnante (croissance exponentielle des articles de recherche clinique mentionnant un mot-clé contenant la racine « bayes » dans le titre ou le résumé sur PubMed). L'origine de la statistique bayésienne remonte au 18<sup>ème</sup> siècle mais cette culture ne pourra pas beaucoup se développer tant l'emprise de la statistique classique et l'omniprésence de Fisher et des Pearson l'étouffera aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Après la seconde guerre mondiale, en parallèle du développement des possibilités informatiques de calcul, des statisticiens comme Good, Lindley ou Savage apporteront des avancées définitives et dans le champ de l'épidémiologie, le rôle de Cornfield sera majeur. Récemment l'autorité de régulation du médicament des Etats Unis (Food and Drug Administration, FDA) a accepté l'utilisation de l'inférence bayésienne dans les essais thérapeutiques.

Dans le domaine de l'épidémiologie et de la recherche clinique, l'inférence bayésienne est très puissante même lorsque la taille des échantillons est faible, est adaptée aux schémas de plus en plus complexes des études épidémiologiques et de recherche clinique et est toujours plus précise que l'inférence classique.



## La pensée statistique

Depuis Moore [Moore D (1998). Statistics among the liberal arts. Journal of the American Statistical Association 93,1253-1259.], on considère la statistique plutôt comme une discipline à part que comme une branche de la mathématique. Les probabilités sont du domaine de la mathématique mais pas la statistique, qui est plutôt une forme de logique appliquée dans une science empirique. On ne peut donc pas exporter des modèles de pensée mathématique vers la statistique. Contrairement au raisonnement mathématique, les statistiques reposent sur la collecte de données et sont typiquement ancrées dans un contexte donné. Le modèle peut-être le plus abouti schématisant la pensée scientifique est celui de Wild et Pfannkuch [Wild C, Pfannkuch M (1999). Statistical thinking in empirical enquiry (with discussion). International Statistical Review 67, 223-265.]. La pensée statistique y trouve ses fondements de cinq éléments : reconnaissance du besoin de disposer de données, « transnumération » (modifier les données pour en trouver le sens), prise en considération de la variabilité (caractéristique essentielle des données de santé), raisonnement à l'aide de modèles, simplifications de la réalité et enfin, prise en compte du contexte. La pensée statistique est ensuite utilisée à la résolution d'un problème, selon un enchaînement : formulation du problème, planification d'une étude, recueil des données, analyse des données et conclusion vis à vis du problème. Il s'agit en fait d'un cycle car cette conclusion peut déboucher sur un nouveau problème. La particularité de l'inférence bayésienne est de largement reposer, historiquement mais aussi dans son mécanisme, sur les probabilités et les fonctions de distribution. On se rapproche ainsi, par rapport à l'inférence fréquentiste, plus près des mathématiques et de la « statistique mathématique » (formalisation des concepts utilisés en statistique).

## L'inférence bayésienne dans les enseignements actuels

Si on regarde les programmes de statistique dans le cursus des étudiants en médecine, on constate qu'actuellement en première année des études de santé (PAES), au cours de laquelle se situe l'enseignement des biostatistiques, aucun mot n'est accordé à l'inférence bayésienne autre que par le théorème de Bayes, vu comme un jeu de probabilités conditionnelles. Ultérieurement au cours des enseignements de lecture critique d'articles, là encore l'inférence bayésienne ne trouve pas sa place. Nombre d'autres professionnels appartenant au public cible du DU ont aussi acquis des compétences statistiques classiques, par exemple les attachés de recherche clinique ou certains médecins cliniciens par le DIU FIEC (Formation des Investigateurs aux Essais Cliniques des médicaments). Il semble donc manquer une formation en statistique bayésienne (ainsi probablement que des approfondissements en statistique fréquentiste) destinée à ceux qui se confrontent notamment à la recherche clinique et à l'épidémiologie.

## Une demande exprimée

Le mémoire de DIU de Pédagogie Médicale du responsable de l'enseignement du présent DU (EA Sauleau, « Fiche signalétique de création d'un diplôme d'université en biostatistique », 2011-2012) a consisté en un travail préparatoire à cette création, notamment en soumettant un autoquestionnaire au public envisagé pour le DU (mais limité pour des raisons de faisabilité à des internes de médecine) pour « calibrer » les modalités et le programme du DU de biostatistique. Au total, 82 internes ont été sollicités. A la clôture du questionnaire, 52 internes avaient répondu, soit près de 65% des sollicités. On peut pointer cinq constats essentiels :

1. l'intérêt pour un tel DU est de l'ordre de 60% des internes mais il augmente à 80% dès lors que l'interne a déjà entendu parler de l'inférence bayésienne ;
2. 75% des internes souhaitent des rappels sur les fonctions de distribution ;
3. les internes souhaitent consacrer 50% du temps du DU en manipulation de données et 80% des internes souhaitent acquérir la maîtrise d'un logiciel ;
4. environ 30% des internes ont des compétences de base en statistiques ;
5. les internes demandent en moyenne 40% du temps consacré à l'inférence fréquentiste.

Une première conséquence de ces résultats est qu'on ne peut pas considérer que les bases de l'inférence fréquentiste soient correctement acquises par les futurs étudiants du DU. On peut alors chercher à leur faire acquérir ou passer outre. La première solution imposerait de réserver un nombre d'heures important à l'inférence fréquentiste alors que l'objectif du DU est essentiellement tourné vers l'inférence bayésienne. Selon Jim Albert [Albert J (1995). Teaching inference about proportions using Bayes and discrete models. Journal of Statistics Education 3.], il n'est pas souhaitable d'enseigner en même temps dans un cours introductif inférence classique et inférence bayésienne car le risque de confusion dans l'esprit des étudiants est grand, notamment par exemple à cause des interprétations différentes des intervalles de confiance, des

définitions différentes des probabilités, ... Une autre solution semble donc être meilleure à adopter. Les concepts de l'inférence fréquentiste seront introduits dans le programme, mais à titre de comparaison et pas avec la lourdeur qui serait nécessaire pour les faire acquérir comme de nouvelles compétences.

#### La comparaison avec des enseignements équivalents

Il n'existe pas de diplôme équivalent dans le reste de la France pour servir d'exemple. Le théorème de Bayes est souvent enseigné comme une manipulation des probabilités conditionnelles et l'inférence bayésienne résumé en un cours d'introduction (par exemple « méthodes bayésiennes », 3 ECTS dans le Master M2 Santé publique, spécialité biostatistique de l'université de Bordeaux). La plus grande vigilance doit être portée quant à la récupération de programmes issus d'universités étrangères à cause des différences de niveaux entre étudiants étrangers et français. A parcourir la littérature internationale sur les caractéristiques de l'enseignement en statistique spécifiquement dans le domaine de l'inférence bayésienne, on s'aperçoit que le domaine est peu couvert. Si on prend l'exemple d'un journal tel que le Journal of Statistics Education, seulement trois articles traitent précisément des modalités d'enseignement spécifiques au bayésien alors que cette revue publie depuis 1993 trois numéros par an. Par contre, on trouve de nombreuses traces d'enseignement de l'inférence bayésienne dans la réflexion et les programmes d'enseignement en statistique mais sans qu'elle soit au devant de la scène et isolée en tant que telle. On peut insister sur trois exemples :

1. En 1998, Stangl [Stangl DK (1998). Classical and Bayesian paradigms : can we teach both ? In proceedings International Conference on Teaching Statistics (ICOTS), Singapore.] décrivait l'organisation d'un cours d'un semestre sur l'inférence statistique. Le but de ce cours était d'apprendre aux étudiants à penser analytiquement à propos de problèmes appliqués. Le cours couvrait trois grands champs: statistiques descriptives (3/7 du temps), probabilité (1/7) et inférence (3/7). Les étudiants passaient 2,5 heures en cours par semaine et 50 minutes par semaine en session de mise en situation. La première moitié du semestre concernait les généralités statistiques, les statistiques descriptives et une introduction aux probabilités. La seconde moitié du semestre couvrait l'inférence fréquentiste au travers de 5 ou 6 situations, le théorème de Bayes puis l'inférence bayésienne évoquée dans deux situations (données binomiales et données normales). On voit là la juxtaposition chronologique de cours sur l'inférence fréquentiste puis de cours sur l'inférence bayésienne, avec une primauté de la première sur la seconde.

2. Eleanor Pullenayegum (University McMaster, Canada) [Pullenayegum E, Thabane L (2009). Teaching Bayesian statistics in a health research methodology program. Journal of Statistics Education 17(3).] traite d'un cours sur l'inférence bayésienne destiné à des masters et des doctorants. Le but de ce cours est de familiariser les étudiants avec la pensée bayésienne, de mettre en évidence les différences entre inférence fréquentiste et inférence bayésienne et donner aux étudiants les outils de base pour construire, conduire, analyser et rapporter une étude bayésienne simple. Les cours sur la théorie statistique sont réalisés par ailleurs. Avant chaque séminaire, traitant d'un concept clé (par exemple « comment choisir la loi a priori »), les étudiants ont des lectures préliminaires à préparer. La semaine suivante, une séance en laboratoire d'application des connaissances a lieu, et les étudiants ont des devoirs à rendre pour la semaine suivante. On trouvait déjà en 1997 [Berry DA (1997). Teaching elementary Bayesian statistics with real applications in science. The American Statistician 51, 241-246.] un programme assez comparable. Après quelques cours introductifs sur les descriptifs de variables, les schémas expérimentaux et les probabilités, vient un cours de trois heures sur les probabilités conditionnelles et le théorème de Bayes, puis des cours sur les modèles pour les proportions et les moyennes. Le programme se termine avec trois heures sur la régression (visiblement rajoutées à la hâte, après un cours sur les transformations de variables). L'ensemble représente 40 heures de cours de statistiques.

3. Une approche tout à fait intéressante est de se focaliser sur l'utilisation ultérieure que feront les étudiants des compétences acquises. Un objectif est qu'ils deviennent indépendants dans l'écriture de leurs résultats pour un article international à comité de lecture. Eleanor Pullenayegum [Pullenayegum E, Guo Q, Hopkins R (2012). Developing critical thinking about reporting of Bayesian analyses. Journal of Statistics Education 20.] propose ainsi une checklist. Cette checklist est divisée en plusieurs sections, reprenant notamment la démarche bayésienne: modèle, a priori, a posteriori, ainsi que d'autres éléments notamment sur les graphiques.

### *Priors*

- (a) **How prior was constructed from prior information**, that is, how a distribution and its parameters are fitted to the prior data. For example, if a Normal distribution was chosen we may choose to match on the mean and variance. Similarly, if we have a number of prior distributions elicited from experts, we may construct an overall prior by arithmetic pooling ([Spiegelhalter, Abrams & Myles 2004](#)).
- (b) **When the prior was constructed**. For example, this could be before data collection, during data collection but before analysis, or after data collection but before analysis.
- (c) **Prior distributions used**, that is, the parametric distribution used to describe the prior, e.g. Normal, Beta, or binomial.
- (d) **Parameters for the prior distributions**. For example, if the distribution were Normal, we would need to indicate the mean and precision to specify the prior distribution completely.
- (e) **Sources of prior information**. This could include systematic reviews, previous studies, or expert opinion.
- (f) **Informative priors**, i.e. priors that incorporate existing knowledge.
- (g) **Non-informative priors** or vague priors, designed to let the data dominate.
- (h) **Prior sensitivity analysis**. For example using a distribution from a different parametric family or, more commonly, varying the parameters of the distribution.
- (i) **Non informative and informative priors with sensitivity analysis**. This was not initially listed, but following the discussion students chose to introduce this and remove the items “informative priors”, “non-informative priors” and “sensitivity analysis” in order to avoid overlap between the items.
- (j) **Whether sensitivity analyses are comprehensive**.

### *Posterior derivation*

- (a) **Whether the posterior distribution was derived by simulation or by analytical methods**. This was not initially on the list, but was added during the discussion since other items such as iterations, initial values and convergence are not relevant if the posterior is derived analytically.
- (b) **Number of simulations**. For analyses in which the posterior distribution is derived through MCMC simulations, the number of simulations performed.
- (c) **Initial values used**. The starting point for a MCMC simulation.
- (d) **Methods of monitoring convergence and their adequacy**. MCMC simulations are set up so that their stationary distribution is the posterior distribution of interest. Hence, when the chain has converged, we will be sampling from the posterior distribution.
- (e) **Number of iterations burned in**. MCMC simulations drawn before the chain has converged do not represent the posterior distribution, and hence should be discarded, or “burned in”.
- (f) **Software used, if any** (e.g. WinBUGS, R, SAS).

### **Model**

- (a) **Likelihood functions.** The likelihood function for the data that will be combined with the prior in order to derive the posterior distribution.
- (b) **Model code**, e.g. WinBUGS model statement.

### **Other methodological considerations**

- (a) **Rate of missingness and whether missing covariates were imputed.** Missing outcomes are imputed automatically in WinBUGS, whereas imputation of covariates requires additional code.
- (b) **Plans for monitoring** This was intended specifically for the case of Bayesian trial design in which interim monitoring for efficacy or futility is planned, with a view to stopping the trial early if indicated.
- (c) **Sample size calculation.** Justification for the number of individuals enrolled in the study.

### **Presentation of Results**

- (a) **Graphs: Triplot.** The triplot is a plot of the prior distribution, the likelihood function, and the posterior distribution. Often this is included to show the relative contribution of prior and data to the posterior.
- (b) **Graphs: Posterior density function** (or histogram).
- (c) **Results – an estimate of central tendency (e.g. mean or median) and spread (e.g. 95% credible interval or standard error) for parameters of interest.**
- (d) **Results of convergence tests.**
- (e) **A statement about whether any evidence for non-convergence was found.** This was not initially on the list, but students chose to add it during their discussion.

On peut retenir la conclusion de Bolstad [Bolstad W (2006). Teaching Bayesian statistics to undergraduates: Who, what, where, when, why, and how? In proceedings International Conference on Teaching Statistics (ICOTS), Salvador.], qui enseigne l'inférence bayésienne depuis plusieurs années : les étudiants comprennent les idées clés de l'inférence bayésienne (Diaz [Diaz C (2010). Psychology students' understanding of elementary Bayesian inference. In proceedings International Conference on Teaching Statistics (ICOTS), Ljubljana.] abonde dans le même sens) et apprécient qu'elle donne de meilleurs résultats que l'inférence fréquentiste. Il pense que l'apprentissage de l'inférence bayésienne est une alternative réaliste et faisable à celui de l'inférence fréquentiste. Jim Albert [Albert J (1995). Teaching inference about proportions using Bayes and discrete models. Journal of Statistics Education 3.] voit aussi l'apprentissage de l'inférence bayésienne comme une alternative à celui de l'inférence fréquentiste.

## **III. Composante de rattachement**

### **A. Composante de rattachement principal :**

**Faculté de Médecine de Strasbourg**

### **B. Composantes ou services associées**

Aucune

### **C. Universités partenaires**

Aucune

### **D. Autres partenariats**

Aucun

## E. Localisation de la formation

L'ensemble des enseignements (CM et TD) se dérouleront dans les locaux de la faculté de Médecine (au Forum, selon les cas dans une salle équipée de postes informatiques ou dans une salle classique).

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

- Prénom : Erik-André
- Nom : Sauleau
- Grade : MCU-PH
- CNU : 46-04, Biostatistique, Information médicale et Technologies de la communication
- Adresse : Laboratoire de Biostatistique, Faculté de Médecine, 4 rue Kirschleger, F-67085 Strasbourg
- Téléphone : 0388116210
- Email : [ea.sauleau@unistra.fr](mailto:ea.sauleau@unistra.fr)

Le responsable de la formation, qui assurera la moitié des cours et des TD, sera complété par le Professeur N. Meyer qui assurera l'autre moitié. Tous deux ont l'habitude de l'enseignement, notamment en biostatistiques et sont coutumiers de l'inférence bayésienne. Le responsable du DU est notamment titulaire du DIU de pédagogie médicale (mémoire « Fiche signalétique de création d'un diplôme d'université en biostatistique », 2011-2012) et d'un master M2 Epistémologie, histoire des sciences et des techniques (mémoire « Entre probabilité inverse et argument fiduciaire - Des facettes de la culture bayésienne dans les années 1930 », 2012-2013). Il est par ailleurs candidat à un poste de PU-PH au sein de l'Université de Strasbourg pour le recrutement 2015 (emploi 464 PU 1139 publié au Journal Officiel du 27/01/2015, dans l'Arrêté du 16 janvier 2015 portant déclaration de vacance d'emplois de professeur des universités-praticien hospitalier offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2015 et fixant les modalités de candidature).

Le second enseignant du DU, le Pr Nicolas Meyer est titulaire du DIU de pédagogie médicale (mémoire « L'enseignement de la statistique bayésienne : enjeux, défis, propositions », 2007) et a notamment publié un article de « vulgarisation » de l'inférence bayésienne, à destination des médecins cliniciens [Meyer N, Vinzio S, Goichot B (2009). La statistique bayésienne : une approche des statistiques adaptée à la clinique. La Revue de Médecine Interne 30(3):242-9.]

## V. Objectif pédagogique et professionnel - Présentation de la formation

### A. Introduction

Les points essentiels qui ont prévalu à la constitution du programme sont :

- le DU a pour objectif d'autonomiser les étudiants et leur participation active, favorisée par un nombre réduit d'étudiants, sera une clé de sa réussite ;
- les cours devront limiter les apports en formalisation mathématique et se limiter aux concepts nécessaires. On s'attachera plus au raisonnement qu'à la mécanique et aux calculs ;
- les applications auront une place majeure, réalisées avec de vraies données, assistées d'une explication contextuelle claire et complète ;
- les méthodes fréquentistes seront présentées à titre de comparaison des méthodes bayésiennes qui constitueront l'essentiel des apports du DU ;
- il ne s'agit pas de « démonter » brique à brique l'inférence fréquentiste, qui reste la méthode la plus utilisée dans les articles internationaux et de laquelle l'inférence bayésienne reprend le concept de vraisemblance ;
- la logique des tests d'hypothèses et la définition des intervalles de confiance posent problème en inférence classique. Il sera important d'insister et d'être très clairs sur ces points, de même que bien souligner les différences en inférence bayésienne.

Avant d'arriver à lister ces points essentiels, il est nécessaire d'établir une liste de difficultés particulières à l'apprentissage de la statistique [Collectif (2004). The challenge of developing statistical literacy, reasoning and thinking. Ben-Zvi D, Garfield J Ed, Kluwer Academic Publishers, New York, USA.] :

- nombre d'idées et de concepts statistiques sont complexes voire contre-intuitifs ;
- nombre d'étudiants en médecine ont des difficultés avec les mathématiques. Notamment le raisonnement bayésien suppose une maîtrise des probabilités, utilisées ailleurs en médecine ;
- le contexte des problèmes statistiques peut désarçonner les étudiants qui vont alors plutôt se reposer sur leurs expériences que chercher formellement la meilleure méthode statistique ;
- les étudiants sont souvent perturbés par l'aspect des données (présentation, données manquantes, ...) et les différentes interprétations possibles selon différentes hypothèses.

Il découle immédiatement de ces difficultés des premières recommandations :

- se reposer largement sur de vraies données et situations ;
- se focaliser plus sur l'extraction d'information, le raisonnement et l'interprétation que sur la « mécanique » ;
- rechercher la participation active de l'étudiant et encourager la critique des affirmations en statistique ;
- utiliser des méthodes alternatives pour mieux comprendre et documenter les apprentissages en statistique.

Pour établir le programme, un préalable a été réglé : celui du positionnement de l'enseignement de l'inférence bayésienne par rapport à celui de l'inférence classique. Les concepts de l'inférence fréquentiste seront introduits dans le programme, mais uniquement à titre de comparaison. Cet équilibrage différent du programme empêche alors sa division chronologique en une première partie sur l'inférence fréquentiste et une seconde sur l'inférence bayésienne. Les compétences identiques mais vues avec l'une puis l'autre inférence seront alors regroupées et l'ensemble du programme réorganisé pour un bon déroulement dans le temps.

Les notions mathématiques utiles sinon indispensables au statisticien sont trop nombreuses pour être constituées en un programme de cours bien délimité. Aussi il s'agit plutôt de former des spécialistes compétents ayant aussi une connaissance et une compréhension suffisantes des bases de la statistique pour pouvoir dialoguer avec des mathématiciens [Pullenayegum E, Guo Q, Hopkins R (2012). Developing critical thinking about reporting of Bayesian analyses. Journal of Statistics Education 20.]. Ainsi le DU n'a pas vocation à entrer dans des détails mathématiques pointus. Iversen décrivait [Iversen GR (1992). Mathematics and statistics : an uneasy marriage. In Gordon F, Grodon S (Eds), Statistics for the twenty-first century, The Mathematical Association of America, Washington DC.] trois niveaux (ou plutôt champs couverts) de cours introductifs universitaires à la statistique et aux statistiques : le cours de mathématique statistique, le cours de statistique appliquée et le cours d'introduction à la statistique. Le DU est la conjonction entre les deux derniers niveaux. Mais pour un diplôme très orienté sur les applications pratiques réelles et la rédaction d'articles internationaux, l'étendue à couvrir par le programme est très large. On ne peut plus se contenter des modèles simples (comparaisons de deux moyennes) mais on doit aborder des cas plus complexes mais courants (données répétées). Là encore, autant cette étendue est difficile à couvrir par un programme de cours sur l'inférence fréquentiste (et les tests ad hoc à chaque situation), autant pour l'inférence bayésienne elle est plus facile. On peut de plus relativement aisément aborder des problèmes complexes car, la plupart du temps, ces problèmes peuvent être présentés de manière hiérarchique, tout à fait compréhensible en inférence bayésienne.

Au vu des difficultés mentionnées plus haut, un des points clés de l'enseignement sera la diversification des méthodes. En plus de cours magistraux, on doit donner aux étudiants l'occasion de discuter des articles et d'écrire un projet personnel. La littérature insiste aussi beaucoup sur la nécessité de disposer de données réelles en rapport avec l'activité professionnelle et les compétences des étudiants. On a vu aussi combien la prise en compte du contexte était importante, de même que l'aspect visuel qu'on peut fournir des données (graphiques descriptifs, représentation des données manquantes, ...). A ces éléments, on devra rajouter (en plus de la philosophie bayésienne même) ce qui caractérise spécifiquement cette inférence :

- A priori : les distributions essentielles de lois a priori et les mécanismes d'élicitation de ces lois.
- Les modèles de données : les principaux modèles de vraisemblance doivent être évoqués, sachant qu'ils ont déjà été vus dans l'apprentissage de l'inférence classique.

Mis en forme : Français (France)



· A posteriori : les mécanismes d'estimation des distributions a posteriori, ainsi que les techniques d'extraction de leurs informations (y compris les intervalles de confiance et équivalents des p-values fréquentistes).

Il existe de nombreux logiciels d'inférence bayésienne mais deux d'entre eux dominent la scène : un spécifiquement bayésien (WinBUGS [Spiegelhalter DJ, Thomas A, Best NG (1999). WinBUGS Version 1.2. Disponible à <http://www.mrc-bsu.cam.ac.uk/bugs/winbugs/contents.shtml>, MRC Biostatistics Unit.]) qui est le logiciel le plus couramment utilisé et un plus généraliste (R [R Core Team (2012). R: a language and environment for statistical computing. Disponible à <http://cran.rproject.org/>, R Foundation for Statistical Computing, Vienna.]). Tous deux sont des logiciels gratuits et munis d'une communauté de chercheurs importante.

On peut alors tracer rapidement le plan type d'un cours :

1. Objectifs
2. Mise en contexte: différentes situations, au moins un exemple de données
3. Théorie: introduire les notations, modèle des données, prior et hyperprior, posterior
4. Pratique : sous forme de TD ou de démonstration en CM

## B. Objectifs pédagogiques et scientifiques

### L'objectif principal

Les objectifs de cette formation sont d'apporter à l'étudiant des compétences statistiques à jour, c'est à dire que l'étudiant devra être capable de lire, comprendre et discuter un article scientifique récent utilisant inférence fréquentiste ou bayésienne, de montrer son autonomie dans l'interprétation de données et dans la rédaction des sections « méthode » et « résultats » d'un article ainsi que dans la rédaction d'un rapport d'analyse.

### Des objectifs spécifiques

L'objectif principal est décliné en objectifs spécifiques, notamment en suivant les compétences nécessaires pour contrôler la checklist de Pullenayegum et al [Pullenayegum E, Guo Q, Hopkins R (2012). Developing critical thinking about reporting of Bayesian analyses. Journal of Statistics Education 20.].

#### 1- Elicitation des lois a priori

Objectif 1.1- Connaître les règles générales de l'élicitation

Objectif 1.3- Connaître les lois de distribution essentielles utilisable comme prior (densité, paramètres, propriétés)

Objectif 1.4- Savoir choisir les hyperparamètres d'une loi a priori

Objectif 1.5- Connaître les sources d'information utilisation pour l'élicitation (littérature, experts, ...)

Objectif 1.6- Juger de l'informativité d'un prior

Objectif 1.7- Mener une analyse de sensibilité et en interpréter les résultats

#### 2- Modèles de vraisemblance

Objectif 2.1- Savoir choisir un modèle de vraisemblance en fonction des données

#### 3- Conduite à tenir a posteriori

Objectif 2.1- Maîtriser les fondements théoriques du passage des lois a priori aux lois a posteriori

Objectif 2.1- Connaître les méthodes analytiques (situation conjuguée) d'extraction des lois a posteriori et les méthodes par simulation et/ou approximation (MCMC)

Objectif 2.1- Maîtriser la méthode de fonctionnement des MCMC (nombre d'itération, burnin, thinning, ...)

Objectif 2.1- Savoir poser un diagnostic de convergence probable des algorithmes

Objectif 2.1- Connaître la conduite à tenir en cas de non convergence des algorithmes

#### 4- Présentation des résultats

Objectif 4.1- Savoir choisir des modèles graphiques et descriptifs des données

Objectif 4.2- Savoir présenter et discuter des résultats d'inférence (tendance centrale, étendue de distribution, ...)

Objectif 4.3- Savoir présenter et discuter des résultats de convergence des algorithmes

#### 5- Autres considérations méthodologiques

Objectif 5.1- Savoir mettre en évidence les données manquantes, en discuter les mécanismes de survenue et choisir une méthode éventuelle de traitement

Objectif 5.2- Connaître les schémas des études épidémiologiques et de recherche clinique et adapter les méthodes d'analyse en conséquence

Objectif 5.3- Maîtriser un calcul de nombre nécessaire de sujets

### C. Objectifs en terme de compétences professionnelles

Par rapport à l'objectif principal, les compétences professionnelles attendues, en termes de « savoir faire » sont alors de :

- maîtriser des deux logiciels pour l'ensemble des analyses ;
- savoir manipuler un jeu de données (nettoyage, recherche des données manquantes, descriptif, ...) ;
- savoir mener une analyse inférentielle simple (descriptif et univarié) ;
- savoir décider d'un modèle adéquat compte tenu de la question initiale et du contexte, savoir l'implémenter et l'utiliser ;
- maîtriser la rédaction d'un rapport détaillé d'analyse ;
- savoir rédiger les sections « méthode » et « résultats » d'un article scientifique.

## VI. Conditions d'admission et public concerné

### A. Public visé

Le public visé par le DU est essentiellement celui de toute personne, médecin ou non médecin, qui aurait déjà eu une formation initiale de base à la statistique et/ou biostatistique (application de la statistique aux données issues des sciences de la vie). La définition de ce public signifie que l'essentiel du public sera constitué des internes en médecine mais aussi des étudiants en médecine de deuxième cycle, des médecins cliniciens, des spécialistes de la recherche clinique (ARC par exemple), des statisticiens de l'industrie pharmaceutique, ...

L'inscription au DU se fera donc au titre de la formation initiale ou de la formation continue.

### B. Niveau exigé

Le niveau minimal exigé est un baccalauréat scientifique associé à une formation de base en statistique.

### C. Mode de recrutement / sélection

Le public visé par le DU risque d'avoir un niveau initial hétérogène en biostatistique. Sans qu'il y ait d'examen probatoire, l'étudiant sera invité à vérifier qu'il a atteint un niveau minimal requis au moyen d'un autoquestionnaire à remplir et valider sur internet. Des conseils d'ouvrages statistiques pourront l'aider le cas échéant à se hisser à ce niveau. Un entretien avec l'enseignant responsable du DU finalisera l'acceptation ou non du candidat.

### D. Effectifs prévisionnels

Le nombre d'inscription est limité à 20 places.

## VII. Durée de la formation et calendrier

### A. Durée du cursus

Le DU se déroule sur une année universitaire.

Un volume total de 100 heures sera dispensé sous la forme de 60 heures de cours magistraux et de 40 heures de TD, à raison de deux jours consécutifs, une semaine par mois, de novembre à juin. Les cours



débuteront le premier jour à 10h00 et se termineront à 18h00 (soit 6h30 effectives) et le deuxième jour de 8h00 à 16h00 (soit 6h00 effectives). L'organisation initiale d'une demi-journée par semaine, de l'avis des étudiants, n'est pas optimale pour le bon fonctionnement des services hospitaliers et ne permet pas à des étudiants en dehors de Strasbourg ou de l'Alsace de s'inscrire. L'organisation en deux jours par mois serait alors plus adéquate et permet, en horaires cumulés, de respecter l'équivalent d'une demi-journée de formation par semaine pour les internes en médecine.

En plus des 100 heures de présence, l'étudiant aura à assurer des travaux personnels (éventuellement en groupe) pour chaque TD ainsi que la rédaction d'un rapport pour la validation finale du DU.

## B. Organisation du cursus

Une année universitaire

## VIII. Modalités de contrôle des connaissances

L'obtention du DU est conditionné à la présence à toutes les heures de cours et de TD ainsi qu'à l'obtention :

de la moyenne à une épreuve de rédaction d'un rapport d'étude final

et

~~de la moyenne à la rédaction des rapports d'étude portant sur chaque TD.~~

L'étudiant n'ayant pas la moyenne au rapport final pourrait le représenter l'année suivante sans devoir assister aux cours ni TD.

## IX. Evaluation du DU

Un questionnaire anonyme sera remis à chaque étudiant à la fin de chaque journée d'enseignement ainsi qu'un questionnaire final, concernant l'ensemble du DU. Pour chaque cours, l'étudiant se prononcera (« correct » ou « à améliorer ») sur différents aspects : réponse aux objectifs du DU, réponse aux attentes de l'étudiant (en précisant quelles étaient ces attentes), qualités pédagogiques de l'intervenant (sur chacun des cours). Un effort tout particulier sera accompli pour uniformiser le déroulement des cours et des TD, la présentation des diapositives (classe Beamer pour LaTeX unique), l'écriture des codes ainsi que les notations. Cet effort sera évalué sur le questionnaire final rempli par les étudiants.

## X. Équipe pédagogique

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs	Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
MEYER Nicolas PÜ-PH	46-04	Unistra	51h	CM, TD
SAULEAU Erik- André	46-04	Unistra	49h	CM, TD

MCU-PH				
SEVERAC François AHU	46-04	Unistra	16h	TD

NB : lors des TD, deux enseignants seront présents.

### B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
SCHAEFFER Mickael	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	20h	TD

NB : lors des TD, deux enseignants seront présents.

## XI. Enseignements

Les enseignements se répartissent en 60 heures de cours magistraux et 40 heures de TD dont les intitulés sont les suivants :

### Chapitres des CM (total de 60 heures)

1 Principal général et probabilités	12h
2 Lois de distribution	8h
3 Statistiques descriptives et inférence (posterior explicite)	4h
4 Techniques	8h
5 Modélisation	12h
6 Adéquation des modèles	4h
7 Données manquantes, données aberrantes	8h
8 Epistémologie bayésienne et conclusion	4h

### TD (total de 40 heures)

TD 0: rédaction scientifique et lecture critique d'articles	6h
TD A: introduction au logiciel R	6h
TD B: introduction à WinBUGS et interface avec R	8h
TD C: Statistiques descriptives et inférence (McMC)	6h
TD D: équivalent de modèles mixtes	8h
TD E: Essai thérapeutique	6h

En rentrant plus dans le détail du programme et respectant l'enchaînement chronologique des CM et des TD, le programme et sa volumétrie sont les suivants (les intervenants sont Erik A. Sauleau = EAS et Nicolas Meyer = NM) :

1 Principal général et probabilités	
1a Brève histoire des probabilités et de la statistique (EAS)	4h
1a1 Bayes-Laplace	
1a2 Galton, Pearson K, Fisher, Neyman-Pearson	
1a3 Jeffreys, Savage, Lindley, de Finetti, les modernes	
1b Probabilités (NM)	4h
1b1 Axiomatique	
1b2 Théorème de Bayes-Laplace	
1c Discussion philosophique sur les types de probabilités (EAS)	4h
TD 0 : rédaction scientifique et lecture critique d'articles (NM+autre intervenant)	6h

- 2 Lois de distribution
  - 2a Des événements aux lois de probabilité (élicitation) (NM) 4h
  - 2b Lois discrètes (NM) : Bernoulli, binomiale, multinomiale, Poisson 2h
  - 2c Lois continues (EAS) : Gauss, beta, Dirichlet, gamma, Wishart, uniforme 2h
  - TD A : introduction au logiciel R (EAS+autre intervenant) 6h
- 3 Statistiques descriptives et inférence: Deux situations courantes (posterior explicite)
  - 3a Une proportion=beta, descriptif et inférence (NM) 2h
  - 3b Une moyenne=normale, descriptif et inférence (EAS) (variance connue et variance inconnue) 2h
- 4 Techniques (EAS)
  - 4a Algorithmes 2h
    - 4a1 MCMC
    - 4a2 Gibbs
    - 4a3 Autres
  - 4b Diagnostics de convergence, stationnarité, analyses de sensibilité 6h
  - TD B : introduction à WinBUGS et interface avec R (NM+autre intervenant) 8h
  - TD C : Statistiques descriptives et inférence: retour
  - Ca Deux situations courantes : version MCMC
    - Ca1 Une moyenne (EAS) 1h
    - Ca2 Une proportion (NM) 1h
  - Cb Autres cas
    - Cb1 Poisson, deux comptes (EAS) 1h
    - Cb2 Gamma (NM) 1h
    - Cb3 Deux moyennes (EAS) 1h
    - Cb4 Deux proportions (NM) 1h
- 5 Modélisation
  - 5a ANOVA 1F et 2F(NM) 1h
  - 5b Régression linéaire simple et multiple (EAS) 2h
  - 5c ANCOVA (EAS) 1h
  - 5d GLM : régression logistique (NM) 1h
  - 5e GLM : régression de Poisson (EAS) 1h
  - 5f Table de contingence (NM) 2h
  - 5g Modèles de survie (EAS) 2h
  - 5h Comparaisons multiples (NM) 1h
  - 5i Autres (NM) : concordance (kappa, ICC), ... 1h
- 6 Adéquation des modèles (EAS) 4h
- 7 Données manquantes, données aberrantes (NM) 8h
  - TD D : équivalent de modèles mixtes (EAS+autre intervenant) 8h
  - Da Données répétées
  - Db Modèles hiérarchiques (avec modèle conditionnel)
  - Dc Effets aléatoires
  - Dd Meta-analyses
  - TD E : Essai thérapeutique (NM+autre intervenant) 6h
- Ea Comparaison de deux groupes
- Eb Essais séquentiels
- Ec Nombre nécessaire de sujets
- Ed Nombre de sujets à traiter
- 8 Epistémologie bayésienne et conclusion
  - 8a Principe de vraisemblance (NM) 1h
  - 8b Popper a tort (contre la réfutation) (NM) 1h
  - 8c Synthèse argumentée Bayes-Laplace vs fréquentistes (EAS) 2h

Dans l'organisation calendaire, la répartition est alors la suivante :

Session	
26-27 novembre 2015	CM1, TD A
17-18 décembre 2015	CM2, CM3
28-29 janvier 2016	CM4, TD B
25-26 février 2016	TD C, CM5 (début)
24-25 mars 2016	CM5 (fin), CM6

28-29 avril 2016 CM7, TD D  
 26-27 mai 2016 TD E, TD F  
 16-17 juin 2016 CM8, rapports finaux

On conseille de plus aux étudiants la lecture d'ouvrages de référence. Ces ouvrages doivent être récents, faciles d'accès. On peut citer un livre assez classique : Spiegelhalter D, Abrams K, Myles J (2004). Bayesian approaches to clinical trials and healthcare evaluation. Wiley et un ouvrage traitant de l'inférence mais abordable : Hoff P (2009). A first course in Bayesian statistical methods. Springer Text in Statistics, Springer, Heidelberg. Sur le site internet institutionnel du Laboratoire de Biostatistique et Informatique Médicale (qui sera pour l'occasion mis à jour), les étudiants du DU disposeront des documents pédagogiques à l'issue de chaque cours et TD (diapositives de cours). En parallèle, les sujets traités en TD feront l'objet d'un dépôt sur le site BuXiv (<http://buxiv.unistra.fr>) sous la forme problème-résolution-code et un niveau de difficulté minimal. Ainsi chaque problème sera résumé dans un fichier, la méthode de résolution exposé dans un autre et les données ainsi que le code (R et/ou WinBUGS) joints.

## XII. Financement

### A. Budget prévisionnel 2017-2018 (sauf formations SFC)

Dépenses	€	Recettes	€
Volume d'enseignement * x taux horaire		les droits spécifiques éventuels du DU, multipliés par l'effectif minimal nécessaire à l'autofinancement du cursus	500€ 1000 €
Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure (20 % des droits spécifiques du DU)		Autres recettes	
Autres dépenses		...	
...			
<b>Total</b>			

*Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

NB : consultez le responsable administratif de la composante pour déterminer le taux horaire chargé applicable.

### B. Droits d'inscription

500€ - formation initiale

1000€ - formation continue

## 1. Effectif minimal

Il a été fixé à 20 le nombre maximum d'inscriptions au DU.

Un nombre de 10 étudiants (4 en formation continue et 6 en formation initiale) est considéré comme minimum en termes d'équilibrage du budget.

## 2. Cours modulaire ou d'une pièce

Cours non modulaire

## 3. Gestion financière du DU

L'Université de Strasbourg et la Faculté de Médecine

## 4. Niveau du DU

- Premier cycle (équivalent Licence), (réf. 2013-2014)
- Deuxième cycle (équivalent Master), (réf. 2013-2014)
- Troisième cycle (équivalent Doctorat), (réf. 2013-2014)

### XIII. Renouvellement

#### A. Bilan financier de la dernière année de fonctionnement 2016-2017 (sauf formations SFC)

Dépenses	€	Recettes	€
Volume d'enseignement * x taux horaire		droits spécifiques éventuels du DU, multipliés par l'effectif minimal nécessaire à l'autofinancement du cursus	500€ x 8 + 1000€ x5
Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure (20 % des droits spécifiques du DU)		Autres recettes	
Autres dépenses :		...	
...			
<b>Total</b>			<b>9000 €</b>

*Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

#### B. Bilan en termes d'effectifs

13 inscrits : 8 en formation initiale et 5 en formation continue

#### C. Bilan en terme de poursuite d'étude, d'insertion ou de progression professionnelle

A la date du 16 mars 2015, il n'est pas encore possible de tirer un bilan d'impact du DU, car il est en cours de sa première année.

### XIV. Paramétrages de droits spécifiques

#### 1. Niveau exigé : Bac +

Le niveau minimal exigé est un baccalauréat scientifique associé à une formation de base en statistique.

## 2. **Détail du cursus**

Les droits d'inscription spécifiques sont de 500€ en formation initiale et 1000€ en formation continue (avec prise en charge de l'employeur). De plus, par dérogation, un étudiant qui n'aurait pas obtenu la première année la moyenne au rapport final, peut se réinscrire l'année suivante, avec des droits spécifiques réduits à 200 € et n'aura pas l'obligation d'assister aux cours ni au TD, ni revalider l'épreuve des rapports de TD.

MDLJU1/231 - 500 € (FI)

MDVLU1/231 - 1000€ (FC)

MDVMU1/231 - 200€ (réinscription)

MDLJU2/231 - tarif mémoire

Code diplôme : MDLJU/231

## 3. **Système de gestion**

APOGEE





Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DIU : **Chirurgie oncologique digestive**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2014

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs

*(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :*

Le Pr Patrick PESSAUX est le responsable pédagogique de ce DIU pour l'Université de Strasbourg.  
Il est assisté par le Dr Emanuele FELLI :

Dr Emanuele FELLI  
PH  
Service de chirurgie digestive et endocrinienne  
NHC  
1, place de l'hôpital  
67000 Strasbourg  
Tel : 03 69 55 15 64  
Email : emanuele.felli@chru-strasbourg.fr

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :  
**Rouen, Montpellier et Lille**  
**La proposition de convention avec les universités partenaires est jointe en annexe.**
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **NA**
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :  
**Effectif minimal de 30 (au total sur les 4 universités).**  
**Pour l'Université de Strasbourg, le nombre d'inscriptions représentant 1/6 des inscriptions totales, l'effectif minimal est de 5 inscriptions.**
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Non**  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : *(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

162 h au total sur les 2 années du DIU (6 séminaires dont 1 à Strasbourg).

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	6	0	0
Formation Continue (prise en charge individuelle)	10	0	0
Formation Continue (prise en charge employeur)	4	0	0

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	14 760,00 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0 €	Autres recettes*	
Autres dépenses*	0 €		
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>- 14 760,00 €</b>	

\*Autres dépenses : déplacement des intervenants, repas, pauses.

Les frais de fonctionnement interne à l'IHU Strasbourg (personnel, infrastructure) ne sont pas inclus.

### Commentaire du résultat :

Le financement de la formation est pris en charge par l'IHU Strasbourg dans le cadre de sa mission d'éducation.

Autres dépenses : déplacement des experts, repas, pauses.

**En raison de la pandémie de Covid-19, la session de cours normalement prévue Strasbourg en présentiel du 27 au 29 janvier 2021 a été remplacée par une session en visioconférence. Le contenu des cours a été maintenu. Il n'y a donc pas de frais associés aux déplacements des intervenants pour l'année 2020-2021.**

Les frais de fonctionnement interne à l'IHU Strasbourg (personnel, infrastructure) ne sont pas inclus.

L'IHU Strasbourg perçoit la totalité des droits spécifiques du diplôme. Une convention tripartite (IHU Strasbourg – Université de Strasbourg – Faculté de médecine) a été établie pour préciser les modalités de gestion d'inscription et les conditions de perception par l'IHU des droits pédagogiques attachés aux formations développées par l'IHU en collaboration avec l'Université et la Faculté (prise d'effet 1er septembre 2017 pour une durée de 5 ans).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Strasbourg*	0	0	20	0	20	0	20
Lille*	0	22	0	NC**	0	NC**	0
Montpellier	31	21	24	NC**	21	NC**	22
Rouen	44	21	21	NC**	21	NC**	24
TOTAL	75	64	60	NC**	62	NC**	66

\* Inscriptions une année sur deux à Lille et Strasbourg, pour correspondre à l'organisation des séminaires.

\*\* Chiffres définitifs non connus, aucune inscription et aucun séminaire à Strasbourg.

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	NA	NA
Formation Continue	NA	NA
Exonération	NA	NA

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	NA	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	NA
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	NA	Autres recettes *	NA
Autres dépenses*	NA		
Total des dépenses	NA	Total des recettes	NA
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>NA</b>	

\*A préciser

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER X

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires).  
Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Tarif FC Employeur 1ère année	1 400,00€	MEWHU1 401
Tarif FC Individuelle 1ère année	700,00€	MEWGU1 401
Tarif FI 1ère année	360,00€	MEQ6U1 401
Tarif FC Employeur 2ème année	1 400,00€	MEWHU2 401
Tarif FC Individuelle 2ème année	700,00€	MEWGU2 401
Tarif FI 2ème année	360,00€	MEQ6U2 401

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Il n'y aura pas d'inscriptions à Strasbourg en 2020-2021 en raison de l'alternance des séminaires avec Lille.

# **ANNEXE**

Proposition de convention avec les universités partenaires

**Convention pour le**  
**DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE**  
**(Rouen, Lille, Montpellier et Strasbourg)**  
**CHIRURGIE CANCEROLOGIQUE DIGESTIVE**

**Entre**

L'Université de Rouen, représentée par son Président, Monsieur Joël ALEXANDRE

*D'une part*

**Et**

L'Université de Strasbourg, représentée par son Président, Monsieur Michel DENEKEN

L'Université de Lille, représentée par son Président, Monsieur Jean-Christophe CAMART

L'Université de Montpellier, représentée par son Président, Monsieur Philippe AUGE

*D'autre part*

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1**

Les universités de Rouen et Montpellier proposent depuis 1998 un Diplôme Inter Universitaire de Chirurgie Cancérologique Digestive.

En raison de l'accroissement des connaissances dans le champ des cancers digestifs, l'ouverture s'est faite pour l'année universitaire 2014-2015 à 2 nouvelles universités (Lille et Strasbourg). Pour cette première année, la gestion administrative des inscriptions était limitée aux universités d'origine (Rouen et Montpellier). Dans l'optique d'une répartition équilibrée des droits entre les différentes universités partenaires, l'ouverture de la gestion administrative aux autres universités (Lille et Strasbourg) a eu lieu pour l'année universitaire 2015-2016.

Une reconduction est souhaitée pour l'année 2021-2022.

**Article 2 : Organisation Inter-Universitaire de l'enseignement**

2.1. La Direction de l'enseignement est assurée par Monsieur le Professeur Jean-Jacques TUECH pour la Faculté de médecine de Rouen.

2.2. Les responsables pédagogiques de la formation au sein des autres universités sont :

- Lille : Pr Guillaume PIESSSEN – Faculté de médecine
- Montpellier : Pr Frédéric BORIE – Faculté de médecine
- Strasbourg : Pr Patrick PESSAUX – Faculté de médecine en partenariat avec l'IHU Strasbourg (Institut de chirurgie guidée par l'image) et Dr Emanuelle Felli

### **Article 3 : Objectifs de la formation**

L'objectif pédagogique est d'obtenir une compétence de haut niveau dans la prise en charge de la chirurgie oncologique digestive par la connaissance actualisée et factuelle du bilan pré thérapeutique, des méthodes chirurgicales validées, des protocoles de soins multidisciplinaires, l'organisation de la prise en charge et du suivi dans les réseaux de soins.

Ce diplôme fait appel à 4 services universitaires ayant une compétence thématique spécifique d'organe en oncologie digestive reconnue à l'échelon national et international.

Le DIU est reconnu comme validant par le conseil de l'ordre national des médecins et est recommandé par l'INCa (Institut National de Cancer)

### **Article 4 : Conditions d'inscription**

4.1. Sont autorisés à s'inscrire au DIU de Chirurgie Oncologique Digestive :

4.1.1. Les chirurgiens digestifs et généraux en formation continue

4.1.2. Les chefs de clinique, assistants des hôpitaux désireux de compléter et d'approfondir leur formation initiale, titulaire de DESC de chirurgie viscérale et digestive

4.2. Le nombre de places est de 60, avec un minimum de 30 inscrits.

4.3. Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à autorisation préalable.

Les candidats doivent présenter leur candidature par mail (lettre de motivation + CV) à un des responsables pédagogiques du DIU (Prs Tuech, Borie, Piessen ou Pessaux). Les candidatures seront examinées par le responsable de la formation ayant reçu la candidature et dans un deuxième temps par les trois autres responsables de formation dans les autres Universités, la validation de la candidature étant collégiale.

4.4. Répartition des inscriptions entre les différentes universités partenaires :

Cette répartition est basée sur le nombre de sessions organisées par chacune des universités afin de garantir une répartition équilibrée des droits d'inscription.

Le DIU se déroule sur 2 ans avec un total de 6 sessions. Les universités de Rouen et Montpellier accueillent chacune une session par an. Les universités de Lille et Strasbourg accueillent une session un an sur deux. Pour ces dernières et pour des raisons de gestion des frais d'inscription, le nombre de places sera regroupé et attribué à l'université en charge de l'organisation de la session.

L'inscription dans chacune des universités se fait selon la répartition suivante :

- 1/3 des inscriptions (dans la limite de 20) pour les Universités de Rouen et Montpellier chaque année

- 1/3 des inscriptions (dans la limite de 20) en alternance une année sur deux pour les Universités de Lille et Strasbourg

Lors de la validation de sa candidature, l'étudiant sera informé de l'Université auprès de laquelle il pourra procéder à son inscription.

Les étudiants déjà inscrits dans l'une des universités auront priorité d'inscription pour le DIU dans cette même université afin de bénéficier des droits administratifs réduits.

## Article 5 : Durée des études

Les études conduisant à ce Diplôme Inter Universitaire de Chirurgie Cancérologique Digestive ont une durée de deux ans.

## Article 6 : Nature et Organisation des enseignements

6.1. L'enseignement se présente sous la forme de 6 séminaires de 3 jours. Le volume horaire par séminaire est de 27 heures portant le volume horaire total de la formation à 162 heures.

Le cursus de formation est réparti sur 2 ans, à raison de 3 séminaires de 3 jours chacun par année (18 jours de formation au total)

6.2. La responsabilité des enseignements est partagée comme suit :

Responsable	Séminaire	Enseignements
<b>Pr Frédéric Borie</b> Université de Montpellier	2	Cancérologie générale; Organisations et réseaux, Principes thérapeutiques : chirurgie, chimiothérapie, radiothérapie, biologie des tumeurs, immunothérapie, génétique, évaluation des pratiques, informations et éthique.
	6	Tumeurs kystiques et neuroendocrines du pancréas ; Tumeurs du duodénum et de l'ampoule de Vater ; Cancer du pancréas ; Imagerie en cancérologie et impact des techniques récentes.
<b>Pr Guillaume Piessen</b> Université de Lille	1	Cancer de l'œsophage ; Cancer de l'estomac
<b>Pr Jean-Jacques Tuech</b> Université de Rouen	3	Cancer du côlon et du rectum
	5	Tumeur du péritoine, Lymphome digestif, sarcome, stomathérapie ; Tumeur de l'intestin grêle et de l'appendice ; Cancer du canal anal, Chirurgie des carcinoses.
<b>Pr Patrick Pessaux</b> Université de Strasbourg	4	Tumeur maligne du foie ; Cancer des voies biliaires ; Traitement des métastases hépatiques.

## Article 7 : Modalités d'examen et jury

7.1. La validation du diplôme comprend :

- la présence obligatoire à la totalité de l'enseignement, et
- la validation de l'examen terminal qui comportera :
  - la remise d'un mémoire traitant d'un sujet de chirurgie cancérologique digestive (30 points) et
  - un examen qui comportera un dossier et
  - 4 questions rédactionnelles (60 points).

7.2. Une note minimale de 10/20 est requise pour la validation du DIU.

7.3. Les mémoires devront être adressés aux 4 responsables de l'enseignement.

7.3 L'examen sera organisé à l'issue du dernier séminaire et le jury sera composé d'au moins deux des responsables de l'enseignement.



## Article 8 : Droits d'inscription

- 8.1. Les droits annuels d'inscription exigés des candidats sont fixés, pour la part pédagogique, à :
- formation initiale : 360 euros
  - formation continue : à titre personnel : 700 euros
  - formation continue : financée par un tiers : 1400 euros

A laquelle s'ajoute la part administrative dont le montant est fixé par arrêté ministériel.

- 8.2. Les étudiants prennent leur inscription :

- Pour l'Université de Rouen

UFR de Médecine de Rouen

17 rue Lavoisier

76821 Mont-Saint-Aignan cedex

Contact :

Vanessa Treussart - [vanessa.treussart1@univ-rouen.fr](mailto:vanessa.treussart1@univ-rouen.fr) – 02 35 14 66 17

Service de Formation continue en santé - [sante.fc@univ-rouen.fr](mailto:sante.fc@univ-rouen.fr) - 02 35 14 60 79

- Pour l'Université de Montpellier

Faculté de médecine

186 chemin du Carreau de Lanes

CS 83021

30908 Nîmes Cedex 2

Contact :

Veronique Da Costa Reis - [veronique.da-costa-reis@umontpellier.fr](mailto:veronique.da-costa-reis@umontpellier.fr) - 04 66 02 81 29

- Pour l'Université de Strasbourg

Inscription à Lille pour l'année 2021-2022

- Pour l'Université de Lille

Faculté de Médecine de Lille

Département FMC/DPC

Faculté de Médecine

Pôle recherche

Place de Verdun

59045 Lille Cedex

Contact :

Nathalie Cousin Naviez - [nathalie.naviez@univ-lille.fr](mailto:nathalie.naviez@univ-lille.fr) - 03 20 62 68 12

## Article 9 : Délivrance du Diplôme

Le Diplôme Inter Universitaire est délivré sous le sceau de l'Université de Rouen, de Montpellier, de Lille ou de Strasbourg par le Président de l'Université. La délivrance des diplômes relève de l'Université où est inscrit l'étudiant.

**Article 11 : Durée de la convention**

Les dispositions de la présente convention entrent en vigueur pour l'année universitaire 2021-2022.

Fait à Strasbourg, le

Responsables des enseignements du DIU

Pour l'Université de Rouen

Pr JJ Tuech

Pour l'Université de Strasbourg

Pr P Pessaux

Pour l'Université de Montpellier

Pr F Borie

Pour l'Université de Lille

Pr G Piessen

Direction de l'Université

Pour l'Université de Rouen

Pour l'Université de Strasbourg

Pour l'Université de Montpellier

Pour l'Université de Lille

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modifications

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DIU : **Chirurgie de la main**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 1999

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs

*(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :*

Le DIU de chirurgie de la main devient national pour harmoniser le programme national des 5 DIU de chirurgie de la main qui existent sur le territoire national.

Un groupe de travail sous l'égide du CFECM (Collège Français des Enseignants de Chirurgie de la Main) travaille sur ce projet de réunir les 5 DIU en 1 depuis 2 ans en partenariat avec les responsables locaux des Diu et bon nombre d'enseignants.

Ce projet national permettra en plus de faire évoluer cette formation selon 3 axes :

-développement des supports numériques (cours en streaming, cours sur plateforme, cas cliniques interactifs, vidéos de techniques chirurgicales, apport de l'intelligence artificielle dans le compagnonnage)

-mise en place de travaux pratiques locaux : dissections anatomiques, pose de matériel d'ostéosynthèse sur sawbones...

-validation de participation à des congrès spécifiques identifiés types dissections sur cadavres, et validation d'un stage effectué dans un des services dits validant agréés par le CFECM

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : avec les UFR médecine de Bordeaux, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier, Nice, Toulouse, Rouen, Rennes, Poitiers, Caen, Nantes, Angers, Tours, Brest, Lille, Strasbourg, Besançon, Paris Sorbonne, Paris Descartes et de Nancy.
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 10
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? non  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :  
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<b>12</b>		
Formation Continue			

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>4 440,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>888,00 €</b>	Autres recettes*	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>3 552,00 €</b>	

\*A préciser :

<p>Commentaire du résultat :</p>          
--

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

Les étudiants inscrits sont soit des internes en chirurgie orthopédique soit en chirurgie plastique soit des chirurgiens déjà titulaires de leur diplôme de spécialiste.

Ensuite ce diplôme permet aux chirurgiens de demander leur droit au titre de chirurgien de la main (suivi des chiffres de la commission dite de droit au titre sous l'égide du CFCM)

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	20	
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	11400
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	2280	Autres recettes *	0
Autres dépenses*	Cadavres + simulateurs : 7000 Déplacements + vacataires : 430		
Total des dépenses		Total des recettes	11400
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			1680

\*A préciser

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
1ère année	570,00€	MDP9U1 31
2ème année	570,00€	MDP9U2 31
Mémoire	170,00€	MDP9U3 31

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Un apport de TD et TP locaux est nécessaire dont l'organisation de séances de dissection sur membre supérieur frais au laboratoire d'anatomie en accord avec le Pr Clavert mais achat nécessaire des pièces cadavériques et dont l'organisation de séances de simulation sur simulateurs perfectionnés (achat de poignets 3D pour mise en place d'implants par ex.)







# DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT (Art L 613-2) 2021-2022

## MAQUETTE PÉDAGOGIQUE

Documents à soumettre aux conseils d'UFR, d'Institut, d'Écoles, puis à transmettre par la composante à la DFE pour présentation en CFVU et validation au CA

### DIPLÔME

Diplôme d'Université                       Diplôme Inter Universitaire

Autre (Attestation, Certificat, année préparatoire, PREPA...)

Merci de préciser : .....

Création

Renouvellement avec modifications (Modifications à indiquer en rouge)

Renouvellement sans modifications

Validation parcours DPC :  OUI -  NON

### PRÉSENTATION

INTITULÉ DU DIPLÔME : DIU de Chirurgie de la Main.....

DOMAINE :

Droit, Économie, Gestion     Sciences, Technologies, Santé

Composante :                      **UFR MEDECINE MONTPELLIER-NÎMES**

Si DIU, indiquer autre(s) établissement(s) concerné(s) :

Le DIU de Chirurgie de la Main comprend 4 entités organisationnelles : Grand Ouest, Grand Sud, Nancy, Paris-Est-Nord. Chacune de ces entités organise son propre calendrier d'enseignement dans le cadre d'un programme commun sur 2 ans.

#### Grand Ouest

UFR médecine Angers

UFR médecine Brest

UFR médecine Caen

UFR médecine Nantes

UFR médecine Poitiers

UFR Médecine Rennes

UFR médecine Rouen

UFR médecine Tours



# DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT (Art L 613-2) 2021-2022

## Grand Sud

UFR Médecine Bordeaux  
UFR Médecine Grenoble  
UFR Médecine Lyon  
UFR Médecine Marseille  
UFR Médecine Montpellier  
UFR Médecine Nice  
UFR Médecine Toulouse

## Nancy

UFR Médecine Nancy

## Paris-Est-Nord

UFR Médecine Besançon  
UFR Médecine Lille  
UFR médecine Paris Descartes  
UFR médecine Paris Sorbonne  
UFR Médecine Strasbourg

**Responsable pédagogique ET financier : Pr Michel  
CHAMMAS** .....

Grade, fonction : PUPH, Université Montpellier, chef de service chirurgie main,  
membre supérieur, CHU Montpellier .....  
Téléphone : 0467338538 .....  
Mail : m-chammas@chu-montpellier.fr .....

**Autre responsable pédagogique (facultatif) :**

Grade, fonction : .....  
Téléphone : .....  
Mail : .....

Adopté au conseil d'UFR, d'institut ou d'école le : .....

## ORGANISATION GÉNÉRALE

Principales caractéristiques du projet (*préciser le cas échéant, si le projet répond à une demande du monde socio-professionnel*)

**Objectif de la formation :**

Formation de base théorique, diagnostique et thérapeutique en Pathologies Chirurgicales de la Main et des nerfs périphériques. Diplôme validant pour le droit au titre de Chirurgie de la Main.

**Compétences acquises au terme de la formation :**



# DIPLOMES D'ÉTABLISSEMENT (Art L 613-2)

## 2021-2022

Compétences diagnostiques et thérapeutiques de base dans la pathologie chirurgicale de la main et des nerfs périphériques.

Débouchés professionnels visés :

Pré-requis obligatoire pour demande de droit au titre de Chirurgie de la Main

Public concerné :  Formation initiale  Formation continue

Prérequis :

Conditions d'inscription (autorisation de l'enseignant coordonnateur, CV, copies des diplômes etc..) :

**Formation initiale** : DES, DESC, DFMS, DFMSA de Chirurgie orthopédique et traumatologique ; Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique. **Chirurgie pédiatrique**

**Formation continue** : Chefs de Clinique, Assistants Hospitaliers, Chirurgiens Français et étrangers. Spécialités concernées : Chirurgie orthopédique et traumatologique ; Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique. **Chirurgie pédiatrique.**

Autorisation du Responsable Régional.

Le dossier de candidature comportera un CV, une lettre de motivation avec justificatifs.

Niveau d'entrée :

Bac  Bac+1  Bac+2  Bac+3  Bac+4  Bac+5 (et plus)  autres : .....

Durée d'études du DE :  1 an  2 ans  autre : .....

Capacité d'accueil UFR Montpellier-Nîmes : Minimum : 5..... Maximum : 30.....

*Effectif prévisionnel envisagé pour l'ouverture du diplôme garantissant l'équilibre financier :*

Effectif prévisionnel : Formation initiale : 10..... Formation continue : 4.....

Montant des droits d'inscription :

Attention concernant la formation initiale merci de vous reporter à la grille tarifaire (annexe 1), afin d'établir le montant des droits d'inscriptions.

**Les droits d'inscription sont fixés hors montant CVEC et BIU. Ces montants sont dus :**

- selon la situation de l'étudiant pour la CVEC
- systématiquement pour la BIU

*Les droits de bibliothèque, selon de montant prévu dans l'Arrêté fixant les droits de scolarité d'établissements publics d'enseignement supérieur (art. 5), soit pour 2019 : 34€*

	TARIF 1 Formation initiale 360 ou 500 € (cf. annexe 2 bis)	TARIF 2 Formation Continue financée à titre personnel (Cf. grille tarifaire - annexe2) Tarif minimum : 360€	TARIF 3 Formation Continue financée par un tiers  TARIF 2 x 2
Montant droits d'inscription	360 €	700 €	1400 €



# DIPLOMES D'ÉTABLISSEMENT (Art L 613-2)

## 2021-2022

Montant des droits d'inscription - situations dérogatoires :

	€	Public concerné (par exemple : patients,...) (à préciser)
Dérogatoire 1	€	
Dérogatoire 2	€	

### ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Nombre de session :     1     2

Matières / UE / Disciplines enseignées			Préciser si obligatoire ou facultatif	Modalités pédagogiques (en heures)				Modalités de contrôle des connaissances				
								Nature de l'épreuve			Durée de l'épreuve	Coef.
Intitulé	UE en langue étrangère Oui / Non	UE dispensée à l'étranger Oui / Non	e-learning (non présentiel)	CM	TD	TP	Écrit	Oral	Contrôle continu / Terminal			
Formation de base en pathologies chirurgicales de la Main				Inclus dans les 120h sur 2 ans	Inclus dans les 120h sur 2 ans		Inclus dans les 120h sur 2 ans	X			1h	/20
									X Mémoire		10 mn	/20
									X Cas clinique		15 mn	/40
										X assiduité		Validé ou non validé

**VOLUME HORAIRE TOTAL**    120HEURES

<p><b>STAGE</b></p> <p><i>Un minimum de 200 heures d'enseignement dont 50 heures en présence des étudiants doit être requis pour réaliser un stage (hors médecine)- (Art. L612-8)</i></p>	<p>X Oui                      O Non</p>	<p>60 j de stage pouvant être fragmentés en plusieurs périodes avec l'accord du Chef de service</p>
<p>Production d'un rapport</p>	<p>O Oui                      X Non</p>	



# DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENT (Art L 613-2) 2021-2022

Projet tuteuré :	<input type="radio"/> Oui <input checked="" type="radio"/> Non	X	H
Présentation d'un mémoire	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		

## Calendrier de la formation :

*Rappel : l'année universitaire est comprise entre le 1er septembre de l'année N et le 31 août de l'année N+1  
Les examens et stages doivent avoir lieu avant la fin de l'année universitaire.*

Début d'enseignement :	Septembre de chaque année à compter de septembre 2021
Fin d'enseignement :	Juillet d'année +2

## ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### ENSEIGNANTS de l'établissement (liste obligatoire - Art L 613-2)

Nom / Prénom	Corps/contrat	Section CNU (le cas échéant)	Composante	Matières / UE / Disciplines enseignées	Volume horaire HETD*
CHAMMAS Michel	PU-PH	50-02	UFR Médecine Montpellier-Nîmes	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
COULET Bertrand	PU-PH	50-02	UFR Médecine Montpellier-Nîmes	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
LAZERGES Cyril	PH chargé enseignement		UFR Médecine Montpellier-Nîmes	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
MARES Olivier	PH chargé enseignement		UFR Médecine Montpellier-Nîmes	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
RONGIERES Michel	Chirurgie Orthopédique chargé enseignement	MCU-PH retraité	UFR Médecine Montpellier-Nîmes	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
BUIJZE Geert	Chirurgie Orthopédique chargé enseignement	Chirurgien libéral	UFR Médecine Montpellier-Nîmes	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h

### VACATAIRES D'ENSEIGNEMENT

#### ENSEIGNANTS d'autres établissements

Le DIU de Chirurgie de la Main comprend 4 entités organisationnelles : Grand Sud, Grand Ouest, Paris-Est-Nord, Nancy. Chacune de ces entités organise son propre calendrier d'enseignement dans le cadre d'un programme commun. Les enseignants ci-dessous des autres établissements correspondent à l'entité Grand Sud.

D'autres enseignants issus des 3 autres entités peuvent participer ponctuellement à l'enseignement du Grand sud par visioconférence. Il n'y a pas de rémunération d'enseignement et de remboursement de frais de déplacement.

Nom / Prénom	Corps/contrat	Section CNU (le cas échéant)	Etablissement d'origine	Matières / UE / Disciplines enseignées	Volume horaire HETD*
--------------	---------------	------------------------------	-------------------------	--	----------------------



# DIPLOMES D'ÉTABLISSEMENT (Art L 613-2)

## 2021-2022

Pr Régis LEGRE et son équipe	PU-PH	50-04	UFR médecine AIX MARSEILLE	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
Pr Philippe PELISSIER et son équipe	PU-PH	50-04	UFR médecine BORDEAUX	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
Dr Denis CORCELLA Dr Alexandra FORLI	PU-PH		UFR médecine GRENOBLE	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
Pr Guillaume HERZBERG	PU-PH	50-02	UFR médecine LYON	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
Pr Pierre MANSAT	PU-PH	50-02	UFR médecine TOULOUSE	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
Dr Stéphanie DELCLAUX	PH				
Dr Thierry BALAGUER	PH		UFR médecine NICE	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
Dr Olivier CAMUZARD	MCU-PH	50-04			

### Autres intervenants

Les intervenants extérieurs font l'enseignement en visioconférences. Il n'y a pas de rémunération d'enseignement et de remboursement de frais de déplacement.

Nom / Prénom	Profession	Employeur (le cas échéant)	Matières / UE / Disciplines enseignées	Volume horaire HETD*
BRAGA SILVA Jefferson	Professeur de Chirurgie Orthopédique	Pontifical University Catholic of Rio Grande do Sul, Faculty of Medicine, Department of Surgery, Hand and Microsurgery. PORTO ALEGRE, BRAZIL	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
RAIMBEAU Guy	Chirurgie Orthopédique	Chirurgien libéral, Coordinateur DIU chirurgie de la main, Angers	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
DUMONTIER Christian	Chirurgie Plastique	Chirurgien libéral, Guadeloupe	Chirurgie de la main et nerfs périphériques	Inclus dans 120h
ROUZAUD Jean Claude	Kinésithérapeute et orthésiste	Libéral, clinique St Roch, Montpellier	Appareillage et rééducation post-opératoire après lésions de l'appareil extenseur et du système fléchisseur des doigts	Inclus dans 120h
THAURY Marie Noëlle	Médecine Physique et Réadaptation	Centre de rééducation du Dr Ster, Lamalou les Bains	Appareillage et rééducation après lésion nerveuse périphérique	Inclus dans 120h

\* HETD :

1 h CM = 1,5 HETD

1 h TD = 1 HETD

1 h TP = 0,667 HETD

**Ouverture du**

*DIU national de chirurgie de la main*

*pour 2021\_\_/2022\_*

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante  
à la DES : [des-appui@unistra.fr](mailto:des-appui@unistra.fr), à Mme Bergmann ([pascale.bergmann@unistra.fr](mailto:pascale.bergmann@unistra.fr)), au Service de formation continue, le  
cas échéant : [dominique.schlaefli@unistra.fr](mailto:dominique.schlaefli@unistra.fr)

## I. Nature de la demande

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification de formation

Date d'approbation par le Conseil de composante :

## II. Exposé des motifs de la modification

### Historique

Le DIU de chirurgie de la main reste une formation sur 2 ans mais devient un DIU national pour harmoniser le programme des 5 DIU de chirurgie de la main qui existent sur le territoire national. Le DIU de Chirurgie de la Main comprendra 4 entités organisationnelles : Grand Ouest, Grand Sud, Nancy, Paris-Est-Nord. Chacune de ces entités organise son propre calendrier d'enseignement dans le cadre d'un programme commun sur 2 ans.

Un groupe de travail sous l'égide du CFECM (Collège Français des Enseignants de Chirurgie de la Main) a travaillé sur ce projet de réunir les 5 DIU depuis 2 ans en partenariat avec les responsables locaux des Diu et bon nombre d'enseignants impliqués.

Ce projet national permettra en plus de faire évoluer cette formation selon 3 axes :

- développement des supports numériques (cours en streaming, cours sur plateforme, cas cliniques interactifs, vidéos de techniques chirurgicales, apport de l'intelligence artificielle dans le compagnonnage)
- mise en place de travaux pratiques locaux : dissections anatomiques, pose de matériel d'ostéosynthèse sur sawbones...
- validation de participation à des congrès spécifiques identifiés types dissections sur cadavres, et validation d'un stage dans un service dit validant agréé par le CFECM.

### Objectif de la formation :

Formation de base théorique, diagnostique et thérapeutique en Pathologies Chirurgicales de la Main et des nerfs périphériques. Diplôme validant pour le droit au titre de Chirurgie de la Main.

### Compétences acquises au terme de la formation :

Compétences diagnostiques et thérapeutiques de base dans la pathologie chirurgicale de la main et des nerfs périphériques.

**Débouchés professionnels visés :** Pré-requis obligatoire pour demande de droit au titre de Chirurgie de la Main

## III. Composante de rattachement :

## A. Composantes ou services associées:

- Laboratoire ICUBE, équipe MMB, 2-4 rue Boussingault, 67000 Strasbourg
- Service de chirurgie de la main, CHU de Strasbourg, Hôpital de Hautepierre 2, 1 avenue Molière, 67000 Strasbourg
- 

## B. Universités partenaires

Les énumérer ici. Si le diplôme est construit en partenariat avec une ou des universités, préciser quelle université est porteuse du diplôme : Université de Montpellier-Nîmes (Pr Chammas) cf doc joint.

### Grand Sud

UFR médecine Bordeaux :  
Philippe Pelissier [PHILIPPE.PELISSIER@CHU-BORDEAUX.FR](mailto:PHILIPPE.PELISSIER@CHU-BORDEAUX.FR)

UFR médecine Grenoble :  
Alexandra Forli [AForli@chu-grenoble.fr](mailto:AForli@chu-grenoble.fr)  
Denis Corcella [DCorcella@chu-grenoble.fr](mailto:DCorcella@chu-grenoble.fr)

UFR médecine Lyon :  
Guillaume Herzberg [prgherzberg@gmail.com](mailto:prgherzberg@gmail.com)  
Burnier Marion [marion.burnier@icloud.com](mailto:marion.burnier@icloud.com)

UFR médecine Marseille :  
Régis Legré [REGIS.LEGRE@AP-HM.FR](mailto:REGIS.LEGRE@AP-HM.FR)

UFR médecine Montpellier :  
Michel Chammas (membre bureau) [m-chammas@chu-montpellier.fr](mailto:m-chammas@chu-montpellier.fr)  
BERTRAND COULET [b-coulet@chu-montpellier.fr](mailto:b-coulet@chu-montpellier.fr)

UFR médecine Nice :  
Thierry Balaguer [balaguer.t@chu-nice.fr](mailto:balaguer.t@chu-nice.fr)  
Olivier Camuzard [camuzard.o@chu-nice.fr](mailto:camuzard.o@chu-nice.fr)

UFR médecine Toulouse :  
Pierre Mansat [MANSAT.P@CHU-TOULOUSE.FR](mailto:MANSAT.P@CHU-TOULOUSE.FR)  
Stéphanie Delclaux [delclaux.S@chu-toulouse.fr](mailto:delclaux.S@chu-toulouse.fr)

### Grand Ouest

UFR médecine Rouen :  
Isabelle Auquit Auckbur [Isabelle.Auquit-Auckbur@chu-rouen.fr](mailto:Isabelle.Auquit-Auckbur@chu-rouen.fr)

UFR Médecine Rennes :  
Thierry Dreano : [thierry.dreano@chu-rennes.fr](mailto:thierry.dreano@chu-rennes.fr)

UFR médecine Poitiers :  
Morgan Freslon : [morgan.freslon@orange.fr](mailto:morgan.freslon@orange.fr)  
UFR médecine Caen :  
Mélanie Malherbe : [malherbe-m@chu-caen.fr](mailto:malherbe-m@chu-caen.fr)

UFR médecine Nantes :  
Philippe Bellemère : [philippe.bellemere@me.com](mailto:philippe.bellemere@me.com)

UFR médecine Angers :  
Guy Raimbeau : [raimbeau@centredelamain.fr](mailto:raimbeau@centredelamain.fr)



UFR médecine Tours :  
Guillaume Bacle [guillaume.bacle@univ-tours.fr](mailto:guillaume.bacle@univ-tours.fr)

UFR médecine Brest :  
Dominique Le Nen: [dominique.lenen@wanadoo.fr](mailto:dominique.lenen@wanadoo.fr)

### **Nord, Est, Paris**

UFR médecine Lille :  
Christophe Chantelot [christophe.chantelot@chru-lille.fr](mailto:christophe.chantelot@chru-lille.fr)

UFR médecine Strasbourg :  
Sybille Facca [sybille.facca@chru-strasbourg.fr](mailto:sybille.facca@chru-strasbourg.fr)

UFR médecine Besançon :  
Laurent Obert [lobert@chu-besancon.fr](mailto:lobert@chu-besancon.fr)

UFR médecine Paris Sorbonne :  
Adeline Cambon Binder [adeline\\_cambon@yahoo.fr](mailto:adeline_cambon@yahoo.fr)

UFR médecine Paris Descartes :  
Emmanuel Masmejean [emmanuel.masmejean@aphp.fr](mailto:emmanuel.masmejean@aphp.fr)

### **Nancy**

UFR médecine Nancy :  
Gilles Dautel [gillesdautel@me.com](mailto:gillesdautel@me.com) et Lionel Athlani [lionel.athlani@gmail.com](mailto:lionel.athlani@gmail.com)

## **C. Autres partenariats**

Non

## **IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg**

Pr Sybille FACCA  
PUPH  
CNU : 5002  
Faculté de médecine, 4 rue Kirschleger, 67000 Strasbourg  
[Sybille.facca@unistra.fr](mailto:Sybille.facca@unistra.fr)

## **V. Conditions d'admission et public concerné**

### **A. Mode de recrutement/ sélection**

**Conditions d'inscription** (autorisation de l'enseignant coordonnateur, CV, copies des diplômes etc..) :

**Formation initiale** : DES, DESC, DFMS, DFMSA de Chirurgie orthopédique et traumatologique ; de Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique et de Chirurgie pédiatrique.

**Formation continue** : Chefs de Clinique, Assistants Hospitaliers, Chirurgiens Français et étrangers. Spécialités concernées : Chirurgie orthopédique et traumatologique ; Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique. Chirurgie pédiatrique.

Autorisation du Responsable local (Pr Facca)

Le dossier de candidature comportera un CV, une lettre de motivation avec les justificatifs.

**Niveau d'entrée** : bac+5 et plus

**Durée d'études du DE** : 2 ans

## B. Effectifs prévisionnels

Minimum étudiants inscrits : 5

Maximum étudiants inscrits : 30

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

- Fin 1<sup>ère</sup> année : épreuve écrite (QCM sur slides) durée 1H (coef /20).
- Fin 2<sup>ème</sup> année : épreuve orale avec présentation d'un article ou d'un mémoire sous format ppt (10 min, coef /20° + 2 cas cliniques (15 min + coef /40) + cursus et activités.

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
FACCA Sybille	PUPH	5002	Médecine Strasbourg		Infections, main enfant, brûlures, TP
LIVERNEAUX Philippe	PUPH	5002	Médecine Strasbourg		Nerfs, spasticité, TP
MARTINS Antoine	CCA	5002	Médecine Strasbourg		Tumeurs main, TP
SAPA Marie-Cécile	CCA	5002	Médecine Strasbourg		Fractures poignet, TP

### B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
PRUNIERES Guillaume	Clinique St François Haguenau	2	Plaies tendons et PEC
MAIRE Nicolas	Clinique St François Haguenau	2	Plaies nerveuses et artérielles PEC
GOUZOU Stéphanie	CHU de Strasbourg	2	Polyarthrite + maladie de Dupuytren PEC
TALEB Chihab	CH de Mulhouse	2	Paralysies nerveuses PEC



- **Évaluation des formations :**

Elle sera annuelle et nationale, effectuée en ligne pour évaluer la qualité et l'utilité de la formation proposée en terme de débouché. Les résultats seront analysés par le référent pédagogique du comité d'organisation du DIU (constitué par tous les responsables pédagogiques)

- **Évaluation des enseignements :**

Le dispositif mis en place consistera à des évaluations régulières en ligne du contenu des TD, TP, CM, docs mis en ligne.

Une analyse nationale et à l'échelon local comparative sera effectuée par le référent qualité.

## IX. Budget prévisionnel

Pour les diplômes d'université, il est attendu chaque année de retourner à la DES, début avril, un bilan du fonctionnement, en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires, de la formation. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel: dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

Si le financement repose, en partie ou totalement sur un partenaire extérieur, joindre la convention établie avec lui, ou le projet de convention.

### B. Paramétrage des droits d'inscription

#### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER ()

*Cocher ce qui convient en fonction du niveau de recrutement du diplôme*

#### 2. Droits spécifiques

*Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant de lignes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC...)
1 <sup>ère</sup> année	570,00	
2 <sup>ème</sup> année	570,00	

CAS ÉVENTUELS D'EXONÉRATION :

*En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*

# Programme du DIU national de chirurgie de la main

sept-21  
sept-22

## Enseignements 1ère année

### Programme

#### Session tendons I : Prise en charge primaire

##### Tendons extenseurs

- o Anatomie chirurgicale, cicatrisation et réparation primaire de l'appareil extenseur
- o Les lésions tendineuses fermées,
- o Appareillage et rééducation post-opératoire après lésion primaire de l'appareil extenseur

##### Tendons fléchisseurs

- o Anatomie chirurgicale, cicatrisation et réparation primaire du système fléchisseur des doigts
- o Jersey Finger
- o Appareillage et rééducation post-opératoire après lésions du système fléchisseur des doigts.

##### Réparations poulies

#### Session tendons II : Chirurgie secondaire

##### Réparation secondaire des lésions du système fléchisseur

- o Ténolyses
- o Greffes en 1 et 2 temps
- o Chirurgie palliative

##### Réparation secondaire des lésions de l'appareil extenseur

- o Ténolyse
  - o Reconstruction secondaire déformation en boutonnière, col de cygne, doigt en maillet, instabilité des extenseurs au niveau des MP
  - o Chirurgie palliative et Ruptures tendineuses au poignet
- Appareillage et rééducation après réparation secondaire tendineuse

#### Pertes de substances des parties molles, syndromes de loges aigus

Cicatrisation : physiologie, bases thérapeutiques

PDS au niveau de la main : cicatrisation dirigée, greffes de peau, lambeaux  
Reconstruction Pulpe des doigts  
Traumatismes de l'appareil unguéal et séquelles

PDS au membre supérieur : Lambeaux locaux, régionaux, à distance, L'expansion cutanée au membre supérieur  
Stratégie dans les traumatismes complexes : Blast, portière, toupie, scie circulaire  
La main brûlée  
Syndromes de loges aigus et chroniques  
Syndrome douloureux régional complexe

#### Session dissection au laboratoire d'anatomie

Dissection du bras :Nerf radial Nerf Médian et Pédicule brachial Nerf musculocutané Nerf ulnaire  
Dissection du pli du coude et de l'avant bras :Nerf Médian Artère Radiale Artère Ulnaire Nerf radial  
Dissection dorsale de la main : Rameaux cutanés dorsaux des nerfs ulnaire et radial Appareil extenseur Artère radiale et réseau dorsal  
Dissection palmaire du poignet et de la main :Canal carpien Canal de Guyon Pédicules digitaux, Appareil fléchisseur des doigts et du pouce  
Dissection des articulations du poignet, de la main et des doigts.

## Enseignements 2ème année

### Programme

#### Session nerfs III : Prise en charge secondaire des paralysies

##### **Chirurgie palliative nerveuse périphérique**

Principes généraux des transferts tendineux  
Chirurgie palliative après paralysie radiale  
Chirurgie palliative après paralysie du nerf médian  
Chirurgie palliative après paralysie du nerf ulnaire  
Appareillage et rééducation

#### Session nerfs IV : Plexus brachial traumatique, neuro-orthopédie centrale

Paralysies du plexus brachial, prise en charge initiale et chirurgie secondaire  
La main et le membre supérieur neurologiques centraux (Cérébrolésé, IMC)  
Principes de base de la prise en charge des membres supérieurs du tétraplégique  
Paralysies proximales du membre supérieur

#### Malformations congénitales, main de l'enfant

Embryogénèse du membre supérieur  
Classifications des malformations congénitales  
Amputations amniotiques  
  
Mains botes radiales  
  
Macroductylies  
Aplasies et hypoplasies radiales  
Syndactylies, Polyductylies, Pouces bifides  
Camptodactylies, clinodactylies, Pouce à ressaut congénital  
Principes de prise en charge des syndromes polymalformatifs et malformations complexes  
Madelung  
Appareillage et ergothérapie

Lésions nerveuses et tendineuses de la Main de l'enfant  
Traumatologie Ostéo-articulaire de la Main de l'enfant  
Paralysie Obstétricale du Plexus brachial : Épidémiologie, diagnostic, prise en charge initiale  
Paralysie Obstétricale du Plexus brachial : Prise en charge secondaire  
Malformations vasculaires de la Main  
Pathologie unguéale  
Tumeurs et Dystrophies de la Main

#### Séance dissection,

- Lambeaux de la main et des doigts
- Lambeau interosseux IOP
- Lambeau radial et variantes
- Lambeau cubito-dorsal
- Lambeau de Mac Gregor

### Session arthroscopie poignet et coude

Anatomie arthroscopique du poignet  
Techniques de base et indications de l'arthroscopie du poignet

### Pathologie ostéoarticulaire traumatique élémentaire, main sportif, gelures

#### Fractures et traumatismes ligamentaires des doigts

*Fractures des métacarpiens et des phalanges*

*Entorses, luxations des doigts et carpo-métacarpiennes*

*Lésions articulaires chroniques post-traumatiques de la main et des doigts et raiders post-traumatiques des MCP et IPP des doigts*

#### Les gelures au niveau de la main

#### Main du sportif : lésions spécifiques

#### Main infectieuse

*Panaris, phlegmons*

*Dermo-hypodermite nécrosante*

*Morsures*

Arthrite

#### Injections sous pression

### Session poignet

#### Bases anatomiques de la pathologie du poignet et du carpe

#### Luxations du carpe

#### instabilités du carpe d'origine ligamentaire

#### Fractures du scaphoïde et pseudarthroses

\* Classifications, mécanismes

\* Principe de traitement et indications en urgence

\* Pseudarthroses du scaphoïde et traitement avant l'arthrose

#### Fractures des autres os du carpe et séquelles

#### Fractures de l'extrémité distale du radius fraîches et anciennes

Classification des fractures et principes de prise en charge

\* Indications thérapeutiques

\* Techniques

#### Cals vicieux du radius distal

#### Pathologie extra-articulaire du poignet et poignet du sportif

### Session Bordeaux

#### Tumeurs bénignes du poignet, de la main et des doigts

- tumeurs des parties molles
- tumeurs vasculaires
- tumeurs nerveuses
- tumeurs tendineuses
- tumeurs osseuses

#### Tumeurs malignes de la main et de l'avant-bras (participation RCP sarcomes)

#### Amputations

- amputations digitales distales

### Pathologie du cadre anté-brachial

Anatomie des moyens d'union des 2 os de l'avant-bras

Traumatismes récents de l'articulation radio-ulnaire distale

Pathologies chroniques isolées ou associées de l'articulation radio-ulnaire distale

Voies d'abord des 2 os de l'avant-bras et des articulations radio-ulnaires

Principes de prise en charge des lésions de la membrane interosseuse aiguës et chroniques

Synostoses des 2 os de l'avant-bras

### Session poignet séquelles

Maladie de Kienböck

Arthroses du carpe SLAC, SNAC, SCAC wrist

Autres arthroses non traumatiques : STT, piso-triquétrale, médiocarpienne

Arthroses radio-carpienne post-traumatique

Lésions radio-ulnaires distales séquellaires

### Main arthrosique

Rhizarthrose du pouce

Arthroses MP, IPP, IPD

### Walant et échochirurgie (Olivier Mares, Nîmes)

Echochirurgie canal carpien, doigts à ressaut, De Quervain, épiconduylalgie

Walant, technique, indications résultats et limites

Workshop laboratoire anatomie et échographie

### Maladie de Dupuytren

Anatomie et physiopathologie

Classifications

Traitements

Percutanés

Aponévrectomies

Lambeaux

Ténoarthrolyse

Appareillage et rééducation

### Reconstructions du pouce

- reconstruction ostéoplastique
- on-top plasty
- phalangisation
- technique de Matev
- pollicisation
- transferts de pulpe d'orteil

### Session Rhumatismes inflammatoires

Principes de la prise en charge

Le poignet rhumatoïde (Physiopathologie, diagnostic, traitement des lésions ostéoarticulaires et tendineuses)

- replantation
- alternatives
- macro-amputations

La main rhumatoïde (Physiopathologie, diagnostic, traitement des lésions ostéoarticulaires et tendineuses)  
Autres rhumatismes inflammatoires

#### **Session Nerfs I : Prise en charge initiale des lésions traumatiques**

Anatomie chirurgicale des nerfs périphériques.  
Biologie des lésions nerveuses périphériques et de la régénération nerveuse.  
Techniques de réparation des lésions nerveuses périphériques (plexus brachial exclus).  
Exploration clinique, les bilans, bases des examens électrophysiologiques.  
Appareillages et principes de rééducation à la phase initiale.

#### **Session nerfs II : Syndromes canauxaires**

Généralités sur les syndromes canauxaires.  
Syndromes canauxaires du nerf médian, du nerf ulnaire, du nerf radial.  
Syndromes du défilé, syndromes de compression nerveuse rares.

#### **Travaux pratiques d'initiation à l'appareillage**

#### **Acrosyndromes vasculaires**

Syndrome du manche du marteau  
Artériopathies distales (Raynaud, sclérodermie...)



Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DIU : **Chirurgie digestive robotique**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2014

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs

*(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :*

Le Pr Patrick PESSAUX est le responsable pédagogique de ce DIU pour l'Université de Strasbourg.  
Il est assisté par le Dr Emanuele FELLI :

Dr Emanuele FELLI  
PH  
Service de chirurgie digestive et endocrinienne  
NHC  
1, place de l'hôpital  
67000 Strasbourg  
Tel : 03 69 55 15 64  
Email : emanuele.felli@chru-strasbourg.fr

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Nancy et Montpellier**.  
**La proposition de convention avec les universités partenaires (Nancy et Montpellier) est jointe en annexe.**
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **NA**
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **4**
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Non**  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :  
*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*  
**80h au total (4 séminaires dont 1 à Strasbourg)**

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	0	0	0
Formation Continue (avec financement personnel)	4	0	0
Formation Continue (avec financement employeur)	1	0	0

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	15 000,00 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	,00 €	Autres recettes*	
Autres dépenses*	13 886 €		
Total des dépenses	13 886 €	Total des recettes	15 000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>- 1 114,00 €</b>	

\* Autres dépenses : Ateliers pratiques avec accès aux systèmes robotiques et modèles animaux, organisation de retransmission live depuis les blocs opératoires, déplacement des experts, repas, pauses. Frais de fonctionnement interne à l'IHU Strasbourg (personnel, infrastructure) non inclus.

### Commentaire du résultat :

Le bilan présenté pour 2020-2021 est *prévisionnel*. Les dépenses sont estimées, la session à Strasbourg initialement prévue fin Mars 2021 a été reportée du 3 au 5 juin 2021, en raison de la Covid-19.

Le financement de la formation est pris en charge par l'IHU Strasbourg dans le cadre de sa mission d'éducation.

L'IHU Strasbourg perçoit la totalité des droits spécifiques du diplôme. Une convention tripartite (IHU Strasbourg – Université de Strasbourg – Faculté de médecine) a été établie pour préciser les modalités de gestion d'inscription et les conditions de perception par l'IHU des droits pédagogiques attachés aux formations développées par l'IHU en collaboration avec l'Université et la Faculté (prise d'effet 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour une durée de 5 ans).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Strasbourg	0	4	4	4	4	4	5
Montpellier	16	4	3	3	5	7	5
Nancy		8	8	2	5	8	8
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>19</b>	<b>18</b>

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue	5	3 000 €
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)
------------------------------------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	15 000 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*	13 956 €		
Total des dépenses	13 956 €	Total des recettes	15 000 €
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			<b>- 1 044 €</b>

\*A préciser

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires*). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Diplôme complet	3 000,00€	MEQ5U1 401

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L’AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Le financement de la formation est pris en charge par l’IHU Strasbourg dans le cadre de sa mission d’éducation.

L’IHU Strasbourg perçoit la totalité des droits spécifiques du diplôme. Une convention tripartite (IHU Strasbourg – Université de Strasbourg – Faculté de médecine) a été établie pour préciser les modalités de gestion d’inscription et les conditions de perception par l’IHU des droits pédagogiques attachés aux formations développées par l’IHU en collaboration avec l’Université et la Faculté (prise d’effet 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour une durée de 5 ans).



# **ANNEXE**

Proposition de convention avec les universités partenaires

**Convention pour le**  
**DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE**  
**(Nancy, Montpellier et Strasbourg)**  
**CHIRURGIE DIGESTIVE ROBOTIQUE**

**Entre**

L'Université de Lorraine, représentée par son Président, Monsieur Pierre MUTZENHARDT

*D'une part*

**Et**

L'Université de Strasbourg, représentée par son Président, Monsieur Michel DENEKEN

L'Université de Montpellier, représentée par son Président, Monsieur Philippe AUGE

*D'autre part*

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1**

Les universités de Lorraine, Montpellier et Strasbourg se sont associées pour créer, à compter de l'année universitaire 2014-2015 un Diplôme Inter Universitaire de Chirurgie Digestive Robotique.

Pour la première année, la gestion administrative des inscriptions était limitée à l'université d'origine (Faculté de médecine de Nancy). Dans l'optique d'une répartition équilibrée des droits entre les différentes universités partenaires, l'ouverture de la gestion administrative aux autres universités (Montpellier et Strasbourg) a eu lieu pour l'année universitaire 2015-2016.

Une reconduction est souhaitée pour l'année 2021-2022.

**Article 2 : Organisation Inter-Universitaire de l'enseignement**

2.1. La Direction de l'enseignement est assurée par le Professeur Manuela PEREZ pour la Faculté de médecine de Nancy.

2.2. Les responsables pédagogiques de la formation au sein des autres universités sont :

- Montpellier : Pr Philippe ROUANET – Faculté de médecine
- Strasbourg : Pr Patrick PESSAUX – Faculté de médecine en partenariat avec l'IHU Strasbourg (Institut de chirurgie guidée par l'image) et Dr Emanuele FELLI

**Article 3 : Objectifs de la formation**

L'objectif de ce DIU est de permettre à des chirurgiens digestifs confirmés ou en fin de formation et à des Infirmières de bloc opératoire (IBODE et IDE) d'acquérir les bases suffisantes pour mener à bien un certain nombre d'interventions digestives par abord robotique utilisant le système Da Vinci.

Cette formation répond à une demande de plus en plus importante de la part des chirurgiens digestifs confirmés et en fin de formation dans la mesure où de plus en plus d'établissements publics et privés sont équipés de cette nouvelle technologie.

Cette formation, unique en France, fait appel à 3 services universitaires ayant une compétence en chirurgie robotique digestive reconnue à l'échelon national et international.

#### **Article 4 : Conditions d'inscription**

4.1. Sont autorisés à s'inscrire au DIU de Chirurgie Digestive Robotique:

4.1.1. Chirurgiens titulaires du DES de chirurgie générale ou du DESC de chirurgie viscérale et digestive

4.1.2. Chirurgiens digestifs

4.1.3. Chirurgiens en formation inscrits au DESC de chirurgie viscérale et digestive

4.1.4. IBODE et IDE travaillant dans des blocs opératoires

4.2. Une pré-inscription pédagogique est requise avant le début des enseignements, précisant l'accord du coordonnateur du diplôme.

4.3. Sont admis à s'inscrire en vue de ce diplôme :

4.3.1. DIU de chirurgie robotique digestive option chirurgien : les médecins qualifiés en chirurgie générale ou en chirurgie viscérale et digestive ou en cours de qualification en chirurgie viscérale et digestive en post-internat ainsi qu'aux internes inscrits au DESC de chirurgie viscérale et digestive

4.3.2. DIU de chirurgie robotique digestive option infirmière : les IBODE et IDE en bloc opératoire, ayant 3 ans d'expérience équivalent temps plein, exerçant en chirurgie digestive robotique ou accompagnant un projet d'ouverture de chirurgie digestive robotique.

4.4. Le nombre de places est de 16/an. Des inscriptions supplémentaires, dans la limite d'un total de 20 étudiants, pourront être autorisées à titre exceptionnel.

4.5. Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à autorisation préalable.

Les candidats doivent présenter leur candidature par mail (lettre de motivation + CV) à un des responsables pédagogiques du DIU (Prs Bresler, Rouanet ou Pessaux). Les candidatures seront examinées par le responsable de la formation ayant reçu la candidature et dans un deuxième temps par les deux autres responsables de formation dans les autres Universités, la validation de la candidature étant collégiale.

4.6. Répartition des inscriptions entre les différentes universités partenaires :

Cette répartition est basée sur le nombre de sessions organisées par chacune des universités afin de garantir une répartition équilibrée des droits d'inscription.

L'inscription dans chacune des universités se fait selon la répartition suivante :

- 1/4 des inscriptions (soit 4, maximum 5) pour les Universités de Montpellier et Strasbourg
- 1/2 des inscriptions (soit 8, maximum 10) pour l'Université de Lorraine

Lors de la validation de sa candidature, l'étudiant sera informé de l'Université auprès de laquelle il pourra procéder à son inscription.

Les étudiants déjà inscrits dans l'une des universités auront priorité d'inscription pour le DIU dans cette même université afin de bénéficier des droits administratifs réduits.



### **Article 5 : Durée des études**

Les études conduisant à ce Diplôme Inter Universitaire de Chirurgie Digestive Robotique ont une durée d'un an.

### **Article 6 : Nature et Organisation des enseignements**

6.1. L'enseignement se présente sous la forme de 4 séminaires de 3 jours. Le volume horaire par séminaire est de 20 heures portant le volume horaire total de la formation à 80 heures.

6.2. L'organisation des enseignements théoriques et pratiques est sous la responsabilité des Professeurs Laurent Bresler, Patrick Pessaux et Philippe Rouanet.

6.3. Les modules théoriques ont lieu à Nancy, à Strasbourg et à Montpellier ou, sous forme de téléenseignement à partir des différentes facultés participant au DIU et par E-Learning.

6.4. Les modules pratiques ont lieu à l'Ecole de Chirurgie à la Faculté de Nancy, à l'IHU Strasbourg et à la Faculté de Médecine de Montpellier.

### **Article 7 : Modalités d'examen et jury**

7.1 : Option chirurgien :

7.1.1. Le contrôle des connaissances porte sur 6 modules, notés chacun sur 20.

7.1.2. Une note inférieure à 5/20 à l'un des modules est éliminatoire.

7.1.3. L'étudiant est déclaré admis si la somme des notes obtenues aux 6 modules est égale ou supérieure à la moyenne, sans note éliminatoire à l'un des modules.

7.2 Option infirmière :

7.2.1. Le contrôle des connaissances porte sur 4 modules, notés chacun sur 20.

7.2.2. Une note inférieure à 5/20 à l'un des modules est éliminatoire.

7.2.3. L'étudiant est déclaré admis si la somme des notes obtenues aux 4 modules est égale ou supérieure à la moyenne, sans note éliminatoire à l'un des modules.

7.3 En cas d'échec, quelle que soit l'option, l'étudiant peut conserver les notes obtenues lors des modules validés pendant deux ans.

7.4 Le jury final est composé d'au moins trois membres désignés par le président d'Université sur proposition du Doyen de la Faculté de Médecine, choisis parmi les responsables des modules, et présidé par le responsable de l'enseignement.

## **Article 8 : Droits d'inscription**

8.1. L'organisation des sessions pratiques nécessite l'accès à plusieurs robots chirurgicaux et modèles animaux dans l'objectif d'offrir aux candidats un temps de pratique suffisant et des conditions optimales d'apprentissage ou de perfectionnement.

Les droits annuels d'inscription exigés des candidats sont fixés à 3 000 euros pour la part pédagogique, à laquelle s'ajoute la part administrative dont le montant est fixé par arrêté ministériel.

8.2. Les étudiants prennent leur inscription :

- Pour l'Université de Lorraine

Faculté de Médecine de NANCY (Service des spécialités)

9, avenue de la Forêt de Haye

54505 VANDOEUVRE-LES-NANCY

Contact : [laurence.sannier@univ-lorraine.fr](mailto:laurence.sannier@univ-lorraine.fr)

- Pour l'Université de Strasbourg

IHU Strasbourg

1, place de l'hôpital

67091 STRASBOURG cedex

Tél : 03 90 41 36 07 / 03 90 41 36 42

Mail : [education@ihu-strasbourg.eu](mailto:education@ihu-strasbourg.eu)

Pour l'université de Strasbourg, le règlement des droits administratifs se fait auprès de la Faculté de médecine, les droits spécifiques seront réglés directement à l'IHU Strasbourg.

- Pour l'Université de Montpellier

UFR Médecine de MONTPELLIER

2 rue Ecole de Médecine

CS 59001

34060 Montpellier Cedex 2

Service des DU/DIU : 04 34 43 35 44/56/57

Contact : [youssef.kamhi@umontpellier.fr](mailto:youssef.kamhi@umontpellier.fr)

## **Article 9 : Délivrance du Diplôme**

Le Diplôme Inter Universitaire est délivré sous le sceau de l'Université de Lorraine, de Montpellier ou de Strasbourg par le Président de l'Université. La délivrance des diplômes relève de l'Université où est inscrit l'étudiant.

**Article 10 : Durée de la convention**

Les dispositions de la présente convention entrent en vigueur pour l'année universitaire 2021-2022.

Fait à Strasbourg, le

Responsables des enseignements du DIU

Pour l'Université de Lorraine

Pr Manuela Perez

Pour l'Université de Strasbourg

Pr Patrick Pessaux

Pour l'Université de Montpellier

Pr Philippe Rouanet

Direction de l'Université

Pour l'Université de Lorraine

Pour l'Université de Strasbourg

Pour l'Université de Montpellier

**DEMANDE DE DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE**  
**DIU Chirurgie du rachis**  
**CAMPAGNE 2020 / 2021**

**1 – FICHE D'IDENTITE**

Date de création du diplôme: 2004

Dernière habilitation : avril 2018

■ **MODIFICATION DE MAQUETTE**

Dernière modification : avril 2019

Avis *dé/favorable* Comité pédagogique des enseignements spéciaux :

Avis *dé/favorable* Conseil de gestion SMBH :

Avis *dé/favorable* CFVU :

Avis *dé/favorable* CA :

\* enlever les mentions « avis dé/favorable » inutiles

Type de diplôme <sup>1</sup>	Diplôme inter-universitaire
Composante	UFR Santé Médecine et Biologie Humaine (SMBH)
Composantes associées	
Etablissements partenaires (convention et/ou cohabilitation)	Universités de : Bordeaux, Lyon 1, Aix-Marseille, Nice, Tours, Strasbourg, Université de Paris
Etablissement(s) associé(s)	
Site(s) autre(s) que l'USPN où cette formation sera donnée	Bordeaux, Lyon 1, Aix-Marseille, Nice, Paris, Strasbourg
Date d'ouverture souhaitée de la formation	Novembre 2021
Durée de la formation	<input type="checkbox"/> 1 an <input checked="" type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans
Volume horaire global	160 heures
Diplôme délivré	Diplôme Inter-Universitaire de Chirurgie du rachis
Spécialité - Domaine	Chirurgie rachidienne, orthopédique, traumatologique, neurologique

<sup>1</sup> DU, DIU, DESU...

## 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE

<b>Responsables de la formation<sup>2</sup></b> <b>Direction scientifique en co-gestion</b>	<b>Université Sorbonne Paris Nord : Professeur Christian MAZEL</b> (PU-PH en chirurgie orthopédique et du rachis; section 50-02) Tél : 06 07 58 77 23 Mail : <a href="mailto:Christian.MAZEL@imm.fr">Christian.MAZEL@imm.fr</a>  <b>Université de Strasbourg : Professeur Yann Philippe CHARLES</b> (PU-PH en chirurgie orthopédique) Tél : 03 68 76 52 68 Mail : <a href="mailto:YannPhilippe.CHARLES@chru-strasbourg.fr">YannPhilippe.CHARLES@chru-strasbourg.fr</a>
<b>Conseil scientifique</b>	Pr Stéphane FUENTES (Aix-Marseille) Pr Patrick TROPIANO (Aix-Marseille) Pr Benjamin BLONDEL (Aix-Marseille) Pr Olivier GILLE (Bordeaux) Dr Henry-Arthur LEROY (Lille) Pr Cédric BARREY (Lyon) Pr Philippe PAQUIS (Nice) Dr Nicolas BRONSARD (Nice) Pr Yann Philippe CHARLES (Strasbourg) Dr Aymeric AMELOT (Tours) Pr Hugues PASCAL-MOUSSELARD (Université de Paris) Dr Emmanuelle FERRERO (Université de Paris) Dr Arnaud DUBORY (Université de Paris) Pr Christian MAZEL (USPN)

### 2.1 – Historique et contexte général de la formation

Créé conjointement en 2004 par les universités de Bordeaux, Lille 2, Lyon 1, Marseille, Nice, Rennes 1, Strasbourg et Paris XIII, l'université de Tours et l'Université de Paris viennent rejoindre le partenariat en 2021.

Il s'agit d'un diplôme de troisième cycle, dans le cadre de formations initiale et continue. Ce diplôme est le fruit d'une réflexion de plusieurs praticiens hospitalo-universitaires spécialistes de la chirurgie du rachis, qui ont souhaité encourager le développement de cette chirurgie.

La chirurgie du rachis étant positionnée à l'interface de deux spécialités, la chirurgie orthopédique et la neurochirurgie, il est apparu nécessaire en 2003 de mettre en place un enseignement spécifique dédié à cette pratique chirurgicale.

La réforme du 3<sup>ème</sup> cycle n'ayant pas retenu l'idée d'une Formation Spécialisée Transversale (FST) rachis, il est fondamental de pérenniser le DIU créé en 2003 qui garde toute sa logique et surtout sa place dans la formation des chirurgiens issus d'une de ces deux spécialités.

Ce diplôme est le seul en France accessible aux jeunes chirurgiens leur permettant une formation théorique et pratique à la chirurgie rachidienne.

Son caractère unique et sa notoriété en ont fait un diplôme incontournable pour tous chirurgiens souhaitant exercer la chirurgie du rachis. Les assureurs du risque médical le considèrent comme un élément de crédibilité pour les chirurgiens en cas de litige médico-légal.

#### **Nature du partenariat :**

Groupe d'universités, plusieurs sites d'enseignement, plusieurs sites d'inscription.

Harmonisation dans les modalités de mise en œuvre de la formation (inscriptions, organisation des modules de formation en binôme universitaire, organisation des examens).

#### **Valorisation – publicité :**

Formation reconnue par les neurochirurgiens et les chirurgiens orthopédistes sous l'égide de la SFCR (Société Française de Chirurgie Rachidienne), il bénéficie à ce titre d'un chapitre sur le site internet de la SFCR : <http://www.sfcr.fr/enseignement/diu-chirurgie-rachis>.

<sup>2</sup> Nom, qualité, section CNU, tél, e-mail

## 2.2 – Objectifs pédagogiques généraux – Compétences et connaissances visées

L'objectif de la formation réside dans l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques relatives à la chirurgie rachidienne, dans le cadre d'un enseignement spécialisé.

A l'issue de la formation, l'étudiant doit être capable de :

- poser le diagnostic de l'ensemble des lésions et/ou pathologies rachidiennes susceptibles d'être observées
- capable de prescrire à bon escient et de savoir interpréter les résultats d'examens complémentaires disponibles à l'heure d'aujourd'hui
- savoir proposer une thérapeutique adaptée à chacune de ces situations pathologiques et de maîtriser les gestes chirurgicaux de bases mais aussi plus élaborés correspondant à une pratique de spécialité
- pour les prises en charge de pathologies rares et complexes ainsi que pour les gestes chirurgicaux hyperspécialisés, ils sont capables d'orienter au mieux leurs patients vers les structures les plus compétentes.

## 2.3 – Conditions d'admission – Public ciblé – Pré-requis

- Admission sur dossier (CV détaillé avec sujet de thèse indiqué, lettre de motivation, copies du diplôme ou équivalent, par ex. attestation de réussite, relevé de notes, justificatifs des pré-requis en fonction du statut du stagiaire) et entretien individuel, après avis du Conseil scientifique du DIU (les entretiens sont menés en binôme)
- Public admis à s'inscrire :
  - en formation continue : Chirugiens orthopédistes traumatologues et neurochirurgiens, chirurgiens pédiatres avec une orientation orthopédique (tous titulaires du diplôme français d'état de Docteur en médecine ou de celui d'un pays de l'Union Européenne)
  - en formation initiale :
    - . internes de spécialité en chirurgie (DESC/DES option orthopédie et traumatologie, ou neurochirurgie et de chirurgie infantile avec une orientation orthopédique) ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (orthopédie ou neurochirurgie)
    - . inscrits en DFMSA de chirurgie orthopédique et traumatologique ou de neurochirurgie ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (orthopédie ou neurochirurgie)
  - pour les candidats étrangers Titulaires de diplômes admis en équivalence : copie des diplômes obligatoire (**thèse de doctorat en médecine**; éventuelle attestation de succès à l'examen d'assistantat ; certificat stipulant la situation hospitalière actuelle du candidat et le cursus en chirurgie orthopédique ou en neurochirurgie ou en chirurgie pédiatrique) ; fournir une attestation d'un chef de service ou supérieur hiérarchique confirmant votre orientation rachis
- Niveau de diplôme requis : Bac + 9
- Niveau de qualification : 1.

## 2.4 – Effectifs attendus par promotion

- 45 stagiaires par promotion
- Effectif maximal : 50
- Répartition égalitaire entre partenaires.

## 2.4 bis – EN CAS DE RENOUVELLEMENT DE DIPLOME, Effectifs moyens par promotion et évolution des effectifs sur les 3 dernières années

Évolution des effectifs sur USPN au cours des 3 dernières promotions (répartition non égalitaire jusqu'en 2019) :

- promotion 2013/2015 : 16 stagiaires
- promotion 2015/2017 : 30 stagiaires
- promotion 2017/2019 : 21 stagiaires
- promotion 2019/2021 : 29 stagiaires.

## **2.5 – Principaux débouchés professionnels envisageables directement en sortie de formation**

Acquisition d'une compétence en chirurgie du rachis, qui facilite par exemple, l'obtention d'un poste de chef de clinique dans des services de neurochirurgie ou d'orthopédie qui ont une activité importante en chirurgie du rachis.

## **2.5 bis– EN CAS DE RENOUVELLEMENT DE DIPLOME, taux de réussite au diplôme sur les 3 dernières années**

Sur USPN :

- promotion 2013/2015 : 16 stagiaires : 12 admis (75 %) - 4 ajournés (25 %)
- promotion 2015/2017 : 30 stagiaires : 29 admis (97 %) – 1 ajourné (3 %)
- promotion 2017/2019 : 21 stagiaires : 20 admis – 1 ajourné
- promotion 2019/2021 : en cours.

### 3 – ORGANISATION DE LA FORMATION

#### 3.1 – Direction scientifique : en co-gestion

Pr Christian MAZEL (USPN)  
Pr Yann Philippe CHARLES (Université de Strasbourg).

#### Responsable de la formation sur USPN

<b>Nom Prénom</b>	Christian MAZEL
<b>Qualité</b>	Professeur Universitaire, Praticien Hospitalier (PU-PH)
<b>Composante</b>	SMBH
<b>Laboratoire</b>	
<b>E-mail</b>	<a href="mailto:Christian.MAZEL@imm.fr">Christian.MAZEL@imm.fr</a>

#### Membres de l'équipe pédagogique

NOM et prénom	Qualité	Établissement de rattachement, Composante, Entreprise	Laboratoire
Christian MAZEL	PU-PH	Université Sorbonne Paris Nord – Hôpital Avicenne/Institut Mutualiste Montsouris (IMM)	
Hugues-Pascal MOUSSELARD	PU-PH	Université de Paris – Hôpital La Pitié-Salpêtrière	
Emmanuelle FERRERO	MCU-PH	Université de Paris	
Arnaud DUBORY	MCU-PH	Université de Paris	
Cédric BARREY	PU-PH	Université de Lyon 1 – Hospices Civils de Lyon	
Patrick TROPIANO	PU-PH	Université d'Aix-Marseille - CHU de la Timone	
Stéphane FUENTES	PU-PH	Université d'Aix-Marseille - CHU de la Timone	
Benjamin BLONDEL	MCU-PH	Université d'Aix-Marseille - CHU de la Timone	
Nicolas BRONSARD	MCU-PH	Université de Nice – CHU de Nice	
Philippe PAQUIS	PU-PH	Université de Nice – CHU de Nice	
Jean-Marc VITAL	PU-PH	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Olivier GILLE	PU-PH	Université de Bordeaux – CHU de Bordeaux	
Jean-Jacques LE HUEC	PU-PH	Université de Bordeaux – Clinique Bordeaux Nord	
Yann Philippe CHARLES	PU-PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	
Aymeric AMELOT	MCU-PH	Université de Tours	
Richard ASSAKER	PU-PH	Université de Lille 1 - CHRU de Lille	
Henry-Arthur LEROY	MCU-PH	Université de Lille 1 - CHRU de Lille	
D'autres enseignants sont susceptibles d'intervenir sur de très courtes durées, liées à des thèmes spécifiques			



### 3.2 – Organisation de la formation<sup>3</sup>

- Durée de l'enseignement : 2 ans (les inscriptions sont ouvertes 1 année sur 2)
- Volume horaire global : **160 heures**, soit **120 h. d'enseignement** sur 18 mois + **40 h. de stage**
  - . enseignement théorique : 96 h. (soit 16 h. par session de 2 j. , 8 h. par jour, éq. 12 jours de CM sur la formation)
  - . enseignement pratique : 24 h. (soit 0,5 jour par session, 4 h. par TP, éq. 3 jours de TP sur la formation)
  - . stage : 40 heures minimum (soit 8 jours)

Enseignements délivrés en présentiel par les enseignants des 8 universités partenaires, sous forme de :

- 6 **sessions** de 20 heures chacune, réparties sur 3 jours (jeudi / vendredi / samedi), et 6/7 sites de formation : Bobigny et Paris – Bordeaux – Lyon – Marseille – Nice – Strasbourg (1 session est organisée généralement en binôme par 2 partenaires universitaires, sur 1 site universitaire)
- Modalités d'enseignement à distance : si nécessaire, en fonction du contexte (exemples : grèves, crise sanitaire).

---

<sup>3</sup> Précisez les conditions de suivi de la formation (par unité d'enseignement, module, séminaire / obligatoire ou optionnel)

## 4 – PROGRAMME - DESCRIPTIF DES DIFFERENTES UE<sup>4</sup>

### 4.1 - Unités d'Enseignement (ou séminaire, module...)

<b>Session 1</b>	<b>Module 1 : Approches transversales de la lombalgie, biomécanique, biologie du disque</b> <b>Module 2A : Dégénératif lombaire (Strasbourg)</b>
But du cours	
Responsable et nom(s) de l'intervenant(s)	Pr Yann Philippe CHARLES
Contenu du cours / type de connaissances, compétences	
Enseignement mutualisé avec d'autres formations	non
Durée totale d'enseignement en CM/TD/TP/à distance (heure/stagiaire)	2,5 jours → 2 jours CM → 0,5 jour de TP simulateur rachis UNISIMES
Nombre de groupes	
Modalité de contrôle des connaissances (écrit/oral, coeff.)	écrit

<b>Session 2</b>	<b>Module 3 : Déformation pédiatrique, adulte, neurologique, malformative (Paris/Tours)</b>
But du cours	
Responsable et nom(s) de l'intervenant(s)	Pr Hugues PASCAL-MOUSSELARD, Dr Emmanuelle FERRERO, Dr Aymeric AMELOT
Contenu du cours / type de connaissances, compétences	
Enseignement mutualisé avec d'autres formations	non
Durée totale d'enseignement en CM/TD/TP/à distance (heure/stagiaire)	2,5 jours → 2 jours CM → 0,5 jour de TP anatomie instrumentation de déformation et ostéotomies
Nombre de groupes	
Modalité de contrôle des connaissances (écrit/oral, coeff.)	écrit

<sup>4 4</sup> Pour chaque UE, précisez le contenu, les pré requis, la répartition horaire en CM, TD, TP (ou équivalent pour les projets et stages), l'identité et la fonction des intervenants (extérieurs éventuellement) et si l'UE est commune à plusieurs mentions ou spécialités

<b>Session 3</b>	<b>Module 4 - Trauma cervical, thoracolombaire, sacrum, médullaire (Marseille/Nice)</b>
But du cours	
Responsable et nom(s) de l'intervenant(s)	Pr Stéphane FUENTES, B. BLONDEL, Pr Philippe PAQUIS, Dr Nicolas BRONSARD, Pr Patrick TROPIANO
Contenu du cours / type de connaissances, compétences	
Enseignement mutualisé avec d'autres formations	non
Durée totale d'enseignement en CM/TD/TP/à distance (heure/stagiaire)	2,5 jours → 2 jours CM → 0,5 jour de TP anatomie, techniques MIS / classiques thoracolombaires et cervicales
Nombre de groupes	
Modalité de contrôle des connaissances (écrit/oral, coeff.)	écrit

<b>Session 4</b>	<b>Module 5 : tumeurs, maladies métaboliques et infections (Bordeaux)</b>
But du cours	
Responsable et nom(s) de l'intervenant(s)	Pr Olivier GILLE, Pr B. BOUYER, J.R. VIGNES
Contenu du cours / type de connaissances, compétences	
Enseignement mutualisé avec d'autres formations	non
Durée totale d'enseignement en CM/TD/TP/à distance (heure/stagiaire)	2,5 jours → 2 jours CM → 0,5 jour de TP anatomie et/ou DETERCA techniques résections tumorales ; abord antérieur
Nombre de groupes	
Modalité de contrôle des connaissances (écrit/oral, coeff.)	écrit

<b>Session 5</b>	<b>Module 2B : Dégénératif cervical et thoracique, pathologies médullaires, malformations craniocervicales Module 1 avancé : Discussion de dossiers complexes (Paris/Lille)</b>
But du cours	
Responsable et nom(s) de l'intervenant(s)	Pr Hugues PASCAL-MOUSSELARD, H.A. LEROY, Pr Richard ASSAKER
Contenu du cours / type de connaissances, compétences	
Enseignement mutualisé avec d'autres formations	non
Durée totale d'enseignement en CM/TD/TP/à distance (heure/stagiaire)	2,5 jours → 2 jours CM → 0,5 jour de TP (contenu à préciser)
Nombre de groupes	
Modalité de contrôle	écrit

des connaissances (écrit/oral, coeff.)	
---	--

<b>Session 6</b>	<b>Module 2 avancé : Complications en chirurgie du rachis (Lyon)</b>
But du cours	
Responsable et nom(s) de l'intervenant(s)	Pr Cédric BARREY
Contenu du cours / type de connaissances, compétences	
Enseignement mutualisé avec d'autres formations	non
Durée totale d'enseignement en CM/TD/TP/à distance (heure/stagiaire)	2,5 jours → 2 jours CM → 0,5 jour de TP anatomie cages intersomatiques postérieures
Nombre de groupes	
Modalité de contrôle des connaissances (écrit/oral, coeff.)	écrit

#### 4.2 – Contrôle des connaissances

- **Gestion des examens** : (contrôle continu, session initiale, session de rattrapage, dispositif de consultation des copies)
  - . formation sanctionnée par des écrits en fin d'années universitaires (année 1 et année 2) ET par la rédaction d'un mémoire ou d'un article
  - . la gestion des examens en présentiel et/ou distanciel est centralisée par l'Université de Strasbourg, ainsi que la gestion des dossiers progressifs sur SIDES (plate-forme numérique pour les formations en sport et santé)
  - . pas de session de rattrapage
- **Contrôle des connaissances** : (validation UE et capitalisation, validation semestrielle et/ou annuelle, règles de compensation, stage/mémoire, UE libres)
  - 1- **Contrôle des connaissances** :
    - . **année 1** : écrit : le premier examen comporte 3 dossiers progressifs pouvant inclure des QCM ou CROC portant sur les trois premiers séminaires (durée 3 heures)
    - . **année 2** : écrit : le second examen comporte 3 dossiers progressifs, pouvant inclure des QCM ou CROC portant sur l'ensemble des séminaires (durée 3 heures)
    - . un **stage pratique** d'une durée minimum de huit jours doit être réalisé dans un service agréé par le comité de direction du DIU. Il sera sanctionné et noté par un **rapport de stage** rédigé par le chef de service ayant reçu l'étudiant (un stage d'interne ou faisant fonction d'interne dans un service validant réalisé dans le cadre du cursus de formation habituel ne pourra pas être pris en compte)<sup>[1]</sup><sub>SEP</sub>
    - . un **mémoire** doit être rédigé et doit parvenir avant la seconde session, aux deux correcteurs désignés par le Comité de direction. Il peut être présenté sous forme d'article et peut être rédigé en anglais. Le sujet et le plan du mémoire doivent être adressés au Comité de direction avant la fin de la première année. Le sujet doit être différent de la thèse et des mémoires du DES ou du DESC. Les sujets doivent être donnés préalablement au Comité de direction. Ce mémoire est noté. La note sera attribuée par le jury d'examen
    - . deux **cas cliniques** sont à préparer **mais un seul est à présenter**. La note sera attribuée par les modérateurs présents lors de cette session, en fonction de l'intérêt du cas clinique, de la qualité de la présentation et de la qualité de la réflexion
  - 2- **Règles de validation** :
    - . 2 examens écrits (fin de 1<sup>ère</sup> année / fin de 2<sup>ème</sup> année) : 50% de la note globale

- . mémoire : 25% de la note
- . cas cliniques : 25% de la note

▪ Règles d'assiduité et de défaillance :

- . la présence à tous les séminaires d'enseignement est exigée pour pouvoir se présenter à l'épreuve écrite. Une seule absence à un séminaire est autorisée, à condition qu'elle soit motivée pour des raisons de force majeures. Les nécessités de service sont refusées
- . le diplôme sera considéré comme acquis si le stagiaire a une moyenne  $\geq 10/20$ , de la somme des épreuves écrites, du mémoire et du cas clinique. Le stage pratique doit également être validé
- . le zéro à une épreuve est éliminatoire. Une note inférieure à la moyenne lors de l'épreuve écrite de la première année n'empêche pas de s'inscrire à la deuxième année. Les candidats recevront une note finale et un résultat final qui stipulera les termes : admis ou ajourné

▪ Règles de poursuite d'études : (*contrat pédagogique, redoublement, passerelles entre spécialités/parcours et réorientations*)

- . seront admis à redoubler (une seule fois sauf dérogation), les candidats qui auront été présents aux séminaires d'enseignement

▪ Composition du jury de délibération :

- . le jury est composé d'au moins six enseignants participant au DIU. Au moins un membre du jury est membre de la direction scientifique

▪ Équivalence avec un diplôme européen éventuellement :

- Le « European Spine Course Diploma » (ESCD), « Diplôme européen de la colonne vertébrale » est un diplôme délivré par la société Eurospine (société de la colonne vertébrale en Europe), société dont l'objectif est :
- . de stimuler l'échange des connaissances et d'idées dans le domaine de la recherche, de la prévention et du traitement des maladies et affections de la colonne vertébrale,
  - . et de coordonner les efforts entrepris dans les pays Européens afin de développer ce domaine.

Le DIU Chirurgie du rachis et le « diplôme européen de la colonne vertébrale » ont des contenus pédagogiques équivalents : le diplôme de Eurospine « ESCD » est constitué de 5 modules calqués sur les 6 séminaires du DIU Chirurgie du rachis ; en outre l'ESCD satisfait aux normes d'accréditation établies par le Conseil Européen d'Accréditation pour l'Education Médicale Continue (EACCME).

La cohérence entre le cursus d'Eurospine et le cursus du DIU permettra :

- . aux diplômés du DIU Chirurgie du rachis qui le souhaitent :
  - d'obtenir par équivalence le « European Spine Course Diploma » (ESCD), « Diplôme européen de la colonne vertébrale » au bout des 2 ans de formation et après inscription auprès de Eurospine,
- . et aux diplômés de l'European Spine Course Diploma qui le souhaitent :
  - d'obtenir le DIU Chirurgie du rachis, sous certaines conditions :
    - s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année de DIU Chirurgie du rachis et payer les droits d'inscription afférents
    - suivre le module de « Complications chirurgicales rachidienne et révisions » (module combiné avec le module 2B dégénératif cervical sur Lille/Paris)
    - rédiger un mémoire ou article selon les règles édictées précédemment
    - et réussir l'examen final du DIU
    - quota pour ces candidatures : 5 candidats maximum par promotion.

Ces modalités d'obtention font l'objet d'un accord entre Eurospine, la Société Française de Chirurgie du rachis (SFCR) et les partenaires du DIU Chirurgie du rachis.

#### 4.3 – Procédures d'évaluation de la formation

Une enquête à froid, 6 à 12 mois après la fin de la formation, sera réalisée de manière dématérialisée permettant l'évaluation des effets de la formation.

## FICHE DE VALIDATION DE LA FORMATION

### INTITULÉ DE LA FORMATION

« DIU de Chirurgie du rachis »

Date souhaitée de mise en place	Novembre 2021
Durée de validité	5 ans
Composante principale	UFR SMBH
Composante associée	
Autre(s) établissement(s) partenaires(s) ou associé(s)	Universités de : Bordeaux, Lyon 1, Aix-Marseille, Nice, Tours, Strasbourg, Université de Paris
Responsable de la formation	Pr Christian MAZEL

### PUBLIC CONCERNÉ

- Formation initiale : **oui** Formation continue : **oui**
- Nombre d'inscrits : 5/6 stagiaires à USPN (répartition égalitaire entre universités partenaires)
- Régime de croisière sur le partenariat : 45 stagiaires par promotion (50 stagiaires maximum)

### FORMATION

- Durée : 2 ans Volume horaire global : 160 h. (120 h. enseignement + 40 h. stage)
- Modalités d'enseignement :
 

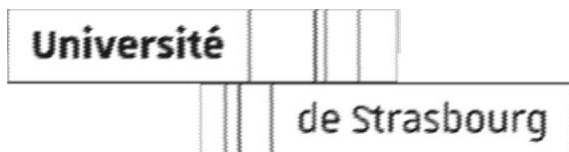
Cours : <b>oui</b>	Travaux dirigés/ateliers : <b>oui</b>	Mémoire : <b>oui</b>
Stage : <b>oui</b>	Conférences : <b>non</b>	Activités culturelles : <b>non</b>
Présentiel : <b>oui</b>	Distanciel : <input type="checkbox"/> <b>en totalité</b>	
	<input type="checkbox"/> <b>partiellement, à préciser :</b>	

### MODALITÉS FINANCIÈRES (Préciser prix global ou par année)

Formation initiale	Droits d'inscription	Droits niveau Master en fonction de l'arrêté ministériel annuel qui s'élèvent à 243 euros pour l'année universitaire 2021-2022
	Frais de formation	450,00 € par an
Formation continue	Droits d'inscription	Doits niveau Master en fonction de l'arrêté ministériel annuel qui s'élèvent à 243 euros pour l'année universitaire 2021-2022
	Frais de formation	1 500,00 € par an

### CIRCUIT DE VALIDATION

Comité pédagogique des enseignements spéciaux	Conseil de gestion de la composante	CFVU	Délibération Conseil d'Administration



# Maquette

**Ouverture**

DIU CHIRURGIE DU RACHIS

e du

pour **2021/2022**

A faire parvenir par le directeur de composante, copie au responsable administratif de composante à la DES : [des-appui@unistra.fr](mailto:des-appui@unistra.fr), à Mme Bergmann ([pascale.bergmann@unistra.fr](mailto:pascale.bergmann@unistra.fr)), au

Service de formation continue, le cas échéant : [dominique.schlaefli@unistra.fr](mailto:dominique.schlaefli@unistra.fr)

## I. Nature de la demande

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification de formation

Date d'approbation par le Conseil de composante :

## II. Exposé des motifs de la création / modification

- l'arrivée de 2 nouvelles universités partenaires : Université de Tours et Paris Sorbonne Université ce qui a modifié les membres du conseil scientifique et l'équipe pédagogique
- le changement du volume horaire global suite à la modification du programme de formation : nous passons de 180 h. (140 h. d'enseignement théorique + 40 h. de stage) à 160 h. (120 h. d'enseignement théorique + 40 h. de stage) (pas de modification des tarifs, nous sommes tj dans la bonne tranche tarifaire en fonction du VH)
- une modification dans les modalités de contrôle des connaissances (MCCC) : les 3 questions rédactionnelles sont remplacées par 3 dossiers progressifs sur SIDES.

Par ailleurs, en 2018/19 un travail d'harmonisation partenariale avait été entamé, notamment sur la partie tarifs; il serait souhaitable que tout le monde puisse s'aligner sur ces mêmes tarifs aujourd'hui.

## III. Composante de rattachement :

### A. Composantes ou services associés:

UFR Santé Médecine et Biologie Humaine (SMBH)

### B. Universités partenaires

Universités de : Bordeaux, Lyon 1, Aix-Marseille, Nice, Tours, Strasbourg, Université de Paris

## C. Autres partenariats

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

### Université Sorbonne Paris Nord : Professeur Christian MAZEL

(PU-PH en chirurgie orthopédique et du rachis; section 50-02)

Tél : 06 07 58 77 23

Mail : [Christian.MAZEL@imm.fr](mailto:Christian.MAZEL@imm.fr)

### Université de Strasbourg : Professeur Yann Philippe CHARLES

(PU-PH en chirurgie orthopédique)

Tél : 03 68 76 52 68

Mail : [YannPhilippe.CHARLES@chru-strasbourg.fr](mailto:YannPhilippe.CHARLES@chru-strasbourg.fr)

## V. Conditions d'admission et public concerné

### A. Mode de recrutement/ sélection

- Admission sur dossier (CV détaillé avec sujet de thèse indiqué, lettre de motivation, copies du diplôme ou équivalent, par ex. attestation de réussite, relevé de notes, justificatifs des pré-requis en fonction du statut du stagiaire) et entretien individuel, après avis du Conseil scientifique du DIU (les entretiens sont menés en binôme)
- Public admis à s'inscrire :
  - en formation continue : Chirurgiens orthopédistes traumatologues et neurochirurgiens, chirurgiens pédiatres avec une orientation orthopédique (tous titulaires du diplôme français d'état de Docteur en médecine ou de celui d'un pays de l'Union Européenne)
  - en formation initiale :
    - . internes de spécialité en chirurgie (DESC/DES option orthopédie et traumatologie, ou neurochirurgie et de chirurgie infantile avec une orientation orthopédique) ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (orthopédie ou neurochirurgie)
    - . inscrits en DFMSA de chirurgie orthopédique et traumatologique ou de neurochirurgie ayant validé au démarrage de la formation 8 semestres d'internat dont au moins 5 semestres en spécialité chirurgicale (orthopédie ou neurochirurgie)
  - pour les candidats étrangers Titulaires de diplômes admis en équivalence : copie des diplômes obligatoire (**thèse de doctorat en médecine**; éventuelle attestation de succès à l'examen d'assistantat ; certificat stipulant la situation hospitalière actuelle du candidat et le cursus en chirurgie orthopédique ou en neurochirurgie ou en chirurgie pédiatrique) ; fournir une attestation d'un chef de service ou supérieur hiérarchique confirmant votre orientation rachis
- Niveau de diplôme requis : Bac + 9
- Niveau de qualification : 1.

### B. Effectifs prévisionnels

45 stagiaires par promotion

Effectif maximal : 50

Répartition égalitaire entre partenaires.

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

- **Gestion des examens** : (contrôle continu, session initiale, session de rattrapage, dispositif de consultation des copies)
- . formation sanctionnée par des écrits en fin d'années universitaires (année 1 et année 2) ET par la rédaction



d'un mémoire ou d'un article

- . la gestion des examens en présentiel et/ou distanciel est centralisée par l'Université de Strasbourg, ainsi que la gestion des dossiers progressifs sur SIDES (plate-forme numérique pour les formations en sport et santé)
- . pas de session de rattrapage

- **Contrôle des connaissances** : (validation UE et capitalisation, validation semestrielle et/ou annuelle, règles de compensation, stage/mémoire, UE libres)

#### 1- Contrôle des connaissances :

- . **année 1** : écrit : le premier examen comporte 3 dossiers progressifs pouvant inclure des QCM ou CROC portant sur les trois premiers séminaires (durée 3 heures)
- . **année 2** : écrit : le second examen comporte 3 dossiers progressifs, pouvant inclure des QCM ou CROC portant sur l'ensemble des séminaires (durée 3 heures)
- . un **stage pratique** d'une durée minimum de huit jours doit être réalisé dans un service agréé par le comité de direction du DIU. Il sera sanctionné et noté par un **rapport de stage rédigé par le chef de service ayant reçu l'étudiant** (un stage d'interne ou faisant fonction d'interne dans un service validant réalisé dans le cadre du cursus de formation habituel ne pourra pas être pris en compte)<sup>[1]</sup><sub>[SEP]</sub>
- . un **mémoire** doit être rédigé et doit parvenir avant la seconde session, aux deux correcteurs désignés par le Comité de direction. Il peut être présenté sous forme d'article et peut être rédigé en anglais. Le sujet et le plan du mémoire doivent être adressés au Comité de direction avant la fin de la première année. Le sujet doit être différent de la thèse et des mémoires du DES ou du DESC. Les sujets doivent être donnés préalablement au Comité de direction. Ce mémoire est noté. La note sera attribuée par le jury d'examen
- . deux **cas cliniques** sont à préparer **mais un seul est à présenter**. La note sera attribuée par les modérateurs présents lors de cette session, en fonction de l'intérêt du cas clinique, de la qualité de la présentation et de la qualité de la réflexion

#### 2- Règles de validation :

- . 2 examens écrits (fin de 1<sup>ère</sup> année / fin de 2<sup>ème</sup> année) : 50% de la note globale
- . mémoire : 25% de la note
- . cas cliniques : 25% de la note

- **Règles d'assiduité et de défaillance** :

- . la présence à tous les séminaires d'enseignement est exigée pour pouvoir se présenter à l'épreuve écrite. Une seule absence à un séminaire est autorisée, à condition qu'elle soit motivée pour des raisons de force majeures. Les nécessités de service sont refusées
- . le diplôme sera considéré comme acquis si le stagiaire a une moyenne  $\geq 10/20$ , de la somme des épreuves écrites, du mémoire et du cas clinique. Le stage pratique doit également être validé
- . le zéro à une épreuve est éliminatoire. Une note inférieure à la moyenne lors de l'épreuve écrite de la première année n'empêche pas de s'inscrire à la deuxième année. Les candidats recevront une note finale et un résultat final qui stipulera les termes : admis ou ajourné

- **Règles de poursuite d'études** : (*contrat pédagogique, redoublement, passerelles entre spécialités/parcours et réorientations*)

- . seront admis à redoubler (une seule fois sauf dérogation), les candidats qui auront été présents aux séminaires d'enseignement

- **Composition du jury de délibération** :

- . le jury est composé d'au moins six enseignants participant au DIU. Au moins un membre du jury est membre de la direction scientifique

- **Équivalence avec un diplôme européen éventuellement** :

Le « European Spine Course Diploma » (ESCD), « Diplôme européen de la colonne vertébrale » est un diplôme délivré par la société Eurospine (société de la colonne vertébrale en Europe), société dont

l'objectif est :

- . de stimuler l'échange des connaissances et d'idées dans le domaine de la recherche, de la prévention et du traitement des maladies et affections de la colonne vertébrale,
- . et de coordonner les efforts entrepris dans les pays Européens afin de développer ce domaine.

Le DIU Chirurgie du rachis et le « diplôme européen de la colonne vertébrale » ont des contenus pédagogiques équivalents : le diplôme de Eurospine « ESCD » est constitué de 5 modules calqués sur les 6 séminaires du DIU Chirurgie du rachis ; en outre l'ESCD satisfait aux normes d'accréditation établies par le Conseil Européen d'Accréditation pour l'Education Médicale Continue (EACCME).

La cohérence entre le cursus d'Eurospine et le cursus du DIU permettra :

- . aux diplômés du DIU Chirurgie du rachis qui le souhaitent :
  - d'obtenir par équivalence le « European Spine Course Diploma » (ESCD), « Diplôme européen de la colonne vertébrale » au bout des 2 ans de formation et après inscription auprès de Eurospine,
- . et aux diplômés de l'European Spine Course Diploma qui le souhaitent :
  - d'obtenir le DIU Chirurgie du rachis, sous certaines conditions :
    - s'inscrire en 2<sup>ème</sup> année de DIU Chirurgie du rachis et payer les droits d'inscription afférents
    - suivre le module de « Complications chirurgicales rachidienne et révisions » (module combiné avec le module 2B dégénératif cervical sur Lille/Paris)
    - rédiger un mémoire ou article selon les règles édictées précédemment
    - et réussir l'examen final du DIU
    - quota pour ces candidatures : 5 candidats maximum par promotion.

Ces modalités d'obtention font l'objet d'un accord entre Eurospine, la Société Française de Chirurgie du rachis (SFCR) et les partenaires du DIU Chirurgie du rachis.

### ***Procédures d'évaluation de la formation***

Une enquête à froid, 6 à 12 mois après la fin de la formation, sera réalisée de manière dématérialisée permettant l'évaluation des effets de la formation.

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
BISCH Michael	PH Nancy	/	Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé de Nancy		Soins addictologiques en psychiatrie
DOFFOEL Michel	PU-PH émérite Strasbourg	52.01	Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé de Strasbourg		Hépatites virales
LALANNE Laurence	PU-PH Strasbourg	49.3	Faculté de Médecine, Maïeutique et Sciences de la Santé de Strasbourg		Addictions : psychopathologie
PAILLE François	PH-PH Nancy	48.08	Faculté de Médecine, Maïeutique et Métiers de la Santé de Nancy		Concepts en addictologie et perspectives thérapeutiques

### B. Professionnel

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
CHAFFRAIX Frédéric, responsable du SELVHA	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h30 1h	Le dépistage : état des lieux et modalités de dépistage (classique, TROD, FibroScan...) Programme FibroScan/CSAPA Association d'usagers : SOS Hépatites
D'USSEL Louis-Marie, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Addictions comportementales
DE HERBAY Alexandra, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h	Psychiatrie : organisation des soins psychiatriques/secteur psychiatriques/législation
DOFFOEL Michel, PU-PH CHAFFRAIX Frédéric, responsable du SELVHA	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h30	Hépatites virales : généralités et actualités. Présentation SELVHA
DUCOURNAU Nicolas, coordinateur de la SCMR	Association Ithaque	2h	Salle de Consommation à Moindre Risque
ERNWEIN Florence, IDE	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	3h	ETP et hépatites Fibroscan en pratique
GAUGLER Elise, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h30	Traitement addictolytique

GRAFFI Jonathan, psychologue	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h	Hypnose et tabacologie
GRETH Philippe, PH	Centre Hospitalier de Mulhouse	2h30	Législation et addictions
HERDT Catherine, Cadre de Santé	Espace Ressources en ETP Grand Est	1h30	ETP et addictions
HOMMEL Christophe, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	1h30	Addiction aux polémiques anti-vaccinales. Et si on arrêtait la vaccination en France
HUMBERT Sophie	Association Ithaque	1h30	Unité Mobile de Dépistage et de RDD en Alsace Nord
LANG Anaïs, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Périnatalité : psychiatrie et addictions
MENGIN Amaury, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Troubles anxieux et trouble de la personnalité : clinique et traitements
RASINA Madalina, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Substances psycho-actives et grossesse/allaitement
ROYER Thierry, PH	EPSAN Brumath	1h	Psychiatrie et conduites à risques
RUCH Yvon, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	Infection par le VIH : généralités cliniques et traitements
TRIPON Simona, PH	Hôpitaux Universitaires de Strasbourg	2h	La NASH

Attention, les crédits européens ne peuvent concerner que des diplômes habilités, accrédités ou octroyant le grade de licence ou master. Pour tous les autres, les crédits ne seront pas reconnus au niveau européen et devront faire l'objet d'une reconnaissance formelle par les partenaires éventuels, nationaux ou internationaux pour que l'étudiant puisse s'en prévaloir.

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	Cours magistral	Cours intégrés	TD	TP	Temps étudiant	Total (HETD)
					<b>Total</b>					

CM = cours magistraux  
 CI = cours intégrés  
 TD = travaux dirigés  
 TP = travaux pratiques  
 TE = travail étudiant hors cours, TD et TP

**Liste des UE disciplinaires enseignées en langue**

**étrangère:**

**Si la formation inclut un stage pratique d'application, préciser**

**la durée:**

## VIII. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations:**
- **Évaluation des enseignements:**
- **Conseil de perfectionnement:**
- **Autres dispositifs, le cas échéant:**

## IX. Budget prévisionnel

Pour les diplômés d'université, il est attendu chaque année de retourner à la DES, début avril, un bilan du fonctionnement, en termes d'effectifs, en termes qualitatif et en termes budgétaires, de la formation. A partir de ces éléments, une réflexion sur les perspectives de la formation est attendue : maintien, modification, évolution, suppression.

### A. Financement à coût constant

*VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC doit être conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECCTE.*

### B. Paramétrage des droits d'inscription

#### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE () ou MASTER ()

#### 2. Droits spécifiques

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC...)

CAS ÉVENTUELS D'EXONÉRATION :

Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DIU : **Chirurgie hépato-bilio-pancréatique et transplantation hépatique**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2014

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs

*(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :*

Le Pr Patrick PESSAUX est le responsable pédagogique de ce DIU pour l'Université de Strasbourg.  
Il est assisté par le Dr Emanuele FELLI :

Dr Emanuele FELLI  
PH  
Service de chirurgie digestive et endocrinienne  
NHC  
1, place de l'hôpital  
67000 Strasbourg  
Tel : 03 69 55 15 64  
Email : emanuele.felli@chru-strasbourg.fr

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Montpellier-Nîmes et Reims. La proposition de convention avec les universités partenaires (Montpellier et Reims) est jointe en annexe.**
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **NA**
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **3**
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Non**  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

*(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)*

**60 h au total (3 séminaires dont 1 à Strasbourg)**

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	3	2 (inscriptions secondaires)	0
Formation Continue	1	0	0

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)
-------------------------------

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	1 400,00 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	€	Autres recettes*	
Autres dépenses*	1 552 €		
Total des dépenses	1 552 €	Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>152,00 €</b>	

\* Autres dépenses : organisation de retransmissions depuis le bloc opératoire, déplacement et hébergement des experts, repas, pauses. Frais de fonctionnement interne à l'IHU Strasbourg (personnel, infrastructure) non inclus.

### Commentaire du résultat :

Le bilan présenté pour 2020-2021 est *prévisionnel*. Les dépenses sont estimées, la session à Strasbourg étant prévue en Juin 2021.

En 2019, la session a été réalisée en visioconférence (intervenants en présentiel ou distanciel – étudiants en distanciel).

Selon l'évolution de la situation sanitaire, ce format pourra être reconduit en Juin 2021.

Le financement de la formation est pris en charge par l'IHU Strasbourg dans le cadre de sa mission d'éducation.

L'IHU Strasbourg perçoit la totalité des droits spécifiques du diplôme. Une convention tripartite (IHU Strasbourg – Université de Strasbourg – Faculté de médecine) a été établie pour préciser les modalités de gestion d'inscription et les conditions de perception par l'IHU des droits pédagogiques attachés aux formations développées par l'IHU en collaboration avec l'Université et la Faculté (prise d'effet 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour une durée de 5 ans).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Strasbourg	0	7	7	10	5	5	4
Montpellier	14	4	10	2	7	3	3
Reims	0	5	6	6	5	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>9</b>	<b>9</b>

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	3	<b>350 € / personne</b>
Formation Continue	3	<b>350 € / personne</b>
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>2 100 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0 €	Autres recettes *	<b>0 €</b>
Autres dépenses*	<b>1 900 €</b>		
Total des dépenses	<b>1 900 €</b>	Total des recettes	<b>2 100 €</b>
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>- 200 €</b>	

\* Autres dépenses : organisation de retransmissions depuis le bloc opératoire, déplacement et hébergement des experts, repas, pauses. Frais de fonctionnement interne à l'IHU Strasbourg (personnel, infrastructure) non inclus.



## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires*).  
*Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module*).

Étape	Montant	Code Apogée
Diplôme complet	350,00€	MEQ4U1 401

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Le financement de la formation est pris en charge par l'IHU Strasbourg dans le cadre de sa mission d'éducation.

L'IHU Strasbourg perçoit la totalité des droits spécifiques du diplôme. Une convention tripartite (IHU Strasbourg – Université de Strasbourg – Faculté de médecine) a été établie pour préciser les modalités de gestion d'inscription et les conditions de perception par l'IHU des droits pédagogiques attachés aux formations développées par l'IHU en collaboration avec l'Université et la Faculté (prise d'effet 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour une durée de 5 ans).

# **ANNEXE**

Proposition de convention avec les universités partenaires

# Convention pour le DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE

(Montpellier, Reims et Strasbourg)

## CHIRURGIE HEPATO-BILIO-PANCREATIQUE ET TRANSPLANTATION HEPATIQUE

### Entre

L'Université de Montpellier, représentée par son Président, Monsieur Philippe AUGÉ

*D'une part*

### Et

L'Université de Strasbourg, représentée par son Président, Monsieur Michel DENEKEN

L'Université de Reims, représentée par son Président, Monsieur Guillaume GELLE

*D'autre part*

**Il est convenu ce qui suit :**

### Article 1

L'UFR de médecine de Montpellier-Nîmes et l'UFR de médecine de Reims ont respectivement organisé un DU de chirurgie hépato-biliaire et pancréatique. Afin d'optimiser et de mutualiser les moyens, il a été décidé pour l'année universitaire 2014-2015 de réaliser un DIU entre ces 2 universités et de l'ouvrir à l'UFR de Strasbourg en partenariat avec l'IHU de Strasbourg afin de bénéficier de la plateforme et des compétences en chirurgie mini-invasive dans le domaine.

Lors de la première année, la gestion administrative des inscriptions était gérée par l'Université de Montpellier-Nîmes. Dans l'optique d'une répartition équilibrée des droits entre les différentes universités partenaires, l'ouverture de la gestion administrative aux autres universités (Reims et Strasbourg) a eu lieu à partir de l'année universitaire 2015-2016. Une reconduction du diplôme est souhaitée pour l'année 2021-2022.

### Article 2 : Organisation Inter-Universitaire de l'enseignement

Les coordonnateurs de l'enseignement sont :

- Pour la Faculté de médecine de Montpellier : Pr Francis Navarro / Pr Fabrizio Panaro
- Pour la Faculté de médecine de Reims : Pr Reza Kianmanesh
- Pour la Faculté de médecine de Strasbourg en partenariat avec l'IHU Strasbourg (Institut de chirurgie guidée par l'image) : Pr Patrick Pessaux (responsable pédagogique) et Dr Emanuele Felli

### Article 3 : Objectifs de la formation

L'objectif pédagogique est d'obtenir une compétence de haut niveau dans la prise en charge des pathologies hépatiques et pancréatiques par la connaissance actualisée et factuelle du bilan pré-thérapeutique, des méthodes chirurgicales validées, des protocoles de soins multidisciplinaires, l'organisation de la prise en charge et du suivi dans les réseaux de soins.

Ce diplôme fait appel à 3 services universitaires ayant une compétence thématique spécifique d'organe en chirurgie hépato-bilio-pancréatique reconnue à l'échelon national et international.

En plus d'une formation théorique, des interventions en direct seront réalisées par des experts et commentées ainsi que des travaux pratiques de dissection sur cadavre seront proposées.

#### **Article 4 : Conditions d'inscription**

4.1. Sont autorisés à s'inscrire au DIU de Chirurgie Hépato-bilio-pancréatique et transplantation hépatique :

4.1.1. Chirurgiens digestifs et généraux en formation continue.

4.1.2. Internes, Chefs de clinique, assistants des hôpitaux désireux de compléter et d'approfondir leur formation initiale, titulaire de DESC de chirurgie viscérale et digestive.

4.2. Les candidats doivent présenter leur candidature par mail ou par courrier auprès d'un des trois responsables de la formation. Cette demande de candidature devra comporter une lettre expliquant les motivations du candidat ainsi que son Curriculum Vitae. Les candidatures seront examinées par le responsable de la formation ayant reçu la candidature et dans un deuxième temps par les autres responsables de formation dans les autres Universités, la validation de la candidature étant collégiale.

4.3. Le nombre de places est de 20/an. La formation ne sera pas ouverte si le nombre de 10 étudiants n'est pas atteint.

4.4. Dans tous les cas, l'inscription est subordonnée à autorisation préalable.

Les candidats doivent présenter leur candidature par mail (lettre de motivation + CV) à un des responsables pédagogiques du DIU (Prs Panaro ou Navarro, Kianmanesh ou Pessaux). Les candidatures seront examinées par le responsable de la formation ayant reçu la candidature et dans un deuxième temps par les deux autres responsables de formation dans les autres Universités, la validation de la candidature étant collégiale.

4.5. Répartition des inscriptions entre les différentes universités partenaires :

Le DIU comportant 3 sessions de cours, une par université, la répartition des inscriptions est de 1/3 des inscriptions soit 7 inscriptions dans 2 universités, 6 dans la troisième.

Lors de la validation de sa candidature, l'étudiant sera informé de l'Université auprès de laquelle il pourra procéder à son inscription.

Les étudiants déjà inscrits dans l'une des universités auront priorité d'inscription pour le DIU dans cette même université afin de bénéficier des droits administratifs réduits.

#### **Article 5 : Durée des études**

Les études conduisant à ce Diplôme Inter Universitaire de Chirurgie Hépato-Bilio-Pancréatique et transplantation hépatique ont une durée d'un an, à raison de trois séminaires de trois jours chacun.

#### **Article 6 : Nature et Organisation des enseignements**

6.1. L'enseignement se présente sous la forme de 3 séminaires de 3 jours. Le volume horaire total est de 60 heures.

6.2. L'organisation des enseignements théoriques et pratiques est sous la responsabilité des Professeurs Francis Navarro, Daniele Sommacale et Patrick Pessaux.

## **Article 7 : Modalités d'examen et jury**

7.1. La validation du diplôme comprend la présence obligatoire à la totalité de l'enseignement, et la validation de l'examen terminal qui comportera un dossier et des questions rédactionnelles et ou QCM. L'examen durera 2 heures.

7.2. Une note minimale de 10/20 est requise pour la validation du DIU.

7.3. L'examen sera organisé à l'issue du dernier séminaire et le jury sera composé d'au moins deux des responsables de l'enseignement.

## **Article 8 : Droits d'inscription**

8.1. Les droits annuels d'inscription exigés des candidats sont fixés à 350 euros pour la part pédagogique, à laquelle s'ajoute la part administrative dont le montant est fixé par arrêté ministériel.

8.2. Les étudiants prennent leur inscription soit auprès de :

- Pour l'Université de Montpellier

Valentin ARRIBAT – Secrétariat Universitaire – Antenne U.F.R Médecine

Hôpital Saint Eloi

80 avenue Augustin Fliche

34295 MONTPELLIER Cdx 5

Tél: 04 67 02 87 22

Mail : [valentin.arribat@umontpellier.fr](mailto:valentin.arribat@umontpellier.fr)

- Pour l'Université de Strasbourg

Agnès GRONFIER / Lesley DALOZ

IHU Strasbourg

1, place de l'hôpital

67091 STRASBOURG cedex

Tél : 03 90 41 36 07 / 03 90 41 36 42

Mail : [education@ihu-strasbourg.eu](mailto:education@ihu-strasbourg.eu)

Pour l'université de Strasbourg, le règlement des droits administratifs se fait auprès de la Faculté de médecine, les droits spécifiques seront réglés directement à l'IHU Strasbourg.

- Pour l'Université de Reims Champagne Ardenne

Département Universitaire de FMC

EPP Faculté de Médecine

51 rue Cognacq Jay

51095 REIMS cédex

Tél : 03.26.91.37.47 / 03.26.91.83.07

Mail : [fmc@univ-reims.fr](mailto:fmc@univ-reims.fr)

## **Article 9 : Délivrance du Diplôme**

Le Diplôme Inter Universitaire est délivré sous le sceau de l'Université de Montpellier, de Reims ou de Strasbourg par le Président de l'Université. La délivrance des diplômes relève de l'Université où est inscrit l'étudiant.

**Article 10 : Durée de la convention**

Les dispositions de la présente convention entrent en vigueur pour l'année universitaire 2021-2022.

Fait à Strasbourg, le

Responsables des enseignements du DIU

Pour l'Université de Montpellier

Pr Francis Navarro

Pour l'Université de Strasbourg

Pr Patrick Pessaux

Pour l'Université de Reims

Pr Reza Kianmanesh

Direction de l'Université

Pour l'Université de Montpellier

Pour l'Université de Strasbourg

Pour l'Université de Reims



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020-2021**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification **XAVEC modification**

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DIU : **Cornée**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **2012**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs  
(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :

Programme, volumes horaires, conditions d'inscription (éligibilité, tarifs), facultés participantes identiques.

**Seule modification : augmentation du nombre d'inscrits à 15 / an (au lieu de 12 actuellement) compte tenu de la demande très forte des étudiants en formation initiale ou continue.**

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Paris 6, Lyon 1**
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Sites Internet : **Syndicat National des Ophtalmologistes de France, COUF, Ophtalmo-tv**
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :  
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Formation Continue	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>7 100,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>1 420,00 €</b>	Autres recettes*	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			<b>5 680,00 €</b>

\*A préciser :

<p>Commentaire du résultat :</p> <p>Pas de commentaire.</p>
---

<p>Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :</p>
---



## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Tarif FC	1 000,00€	MEW6U1 212
Tarif FI	700,00€	MEQ1U1 212
Tarif Interne	500,00€	MEW5U1 212

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :



Université				
			de Strasbourg	

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modification

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DU : **Endoscopie chirurgicale et interventionnelle**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2014

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs

*(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :*

### **Droits spécifiques :**

Le montant des droits spécifiques est réévalué pour l'année 2021-2022 pour suivre les coûts engagés pour la mise à disposition de modèles ex-vivo, in-vivo, et les simulateurs permettant la découverte et la réalisation des gestes enseignés. L'utilisation de matériel et de dispositifs d'endoscopie de dernière génération et la présentation des dernières technologies participent à l'amélioration de l'enseignement pratique, qui fait de ce DU d'endoscopie chirurgicale et interventionnelle une formation unique et de très haute qualité.

- Formation Initiale - internes : 1 000 € (850 € précédemment)

*Inscriptions limitées à 5 internes*

- Formation Initiale - CCA : 2 600 € (2 250 € précédemment)

*Inscriptions limitées à 5 CCA*

- Formation Continue – Prise en charge individuelle : 3 300 € (2 900 € précédemment)

- Formation Continue – Prise en charge employeur : 4300 € (3 900 € précédemment)

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Néant**
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **10**
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Non**  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **300h**  
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale (Interne)	7	0	0
Formation Initiale (CCA)	0	0	0
Formation Continue (Individuelle)	16	0	0
Formation Continue (Employeur)	5	0	0

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	71 850,00 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	,00 €	Autres recettes*	
Autres dépenses*	132 166,00		
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>- 60 316,00 €</b>	

\* Autres dépenses : préparation de nouveaux cours en ligne (renouvellement périodique) : enregistrement, montage, ... ; stages pratiques sur site (retransmission d'interventions chirurgicales live, accès aux auditoriums, accès aux plateformes expérimentales, modèles ex-vivo, modèles in-vivo, simulateurs); frais de déplacement des experts, repas, pauses.

Les frais de fonctionnement interne à l'IHU Strasbourg (personnel, infrastructure) ne sont pas inclus.

#### Commentaire du résultat :

Le bilan présenté porte sur l'année 2020-2021 et est *prévisionnel*. En effet, la session pratique finale aura lieu fin mai 2021 et une session pratique supplémentaire sera organisée (date restant à définir) pour les étudiants n'ayant pas pu se déplacer en raison de la Covid-19.

Le financement de la formation est pris en charge par l'IHU Strasbourg dans le cadre de sa mission d'éducation.

L'IHU Strasbourg perçoit la totalité des droits spécifiques du diplôme. Une convention tripartite (IHU Strasbourg – Université de Strasbourg – Faculté de médecine) a été établie pour préciser les modalités de gestion d'inscription et les conditions de perception par l'IHU des droits pédagogiques attachés aux formations développées par l'IHU en collaboration avec l'Université et la Faculté (prise d'effet 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour une durée de 5 ans).

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale (Interne)	5 maximum	1 000 € / personne
Formation Initiale (CCA)	5 maximum	2 600 € / personne
Formation Continue (Individuelle)	20	3 300 € / personne
Formation Continue (Employeur)	4	4 300 € / personne

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

#### Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements:

Année universitaire	Participants
2014-2015	29
2015-2016	31
2016-2017	31
2017-2018	34
2018-2019	49
2019-2020	36
2020-2021	27
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>101 200 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*	<b>175 714,20 €</b>		
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>- 74 514,20 €</b>	

\* Autres dépenses : préparation de nouveaux cours en ligne (renouvellement périodique) : enregistrement, montage, ... ; stages pratiques sur site (retransmission d'interventions chirurgicales live, accès aux auditoriums, accès aux plateformes expérimentales, modèles ex-vivo, modèles in-vivo, simulateurs); frais de déplacement des experts, repas, pauses.  
Les frais de fonctionnement interne à l'IHU Strasbourg (personnel, infrastructure) ne sont pas inclus.

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Tarif Interne	1 000,00€	MDM6U1 320
Tarif CCA	2 600,00€	MEV2U1 320
Tarif FC Individuelle	3 300,00€	MEV3U1 320
Tarif FC Employeur	4 300,00€	MEV4U1 320

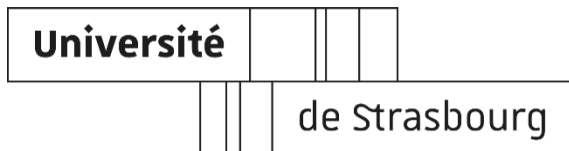
Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :







Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  AVEC modifications

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DU : **Médecine de la diversité**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2019

**En cas de modifications, les préciser ainsi que leurs motifs (obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :**

Par rapport à la maquette du D.U. agréée en 2020, les **points principaux** (motifs de création, composante de rattachement, conditions d'admission et public concerné, volume horaire global, modalités d'accès, modalités d'évaluation des connaissances, équipe pédagogique, enseignements, dispositifs de suivi de la formation) **ont été conservés**, auxquels nous souhaitons apporter cependant quelques précisions :

- **Responsables de formation** : alors que ce n'était que pressenti en 2020, le Dr Mahé a été nommé Professeur conventionné de l'université de Strasbourg pour l'année 2020-2021 (renouvelé pour l'année 2020-2021), ce qui lui a donné une autonomie appréciable dans la gestion du diplôme (en concertation avec la direction pédagogique du D.U.).
- **L'équipe pédagogique** a été modifiée marginalement du fait d'un manque de disponibilité de certains contributeurs identifiés initialement, avec parallèlement sollicitation de nouveaux intervenants (Dr Ayme-Dietrich, MCU-PH en pharmacologie à l'Université de Strasbourg, Pr Sibilis, Doyen de la Faculté de médecine). La part d'enseignements effectués par des enseignants rattachés à l'Université de Strasbourg atteint 42% du total des cours, 78% des enseignements sont effectués par des universitaires
- **Sur le plan pédagogique**, outre le maintien du contenu de l'enseignement sous forme de textes et de PowerPoint (sonorisés), il est prévu l'année prochaine de rajouter diverses ressources : « vidéo-capsules » insistant sur des points importants d'un cours ; réunions collectives étudiants-enseignants (via BBB, 3 dans l'année) pour réduire la contrainte liée au caractère asynchrone de l'enseignement; réalisation dans l'année d'un travail pratique rédactionnel portant sur un sujet-clé. Il est également prévu de tenir compte des remarques effectuées lors d'un questionnaire « d'évaluation de l'enseignement » qui sera proposé aux étudiants après l'examen final (soit cette année en juin 2021).
- En ce qui concerne les **effectifs**, les prévisions effectuées en 2020 ont été atteintes avec 47 étudiants inscrits. On peut raisonnablement prévoir pour la deuxième année du diplôme un nombre au moins équivalent d'inscriptions.

La principale modification proposée consiste en fait en une **réduction des frais d'inscription**. En effet, le montant des droits avait été initialement calculé en tenant compte d'une charge financière importante liée à une plateforme de sous-traitance du site informatique du D.U., laquelle n'a en fait jamais été engagée (le D.U. s'est intégralement effectué via le Moodle de l'Université de Strasbourg) et n'a donc plus à être envisagée. Par ailleurs, la majorité des intervenants étant universitaire (appartenant à l'Université de Strasbourg ou non) et n'ayant en fin de compte pas à être rétribuée, le budget « coût de l'enseignement » s'en trouve également réduit. Ceci pourrait permettre une réduction des droits d'inscription, relativement élevés : nous proposons une **réduction d'environ 15% du montant des droits spécifiques**.

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : *Néant*
  - Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : *Néant*
  - Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 10-15
  - Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? *Non*  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
  - Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : *150 HETD*
  -
- (ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

## Bilan de l'année écoulée (2020-2021)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Formation Continue	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	0,00€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>36950,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>7390,00 €</b>	Autres recettes	<b>0 €</b>
Autres dépenses**	<b>0 €</b>		<b>0 €</b>
Total des dépenses	<b>7390,00 €</b>	Total des recettes	<b>36950,00 €</b>
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			<b>29560,00 €</b>

\* Un seul contributeur rétribué à ce jour, enveloppe de 6250€ réservée (dont, en fin de compte, la moitié au plus aura à être engagée)

\*\*Frais de déplacement, de logement (2 nuits) et de bouche pour la tenue de deux réunions pédagogiques à Strasbourg (dont délibération Jury final) : dépenses non engagées jusqu'à présent du fait de la crise sanitaire

Commentaire du résultat financier : résultat largement excédentaire pour cette première année du D.U. La plateforme externe à l'Université de Strasbourg initialement identifiée pour servir de base internet au D.U. n'ayant finalement pas été sollicitée, et le D.U. ayant été mené intégralement sur le Moodle de l'Université de Strasbourg, la dépense prévue pour cette activité n'a pas été effectuée (ce qui représente 23.000 € d'économie). De même, le coût de l'enseignement (rétribution des intervenants) s'est trouvé réduit par la proportion finalement plus importante que prévue d'universitaires n'ayant pas à être rétribués. *Cet excédent important suggère qu'il ne serait pas déraisonnable de réduire les droits spécifiques pour la seconde année du D.U.*

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (*indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) : pas de donnée

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	5 à 25	500 € (au lieu de 600€)
Formation Continue	10 à 50	700 € (au lieu de 850€)
Exonération	0	0

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	40 HETD x 52 € = <b>2080 €</b>	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	5x500 + 10x700 = <b>9500 €</b> (min) à 20x500 + 30x700 = <b>31000 €</b> (max)
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>1900</b> (20% de 9500) à <b>6200 €</b> (20% de 31000)	Autres recettes *	0,00
Autres dépenses**	<b>600 €</b>		0,00
Total des dépenses	<b>4580</b> (min) à <b>8880 €</b> (max)	Total des recettes	<b>9500</b> (min) à <b>31000 €</b> (max)
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>		<b>+4920 à +22120 €</b>	

\*\*\*A préciser : frais pour deux réunions de la direction pédagogique du D.U. sur Strasbourg avec un intervenant non Strasbourgeois, soit : deux aller-retour Paris – Strasbourg en deuxième classe (250 €) + 2 nuits d'hôtel sur Strasbourg (180 €) + frais de bouche nuitée (2x25=50€) + frais de bouche pour réunion pédagogique initiale (n=3) + Jury (n=3) délibération finale (6x15 = 90€) : total « autres dépenses » de 570€ arrondis à 600 €.

En raison du faible montant des dépenses prévues, *l'équilibre du budget* est prévisible même avec un nombre minime d'étudiants (dès 10 étudiants). L'engouement pour les inscriptions lors de la première année du D.U. suggère plutôt un nombre nettement plus élevé d'inscriptions, pour obtenir au final un budget qui sera vraisemblablement excédentaire comme cette année.

# Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Étape	Montant	Code Apogée
Diplôme complet	500,00€ (au lieu de 600€)	MDM3U1 320
FC individuelle	700,00€ (au lieu de 850€)	MESDU1 320
Tarif FC Employeur	700,00€ (au lieu de 850€)	MESCU1 320

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

## Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Pour une première année d'existence du D.U., le nombre d'inscrits (47) apparaît satisfaisant, surtout si l'on tient compte de la publicité tardive faite autour de la création de l'enseignement (qui n'a pu se faire qu'à partir du 14 juillet 2020). *La cohérence de « réponse à un besoin » semble donc acquise, de même que la viabilité financière du D.U.*

D'autre part, le profil des étudiants était assez varié, avec une majorité de médecins thésés (38/47, 80%) et diverses spécialités représentées (dermatologie, médecine interne, maladies infectieuses, médecine générale), ainsi qu'un recrutement géographique étendu (rendu possible par le caractère intégralement à distance de l'enseignement) sur la France métropolitaine, dans les DOM-TOM et à l'étranger (Grèce, Vietnam), confirmant un *potentiel de recrutement large*.

*L'assiduité à l'enseignement* apparaît de plus satisfaisante, avec un minimum de 100 connexions pour chaque cours et de 200 connexions pour chaque QCM, un total à ce jour de 2.886 visites du « Forum » de discussion dédié au D.U., et un taux de réponse dans les délais impartis aux QCM de contrôle continu hebdomadaire de 95 %, tout ceci reflétant la part de travail personnel notable des étudiants. Sur les 47 étudiants, un seul semble en fait avoir réellement « décroché » (après contact par le responsable du D.U. de l'étudiant, sa situation isolée dans une région où l'accès internet est difficile - Saint-Laurent du Maroni en Guyane française - explique en grande partie ses difficultés).

L'enseignement, intégralement mené à distance, se prête bien à ce recrutement cosmopolite. Certains *aménagements pédagogiques* seront effectués lors de la deuxième année d'existence du D.U. afin de permettre une meilleure cohésion éducative (programmation de réunions collectives synchrones via l'outil « BBB », devoir rédactionnel).

La *gestion pédagogique « au quotidien » du D.U.* (validation des inscriptions, récupération des enseignements, diffusion via la plateforme Moodle de l'Université, etc.) a été grandement facilitée par l'investissement important et surtout l'autonomie universitaire du Directeur du diplôme (Antoine Mahé), lequel a en effet bénéficié d'une nomination de « professeur conventionné de l'Université de Strasbourg (en 2019-2020, renouvelée pour 2020-2021). La direction pédagogique du D.U., composée cette année, outre A. Mahé, de Cédric Lenormand (MCU-PH, Strasbourg) et d'Olivier Bouchaud (PUPH, Saint-Denis) a validé le suivi pédagogique et pratiqué certains ajustements en cours d'année.



<b>Université</b>				
			<b>de Strasbourg</b>	

**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022\_**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification    AVEC modification

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DIU : **Médecine subaquatique et hyperbare**

Responsable du DIU à Strasbourg : **Professeur Vincent CASTELAIN**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 1992

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs  
(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :

**Ce DIU se fera de façon annuelle à la condition sine qua non qu'au moins 3 étudiants soient inscrits à la Faculté de Médecine de Strasbourg (inscriptions pour Strasbourg et Nancy)**

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :  
Universités partenaires : **Angers, Besançon, Brest, La réunion, Lille II, Lyon II, Nice, Paris**  
Université qui porte le DIU : **Lille**
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **pas de convention mais un partenariat**
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **Trois**
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Non**  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :  
**Cours 60h + Stages 140h soit 200h au total.**

- 

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

## Bilan de l'année écoulée (budget annuel joint)

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale			
Formation Continue			

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	<b>0</b>	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>,00 €</b>	Autres recettes*	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			<b>,00 €</b>

\*A préciser :

Commentaire du résultat :

**Nécessité de conserver les faibles reliquats annuels pour pouvoir prévoir d'inviter des enseignants extérieurs à Strasbourg dans les années à venir**

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :



## Budget prévisionnel (budget prévisionnel joint)

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Diplôme complet	336,00€	MDQOU1 31
Mémoire	170,00€	MDQOU2 31
Probatoire	,00€	MDVSUO 31

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU

- 1. Ce diplôme permet la spécialisation complémentaire de deux catégories de médecins :**
  - **Ceux pratiquant la médecine hyperbare dans les centres régionaux d'oxygénothérapie hyperbare et sur les chantiers en milieu hyperbare (tunneliers, centrales nucléaires...)**
  - **Ceux réalisant l'encadrement médical et administratif des clubs de plongée sportive et récréative**
- 2. Strasbourg est la dernière université à dispenser cet enseignement diplômant dans le Grand Est**
- 3. Le nombre d'inscrits est fluctuant d'une année à l'autre entre 1 et 8, mais nous accueillons dorénavant les inscrits de Nancy.**
- 4. Le DIU est aussi une mise en commun de l'enseignement avec l'université de Franche Comté (Besançon)**





Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2020-2021**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification X **AVEC modification**

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DU : **Oncobiologie théorique et pratique**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 2015

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs  
(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :

Etant donné la crise sanitaire, est proposé un enseignement en distanciel par en direct par les enseignants avec un temps de TD raccourci pour éviter le présentiel.

Réactualisation des enseignants et de leur temps dédié.

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : Néant
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : Institut régional du Cancer d'Alsace constitué de la réunion des services oncologiques des HUS et du Centre Paul Strauss
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :  
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<b>0</b>		
Formation Continue	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>21</b>

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>,00 €</b>	Autres recettes*	
Autres dépenses*			
Total des dépenses	<b>0</b>	Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			<b>,00 €</b>

\*A préciser :

<p>Commentaire du résultat :</p> <p>Horaires intégré à la fonction et au temps de travail</p>
---

<p>Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :</p>
---

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser

Il n'y a pas d'enseignants rémunérés.

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Mémoire	80,00€	MDLOU2 401
Tarif FC	500,00€	MDVNU1 401
Tarif FI	250,00€	MDLOU1 401

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :





## I. Intitulé : DU d'Oncobiologie théorique et pratique

S'agit-il :  d'une création OU  d'une modification/renouvellement de DU

*Cocher ce qui convient*

Date d'approbation par le Conseil de composante :

## II. Exposé des motifs de la création / modification

L'Oncobiologie est une thématique de développement récent et liée à l'utilisation de plus en plus fréquente en routine oncologique de biomarqueurs tumoraux nécessaires au diagnostic et à la prise en charge des patients. Ce diplôme a pour objectifs d'acquérir les connaissances théoriques nécessaires afin de comprendre la nécessité et l'utilité de ces marqueurs et leur utilisation à visée thérapeutique. Il est nécessaire dans ce cadre d'avoir à la fois des connaissances théoriques sur les marqueurs, la façon de les étudier mais aussi sur leur utilisation dans des essais cliniques en cancérologie adulte et pédiatrique. Cette formation répond à une demande sanitaire de développement de biomarqueurs par l'INCA (Institut National des Cancers) et l'optimisation de leur recherche avec des techniques cellulaires, moléculaires ou protéiques de pointe. Les pathologistes, les biologistes et les oncologues sont impliqués dans ces développements et ont besoin de formations complémentaires dans ce domaine. Ainsi, ce diplôme va comprendre une première partie où se déclineront à la fois les techniques utilisées pour la détermination de ces biomarqueurs, le matériel requis, les bases fondamentales qui ont abouti à ces marqueurs et les nécessités thérapeutiques dans ce domaine. Dans un second temps, des ateliers thématiques (cancers pulmonaires, cancers colo-rectaux, cancers mammaires, cancers urothéliaux, oncologie des sarcomes, tumeurs cérébrales et cancers pédiatriques) compléteront la formation oncobiologique.

Aucun DU de ce type n'est pour l'instant mis en place à la fois dans l'inter-région Grand-Est ou dans le reste de la France. Le plus souvent ce sont des formations partielles se focalisant sur la biopathologie, les essais cliniques précoces ou par type de cancers. Ce serait un complément indispensable dans la formation en oncologie clinique ou biologique permettant d'appréhender la continuité du marqueur de son origine moléculaire et mécanistique à sa conséquence dans le développement du cancer et à son ciblage thérapeutique. Cela complètera les DES d'oncologie, la formation du DES de pathologie ou encore la formation de pharmaciens en oncologie. Cela s'intègre parfaitement dans le futur des développements oncologiques réunissant les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et le Centre Paul Strauss au sein de l'Institut Régional du Cancer. Cela pourra également être une composante de la formation continue des médecins publics ou privés biologistes, oncologues et pathologistes impliqués dans le parcours de soin du patient suivi pour un cancer.

## III. Composante de rattachement :

### A. Composantes ou services associées :

Plateforme régionale d'Oncobiologie - Pédiatrie Onco-Hématologie - HUS

Les services suivants seront impliqués via le responsable de DU, les enseignants ou les stages de TD ou les RCP :

Laboratoire de Biochimie et Biologie Moléculaire - HUS - Avenue Molière - 67098 - Strasbourg

Service de Pathologie - HUS

Service d'Oncologie - HUS

Service d'Oncologie - ICANS

Service de Chirurgie Urologique - NHC

Service de Radiothérapie - ICANS

Service de médecine Nucléaire - ICANS

Pharmacie - HUS

Pharmacie - ICANS

UMR CNRS 7021 - Laboratoire de Bioimageries et Pathologies

## B. Universités partenaires

Etant donné que c'est un diplôme universitaire, aucune autre université de rattachement n'est envisagée pour l'instant.

## C. Autres partenariats

ICANS (Directeur : Pr Xavier Pivot)

## IV. Responsable de la formation pour l'Université de Strasbourg

### Natacha ENTZ-WERLE

PU-PH

CNU de pédiatrie

Pédiatrie Onco-hématologie - Pédiatrie III

EA3430 - Progression tumorale et microenvironnement. Approches translationnelles et épidémiologie

Avenue Molière - 67098 - Strasbourg

Téléphone: 03 88 12 83 89 / 03 88 12 83 96

Email: [Natacha.entz-werle@chru-strasbourg.fr](mailto:Natacha.entz-werle@chru-strasbourg.fr)

## V. Conditions d'admission et public concerné

### A. Mode de recrutement / sélection

Les candidats retenus seront tous les candidats pouvant se prévaloir des diplômes ou équivalence listées ci-dessus sur présentation d'un court CV ainsi qu'une lettre de motivation. Les critères de sélections prendront en compte les effectifs des deux formations initiale et continue.

### B. Effectifs prévisionnels

Le nombre minimum requis est 5 étudiants par an et le nombre maximal sera de 30 étudiants.

## VI. Modalités d'évaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants se fera par un mémoire écrit qui sera noté sur sa forme papier et sur sa

présentation à un jury constitué par les enseignants du DU. Le mémoire comportera 20 pages références comprises et devra porter sur un sujet se rapportant aux thématiques déclinées dans les cours généraux ou au sein des ateliers thématiques. Le sujet sera validé par un enseignant référent à l'étudiant. La note du mémoire comptera pour ¾ de note et la présentation pour ¼ de la note finale.

Le jury comportera systématiquement deux enseignants biologistes, deux enseignants pathologistes et 4 enseignants oncologues médicaux et/ou chirurgicaux.

La réussite au diplôme sera conditionnée par une note minimale de 10.

## VII. Équipe pédagogique

En application de l'article L613-2, al.2, la liste des enseignants intervenants dans les diplômes d'université doit être publiée sur le site internet de l'établissement.

### A. Enseignants universitaires

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU (le cas échéant)	Composante ou établissement (si établissement extérieur)	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
Nom	Grade				
ENTZ-WERLE Natacha	PU-PH	Pédiatrie	Faculté de Médecine HUS	16	Ateliers et formation générale
KURTZ JEAN-EMMANUEL	PU-PH	Oncologie	Faculté de Médecine HUS	8	Ateliers
GANTZER JUSTINE	CCA	oncologie	Faculté de Médecine HUS	5	Ateliers
BEAU MICHELE	PU-PH	Biologie cellulaire	Faculté de Médecine HUS	8	Ateliers et formation générale
LANG HERVE	PU-PH	Urologie	Faculté de Médecine HUS	5	Ateliers
CHENARD MARIE PIERRE	PU-PH	Pathologie	Faculté de Médecine HUS	5	Ateliers et TD
LHERMITTE BENOIT	MCU-PH	Pathologie	Faculté de Médecine HUS	5	Ateliers et TD
PETIT THIERRY	PU-PH	Oncologie	Faculté de Médecine CPS	5	Ateliers
NOEL GEORGES	PU-PH	Radiothérapie	Faculté de Médecine CPS	5	Ateliers
PENCREACH ERWAN	MCU-PH	Biologie cellulaire	Faculté de Médecine HUS	16	Formation générale
GUERIN ERIC	MCU-PH	Biologie cellulaire	Faculté de Médecine HUS	16	Formation générale et ateliers
REITA DAMIEN	CCA	Biologie cellulaire	Faculté de Médecine HUS	15	Formation générale et ateliers
GUENOT DOMINIQUE	DR1		Faculté de Médecine	2	Ateliers et formation générale
DONTENWILL MONIQUE	DR1		Faculté de Pharmacie	2	Ateliers et formation générale
MARTIN SOPHIE	CR		Faculté de Pharmacie	5	Ateliers
NAMER IZZIE JACQUES	PU-PH	Médecine nucléaire	Faculté de Médecine HUS	5	Ateliers
MAUGARD CHRISTINE	MCU-PH	HUS - Oncogénétique	Faculté de Médecine HUS	3	Ateliers
MUELLER CHRISTOPHER	DR1		Université de Strasbourg IBMC	2	Formation générale

## B. Professionnels

Nom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées (HETD)	Enseignements dispensés
LINDNER VERONIQUE, PH	HUS - Service d'anatomie pathologique	5	Ateliers
LEVEQUE DOMINIQUE	HUS - Pharmacie	2	Ateliers
BARTHELEMY PHILIPPE, PH	ICANS - Oncologie médicale	5	Ateliers
JANNIER SARAH, PH	HUS - Pédiatrie Onco-hématologie	2.5	Ateliers

Des intervenants invités dans des domaines de pointe seront invités dans la formation générale et lors des ateliers pour un total de 18 à 22 heures de cours HEDT sur les 159.5 HETD : ce sont principalement Dr Pascale Varlet (Hopital Saint Anne Paris), Dr Gudrun Schleiermacher (Institut Curie - Paris), Dr Christophe Borg (CHU Besançon), Dr Alain Thierry (Inserm 896, Montpellier), Dr Franck Pagès (Inserm 872, Paris), Dr Diane Damotte (Centre de recherche des Cordeliers, Paris).

## VIII. Enseignements

Etant donné les conditions sanitaires actuelles, à sa reconduction, la majorité des cours seront effectués en visio distanciel en temps réel avec l'outil Teams afin de pouvoir dispenser cet enseignement dans des conditions sanitaires les plus sécuritaires pour les étudiants et les enseignants. L'ensemble des cours sont prévus en visio avec temps de cours directement fait par l'enseignant aux horaires dédiés de la formation générale ou des ateliers avec possibilité d'interaction entre les étudiants et l'enseignant et pour permettre un temps de questions dédiées. Cela concerne les 159.5 HETD en dehors des TD.

Les TD seront réalisés en présentiel de façon limitée par groupe de 3 étudiants maximum et dureront 3h.

## IX. Dispositifs de suivi de la formation

- **Évaluation des formations :** Oui (X) Non ( ) – préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques : questionnaire de satisfaction
- **Évaluation des enseignements :** Oui (X) Non ( ) – préciser le dispositif d'établissement, les dispositifs spécifiques : questionnaire de satisfaction
- **Conseil de perfectionnement :** préciser la composition et le mode de fonctionnement
- **Autres dispositifs, le cas échéant :**

## X. Budget prévisionnel

### A. Financement à coût constant

VIA SFC : ne pas renseigner la rubrique. Par définition, les diplômes gérés par le SFC sont autofinancés. En effet, la gestion budgétaire et financière des actions de formation continue proposées par le SFC est conforme aux obligations du Code du travail et fait, à ce titre, l'objet d'une déclaration annuelle auprès des services de la DIRECTE.

HORS SFC : détailler les modalités de financement de la formation, en tenant compte des heures accomplies dans le service des enseignants, les heures complémentaires éventuellement nécessaires au paiement des heures hors-service et des intervenants extérieurs, ainsi que du nombre de groupes d'étudiants.

**Rappel : dans le cas des DU, les droits spécifiques minorés de 20% pour les frais de gestion, doivent pouvoir abonder les frais en question.**

Dépenses	€	Recettes	€
Volume d'enseignement en HETD x taux horaire chargé (tous les enseignants non universitaires = HetD x 59,35)	0	Droits d'inscription (minimal)	
Prélèvement pour frais de gestion et infrastructure (% des droits spécifiques du DU – A SPECIFIER PAR LA FACULTE (au minimum 20%))			
<b>Total</b>			

Si la création ou la modification implique la création d'heures d'enseignement, indiquer en parallèle les suppressions ou les financements ad hoc couvrant le surcoût ainsi demandé.

## B. Paramétrage des droits d'inscription

### 1. Droits de base du diplôme

LICENCE ( ) ou MASTER ( )

*Cocher ce qui convient*

### 2. Droits spécifiques

Décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme d'après les populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le prix de chaque module.

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DU INTERNE DES	250 euros	
DU FORMATION CONTINU	500 euros	
DU MEMOIRE	80 euros	

CAS EVENTUELS D'EXONERATION :

*En tenir compte dans le budget prévisionnel et le bilan*

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ( ) ou Non (X)

*Cocher ce qui convient*



**Diplôme d'université | DU**

**Diplôme interuniversitaire | DIU**

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR : **2021-2022**

## RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification  **AVEC modification**

Composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**

Dénomination du DIU : **Rein et maladies systémiques (EAD)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **2007**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs  
(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour) :

Droits spécifiques: création d'un **nouveau tarif "Formation continue" de 600€**

Organisation de la formation: changement de plateforme numérique d'apprentissage (CUEN)

Modalités d'enseignement: **Webinar interactif** en plus de l'enseignement E-learning

Universités partenaires: collaborations en cours de validation

- Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **Bordeaux, Paris V et Reims**
- Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :
- Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :
- Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?  
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :
- Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :  
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

## Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	<b>0</b>		
Formation Continue			

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52,00 €)	
-------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	<b>,00 €</b>
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	<b>,00 €</b>	Autres recettes*	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			<b>,00 €</b>

\*A préciser :

Commentaire du résultat :

**FORMATION NON OUVERTE EN 2020/2021**

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

## Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale		
Formation Continue		
Exonération		

\*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)		Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques		Autres recettes *	
Autres dépenses*			
Total des dépenses		Total des recettes	
<b>Résultat (dépenses - recettes)</b>			

\*A préciser

## Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape	Montant	Code Apogée
Diplôme complet	450,00€	MDVRU1 71
Tarif internes/DES	350,00€	MDQTU1 71
Mémoire	170,00€	MDQTU2 71
<b>Formation continue</b>	<b>600,00€</b>	<b>À CRÉER</b>

Droits Licence pour l'année universitaire 2020-2021 = 170 €

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI  ou NON



Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :